En téléchargeant ce document, vous souscrivez aux conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché. Les fichiers disponibles au Fonds Gregory-Piché ont été numérisés à partir de documents imprimés et de microfiches dont la qualité d'impression et l'état de conservation sont très variables. Les fichiers sont fournis à l'état brut et aucune garantie quant à la validité ou la complétude des informations qu'ils contiennent n'est offerte.

En diffusant gratuitement ces documents, dont la grande majorité sont quasi introuvables dans une forme autre que le format numérique suggéré ici, le Fonds Gregory-Piché souhaite rendre service à la communauté des scientifiques intéressés aux questions démographiques des pays de la Francophonie, principalement des pays africains et ce, en évitant, autant que possible, de porter préjudice aux droits patrimoniaux des auteurs. Nous recommandons fortement aux usagers de citer adéquatement les ouvrages diffusés via le fonds documentaire numérique Gregory-Piché, en rendant crédit, en tout premier lieu, aux auteurs des documents.

Pour référencer ce document, veuillez simplement utiliser la notice bibliographique standard du document original. Les opinions exprimées par les auteurs n'engagent que ceux-ci et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'ODSEF. La liste des pays, ainsi que les intitulés retenus pour chacun d'eux, n'implique l'expression d'aucune opinion de la part de l'ODSEF quant au statut de ces pays et territoires ni quant à leurs frontières.

Ce fichier a été produit par l'équipe des projets numériques de la Bibliothèque de l'Université Laval. Le contenu des documents, l'organisation du mode de diffusion et les conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché peuvent être modifiés sans préavis.

Pour toute question relative au contenu ou à l'utilisation du Fonds Gregory-Piché, veuillez adresser vos commentaires à cette adresse : odsef@fss.ulaval.ca



Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone

www.odsef.fss.ulaval.ca

Direction de la Statistique et de l'Informatique

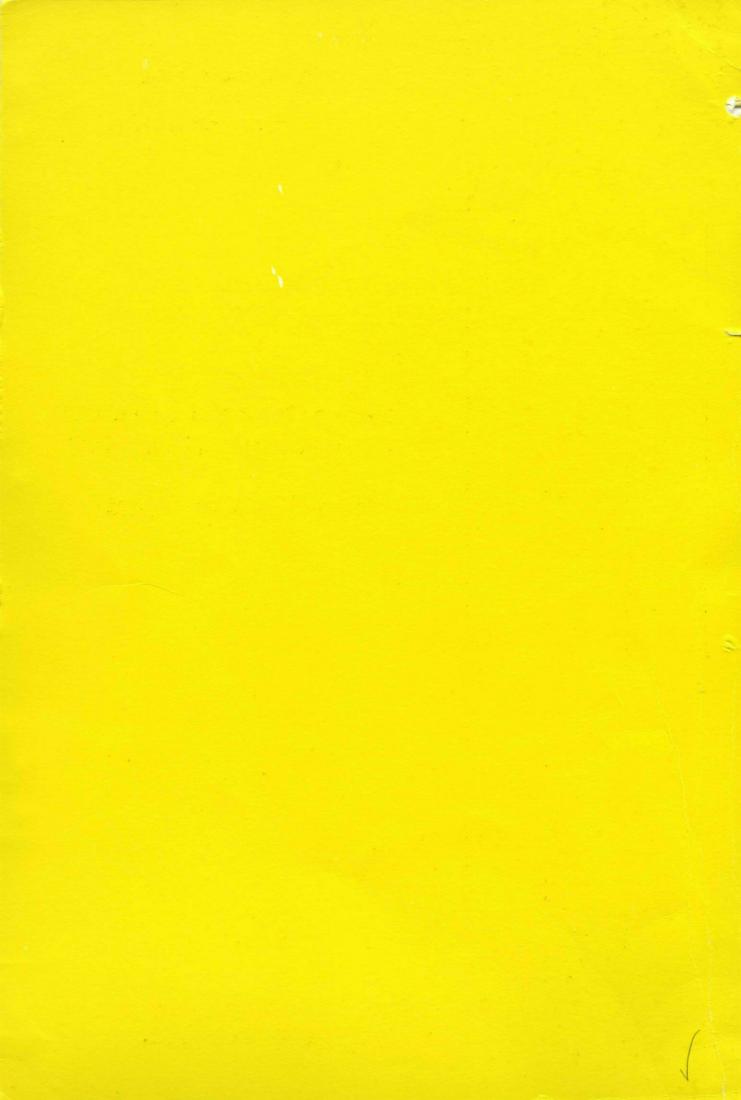
REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DU PLAN

## Recensement général de la population 1977

Résultats définitifs

Rapport d'Analyse



#### REPUBLIQUE DU NIGER

#### MINISTERE DU PLAN



# Recensement général de la population 1977

### Résultats définitifs

Rapport d'Analyse

Direction de la Statistique et de l'Informatique

TYPE and the second

#### AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population réalisé en 1977, constitue la première opération de dénombrement exhaustif effectué au Niger. L'opération a nécessité durant la période d'exécution le recrutement d'un important personnel: 3 700 agents recenseurs, 329 contrôleurs, 56 superviseurs, 7 responsables régionaux, 360 chauffeurs, 170 guides en zone pastorale.

L'exploitation, l'analyse et la publication ont enregistré le concours de: 35 agents de codification, 32 agents de saisie informatique, 3 opérateurs, 14 statisticiens démographes - informaticiens.

Comme contributeurs substantiels citons:

- Le Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP)
  - L'Institut du Sahel (CILSS)
  - La Commission Economique pour l'Afrique (CEA)
  - Les particuliers Nigériens.

Le Recensement de 1977 est de type "léger" fournissant les principales caractéristiques de structure de la population mais ne comporte pas des informations sur les mouvements de la population ni des informations sur l'habitat. Les données collectées relatives aux ménages et celles portant sur les nomades ne figurent pas dans les diverses présentations des résultats. Elles comportent quelques insuffisances dues à la qualité des opérations de découpage cartographique menées avant le dénombrement, et à la qualité des logiques de redressement portant sur les données individuelles. La fiabilité des données de ce recensement qui a comptabilisé 5 102 900 de personnes peut varier selon les zones de dénombrement, le type de données et la qualité des déclarations des personnes recensées.

Les résultats définitifs fournis permettent des analyses au niveau des découpages administratifs et aboutiront à la constitution d'un fichier des villes, villages et hameaux du Niger; base de sondage essentielle pour les enquêtes ultérieures. Ils se présentent sous la forme de données brutes pour chacun des sept (7) départements et au niveau National suivant des séries démographiques, scolaires et économiques.

Malgré les imperfections qu'ils puissent comporter, ces résultats définitifs constituent une base d'informations fon-damentales sur la population du Niger, et permettraient l'insertion de la variable population dans les différentes actions (Plans et Programmes ) de développement économique et social.

Nous remercions vivement tous les organismes, les pays donnateurs et les particuliers pour les contributions qu'ils ont apportées au cours de la réalisation de ce recensement.

Nos remerciemments vont également à tous ceux qui ont participé à ce recensement du début à la fin...

COORDONATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT

MAHAMANE OUSMANE

#### SOMMAIRE

	rages
CHAPITRE I. INTRODUCTION	1
A GENERALITES	2
B LES SOURCES DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES	5
B.1 LES RECENSEMENTS ADMINISTRATIFS	6
B.2 L'ETAT CIVIL	6
B.3 LES ENQUETES PAR SONDAGE	7
B.4 AUTRES SOURCES	8
C L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU RECENSEMENT	9
C.1 LES ORGANES DE COORDINATION ET D'ORIENTATION	11
C.2 LE BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT	12
C.3 LES ORGANES REGIONAUX D'EXECUTION	13
CHAPITRE II. LES CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES	19
A UNE REPARTITION INEGALE DE LA POPULATION	21
B LA POPULATION PAR ZONE DE RESIDENCE	27
B.1 LA POPULATION RURALE	27
B.2 LA POPULATION URBAINE	29
C LA POPULATION DES DEPARTEMENTS	34
C.1 L'EQUILIBRE DES SEXES	34
C.2 LA JEUNESSE DE LA POPULATION	35
C.3 UNE GRANDE DIVERSITE ETHNIQUE	36
C.4 LES MOUVEMENTS	40
CHAPITRE III. LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	51
A LA STRUCTURE PAR SEXE ET AGE	52
A.1 LA REPARTITION PAR SEXE DES RESIDENTS	52
A.1.1 EQUILIBRE DES SEXES ET ZONE DE RESIDENCE	52
A.1.2 LE RAPPORT DE MASCULINITE PAR ETHNIE	55
A.1.3 LE RAPPORT DE MASCULINITE PAR GROUPE D'AGE	57

A.2 LA REPARTITION PAR AGE DES RESIDENTS	61
A.2.1 LES GRANDS GROUPES D'AGE	61
A.2.2 LA PYRAMIDE DES AGES	68
B LA QUALITE DES DECLARATIONS DES AGES	74
B.1 DE LA DETERMINATION DES AGES	74
B.2 L'INDICE DE WHIPPLE	77
B.2.1 DEFINITION	77
B.2.2 VARIATIONS	77
B.3 L'INDICE DE MYERS	80
B.3.1 DEFINITION	80
B.3.2 VARIATIONS	80
C LA SITUATION MATRIMONIALE	87
C.1 LA SITUATION MATRIMONIALE PAR SEXE ET PAR	
DEPARTEMENT	87
C.2 AGE ET ETAT MATRIMONIAL	90
C.3 LES AGES AU MARIAGE	95
C.4 LA POLYGAMIE	98
CHAPITRE IV. LES CARACTERISTIQUES CULTURELLES	101
A LA SCOLARISATION	103
B LE NIVEAU D'INSTRUCTION	106
C LES LANGUES	111
CHAPITRE V. LES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES	117
A LES TAUX D'ACTIVITE	119
B CHOMAGE ET DEPENDANCE	121
C LES SECTEURS D'ACTIVITE	122
D LA SITUATION DANS LA PROFESSION	129
CONCLUSION	131
ANNEXES	132
1 LISTE DES TABLEAUX	133
2 LISTE DES GRAPHIQUES	140
3 TABLEAUX STATISTIQUES DETAILLES	142
A LE QUESTIONNATRE DU RECENSEMENT	144

CHAPITRE I : INTRODUCTION

#### A. GENERALITES

Le présent rapport analyse les premiers résultats disponibles, de niveau national, du Recensement Général de la Population nigérienne de 1977. Les données dont nous rendons compte ici, ont été sélectionnées en raison non seulement de leur importance mais aussi de leur fiabilité relative. Il ne s'agit en fait que d'une partie des résultats définitifs essentiels.

Les données collectives relatives aux ménages et celles portant sur les populations nomades ne figurent pas dans cette présentation. Elles sont impropres à la publication dans leurs formes actuelles car comportant de nombreuses insuffisances.

Il est à noter qu'une partie des données individuelles, en l'occurence celles qui font intervenir la distinction urbain - rural est également biaisée par l'application de logiques de redressement incohérentes. Redressements qui avaient semble - t - il, paru nécessaires au vu de résultats jugés inacceptables.

Ce rapport d'analyse s'ouvre avec un exposé sur le contexte général dans lequel est intervenu le premier récensement général de la population, contexte de pénurie en données sur la situation démographique et de faiblesse de l'armature administrative nigérienne. Ainsi est-il fait rappel des maigres sources, de leurs caractéristiques. Suit une brève revue de l'organisation administrative du recensement, c'est-à-dire des structures sur lesquelles l'on s'est appuyé pour réaliser cette opération d'envergure, première du genre dans un pays dépourvu au départ de l'insfrastructure indispensable pour la collecte de renseignements chiffrés sur la population.

Le document laisse volontairement de côté les problèmes de méthodologie, de collecte sur le terrain et d'exploitation qui constitueront la matière d'un prochain rapport administratif et technique, sorte de mémoire du recensement de 1977. Il faut signaler à ce propos l'existence d'une monographie méthodologique du recensement nigérien dans la série de synthèse des Recensements Africains du Groupe de Travail de Démographie Africaine. (1)

Le recensement a porté sur l'ensemble des résidents présents et des résidents absents, y compris les étrangers, autrement dit la population de droit. Sont considérées comme résident en un lieu donné les personnes suivantes:

- celles qui ont leur domicile depuis 6 mois ou plus et où elles sont connues comme vivant habituellement;
- celles ayant quitté leur précédent lieu de résidence depuis moins de 6 mois pour s'établir définitivement dans le lieu recensé; sont assimilés à cette catégorie les agents et autorités administratives ayant rejoint leur nouveau lieu d'affectation dans la localité recensée depuis moins de 6 mois et toute épouse qui depuis moins de 6 mois a rejoint son mari,
- les enfants nés depuis moins de 6 mois vivant à l'endroit recensé;
- les populations pastorales se trouvant sur place au moment du passage de l'agent recenseur.

Un résident peut être présent ou temporairement absent (depuis moins de 6 mois) au moment du dénombrement.

Les nigériens vivant à l'étranger depuis au moins é mois ont été écartés de cette comptabilité d'hommes.

Les visiteurs ont été exclus lors du traitement de l'information.

#### (1) Paris, Novembre 1980

Des données préliminaires de ce premier recensement ont été publiées par la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (Bureau Centra) du Recensement) dans les documents suivants:

- Recensement Général de la Population 1977 :
  Résultats provisoires. Population résidente des départements,
  arrondissements et centres urbains.
  Niamey, 1978, 12 p.
- Recensement Général de la Population 1977 :
  Résultats provisoires. Données de structure
  Sondage au 1/100è 9 fascicules
  - . Département d' Agadez, Octobre 1979, 12 pages . Département de Diffa, Novembre 1979, 14 pages . Département de Maradi, Décembre 1979, 14 pages . Département de Niamey, Décembre 1979, 16 pages . Département de Tahoua, Décembre 1979, 16 pages . Département de Zinder, Décembre 1979, 16 pages . Département de Dosso, Janvier 1980, 15 pages . Commune de Niamey, Janvier 1980, 14 pages . Ensemble du Pays, Février 1980, 18 pages

Deux volumes séparés, consacrés aux données brutes des départements d'Agadez et de Diffa ont été édités. Devaient suivre les volumes des données brutes de chacun des 5 départements restants et du Niger entier. En raison de difficultés apparues dans l'exploitation, ce plan de publication des données suivant l'ordre alphabétique adopté par la chaîne d'exploitation a été abandonné.

Le BCR décide alors de passer à l'analyse et la publication des premiers résultats définitifs de niveau national.

Une fois tous ces résultats disponibles, ce recensement constituera la principale source d'insertion de la variable population dans les différentes actions (plans et programmes) pour le développement économique et social.

Avant d'aborder toutefois en détail la situation démographique qui ressort du recensement général de la population, il importe de situer les données dans le contexte de connaissances statistiques sur la population.

#### B. LES SOURCES DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES AU NIGER

Le Niger, comme la plupart des pays de l'Afrique sahélienne souffre d'un manque d'informations démographiques, d'une absence de précisions sur la situation démographique tant structurelle qu'évolutive.

Le Recensement Général de la Population de 1977 est toutefois intervenu dans une période où ce défaut est encore plus cruellement ressenti par les autorités gouvernementales.

La grande sécheresse qui sévit, perturbe les différents équilibres, écologique, économique, humain et même politique dans le pays et dans toute la sous-région sahélienne.

Et il n'existe pratiquement aucune référence quantitative sérieuse pour évaluer les conséquences réelles, à court terme ou à moyen terme du drame.

Ni le nombre d'habitants et encore moins la répartition géographique, ni les divers taux et tendances démographiques ne sont connus avec une exactitude suffisante. Les données qui existent sont généralement bien anciennes, souvent imparfaites, donc de fiabbilité réduite. Les sources démographiques antérieures au premier recensement exhaustif se résument pour l'essentiel:

- aux structures de collecte héritées de l'administration coloniale (recensements administratifs et Etat Civil) qui fonctionnent de manière irrégulière, parcellaire donc inefficace;
- à deux enquêtes démographiques par sondage effectuées dans les années 60, l'une en milieu sédentaire et l'autre en milieu nomade.

#### B.1. Les Recensements Administratifs

Les recensements administratifs ont longtemps constitué la source exclusive des informations sur les effectifs de population. Instaurée par l'administration coloniale, la pratique se poursuit dans les différentes circonscriptions administratives par l'intermédiaire des représentants du Ministère du l'Intérieur.

En raison de leur finalité fiscale, d'une périodicité irrégulière (2 à 5 ans voire 10) et d'un échelonnement dans le temps très variable suivant les régions, ces dénombrements ne donnent qu'une image fragmentaire et bien imparfaite de la population. Les renseignements recueillis servent toutefois dans certains cas d'embryon d'Etat Civil, d'éléments d'identification légale notamment pour les personnes n'étant pas inscrites à l'Etat Civil.

#### B.2. L'Etat Civil

Pour la démographie, l'Etat Civil est une source de données de mouvement irremplaçable. L'agrégat de l'ensemble des évènements et caractéristiques des individus permet le calcul de paramètres rendant compte de l'évolution de la population.

Jusqu'à maintenant, aucune exploitation, ni aucune centralisation des documents n'est faite au Niger. Ici, comme dans de nombreux pays africains, le système fonctionne mal. Un seul exemple peut bien illustrer les multiples carences du système.

En effet, le personnel de l'Etat Civil placé dans les centres ruraux n'a aucun moyen de transport pour aller vers la population des villages dépourvus de bureau d'Etat Civil. Ce personnel, comme celui des centres urbains, attend donc que la population vienne faire ses déclarations. Soulignons qu'au Niger, la distance séparant le centre secondaire d'Etat Civil d'un village de dépendance atteint parfois 50 kilomètres dans certains Arrondissements...

Il est vrai aussi que le système n'est pas du tout adapté aux réalités locales et continue d'être perçu négativement par les masses paysannes, réfractaires pour des raisons historiques et culturelles aux démarches de comptabilisation.

Les insuffisances dans la couverture de l'enregistrement des faits empêchent toute exploitation à des fins démographiques.

#### B.3. Les Enquêtes par sondage

Deux enquêtes vieilles de près d'une vingtaine d'années constituent l'essentiel de ce type d'investigation.

Leurs conclusions, malgré des limites évidentes, ont fourni une base aux différentes projections de population jusqu'à l'an 2000.

#### 1) Une Enquête démographique en 1960

Elle s'est déroulée en 1959 - 60 dans la zone sédentaire couvrant le sud et le Sud-Ouest du pays à l'exclusion toutefois de la ville de Niamey.

Des données sont ainsi obtenues au niveau du pays tout entier. L'univers observé est en effet de 2 700 000 personnes sur les 2 900 000 environ que compte le pays à cette date.

C'est la première opération scientifique en matière de population à être réalisée au Niger. Outre une estimation de la population totale et une revue des caractéristiques collectives et individuelles, cette enquête a le mérite de donner une estimation des taux démographiques classiques, palliant ainsi l'absence d'indices intéressants qu'auraient dû permettre les recensements administratifs et l'Etat Civil, s'ils n'étaient déficients.

Les résultats obtenus dans l'approche de la natalité, de la mortalité générale et de la mortalité infantile sont ceux utilisés aujourd'hui encore, à défaut de nouvelles références. 2) Une Enquête démographique et économique en milieu pastoral 1962 - 1964

Cette enquête constitue elle aussi, en Afrique de l'Ouest la première approche démographique de population spécifiquement non sédentaire. Elle comporte trois volets (démographie, budget et consommation) et vise à:

- recueillir le maximum de renseignements sur les populations d'éleveurs;
- rechercher des méthodes spécifiques d'investigation adaptées à la zone pastorale.

Plutôt que des valeurs précises, les résultats ne représentent que des ordres de grandeur.

#### **B.4.** Autres Sources

Les statistiques produites par les différents services relevant surtout des Ministères de la Santé et des Affaires Sociales et de l'Education Nationale représentent également des sources de données démographiques. Il s'agit essentiellement des Rapports d'Activités des Services de Santé et des Annuaires des Statistiques Scolaires élaborés par le Service de la Planification de l'Education et des Constructions Scolaires.

Recueillies dans le cadre des activités ordinaires de ces Ministères; elles devraient être des compléments utiles pour la connaissance démographique et fournir les éléments indispensables à la programmation et à la planification de la Santé et de l'Education.

Mais à ce niveau aussi, de grandes lacunes sont à déplorer. Les données sont incomplètes et une exploitation rationnelle des enregistrements est souvent vaine.

#### C. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU RECENSEMENT

Une opération d'envergure comme le recensement général de la population d'un pays repose sur la mobilisation de ressources humaines, matérielles et financières considérables.

Son organisation nécessite dans un premier temps:

- l'établissement d'une série de textes législatifs qui jette les bases légales du recensement,
- la mise en place de structures administratives et techniques appropriées commprenant la création d'organes de coordination, d'orientation et d'organes d'exécution sur les plans national et régional;
- l'attribution et la programmation de tâches à exécuter.

#### 1. Les bases légales

Plusieurs textes législatifs ont été adoptés en vue de la réalisation du recensement nigérien et lui ont servi de fondement légal.

Pour mémoire, on peut rappeler une loi et quelques décrets et arrêtés.

a) La loi n° 74-20 du 1er Avril 1974 porte institution d'un Recensement Général de la Population du Niger.

Elle stipule que ce recensement exhaustif "sera organisé sur toute l'étendue du territoire de la République en vue d'étudier les caractéristiques de structure et d'évolution de la population : implantation géographique, sexe, âge, état matrimonial, activité de la population, population scolarisable, etc...

La loi précise que "le recensement est placé sous l'autorité et le contrôle d'un Comité National de Recensement".

b) Le Décret n° 74-220/PCMS/MD du 23 Août 1974 institue le Comité National du Recensement, 7 Comités Départementaux du Recensement et un Bureau Central du Recensement.

Il en fixe la composition et les attributions.

- c) L'Arrêté n° 004/SED/STAT du 26 Décembre 1975 désigne le personnel du Bureau Central du Recensement à Niamey, dont il fixe attribution et compétences.
- d) L'Arrêté n° 7/MP/STAT du 24 Mars 1977 porte nomination des responsables départementaux et d'arrondissement du Recensement Général de la Population et fixe leurs attributions.
- e) L'Arrêté n° 09/MP/STAT du 16 Mai 1977 fixe la date du Recensement de la Population d'Arlit du 30 au 20 Juin 1977, précise les attributions et désigne les responsables de l'opération.

Ce dénombrement est anticipé par rapport à celui des autres régions en raison des spécificités locales (saison propice à l'observation des populations nomades).

- f) Le Décret n° 77-125/PCMS/MP du 29 Septembre 1977 fixe la date et la durée du Recensement Général de la Population du 17 Octobre au 6 Novembre 1977 sur toute l'étendue du territoire national excepté les Arrondissements d'Arlit et de Bilma.
- g) L'Arrêté n° 06/MP/STAT du 6 Juillet 1978 fixe l'organisation d'un nouveau Recensement Général de la Commune de Niamey du 20 au 26 Juillet 1978. L'observation initiale avait été trop imparfaite. L'article 4 de cet arrêté stipule que:
- "A l'exception des ménages collectifs (casernes, établissements pénitenciers, hôpitaux, hôtels etc...), du Palais Présidentiel et des résidences du personnel bénéficiant du statut diplomatique, toute autre personne se trouvant sur le territoire de la Commune, qu'elle soit en visite (personne de passage) ou en résidence habituelle, a l'obligation d'accueillir l'agent recenseur et lui fournir des réponses exactes aux questions figurant sur le questionnaire du recensement".

#### 2. Les structures administratives et techniques

Les structures administratives ordinaires, fonctionnant habituellement dans le pays, ne suffisent pas pour couvrir l'ensemble des opérations d'un recensement exhaustif. Peu entraînées à la collecte de statistiques raffinées sur les populations, elles ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien administratif.

S'impose la nécessité de création d'organes administratifs et techniques plus appropriés qui fonctionneraient le temps des investigations sur le terrain.

#### C.1. Les Organes de Coordination et d'Orientation

#### 1. Le Ministère du Développement

L'ensemble des opérations de recensement est placé sous la tutelle du Ministère du Développement qui deviendra le 21 Février 1976 le Ministère du Plan.

- 2. Le Comité National du Recensement ou CNR asssure l'orientation générale des travaux au niveau national.
- Il est chargé d'établir et d'harmoniser la participation administrative de chacun des départements ministériels directement ou indirectement concernés par les opérations censitaires. Il a la responsabilité du contrôle budgétaire et administratif des travaux.

Ce Comité est présidé par le Ministre du Développement et comprend :

- les Ministres : de l'Intérieur des Finances de la Défense Nationale de la Jeunesse et des Sports de l'Information de l'Economie Rurale, du Climat et de l'Aide aux Populations de la Santé Publique et des Affaires Sociales,
  - ou leurs délégués,
- le Coordonnateur National, Sécrétaire, en l'occurrence le Directeur de la Statistique.

#### 3. Les Comités Départementaux du Recensement ou CDR

Il en est créé un par département. Le CDR assurera sous la présidence du Préfet, le dénombrement et la conduite de la campagne d'information auprès des recensés.

Chacun d'eux est composé outre le Préfet :

- des Sous-Préfets, Maires et Chefs de postes administratifs ;
  - des Inspecteurs de l'Enseignement Primaire ;
  - des Autorités militaires,
  - et du Responsable départemental, Sécrétaire.

#### 4. Les Sous-Comités du Recensement ou SCR

Sur ordre du CDR, est créé au niveau de chaque Arrondissement, un Sous-Comité du Recensement; ses tâches sont les suivantes:

- Organiser la campagne d'information censitaire au sein de l'arrondissement;
- Organiser la mise en place des structures techniques dans l'Arrondissement et veiller au bon déroulement des travaux.

Dans ce contexte, il s'occupera plus particulièrement du recrutement et de l'affectation du personnel, de l'affectation des locaux nécessaires (formation, superviseurs) ainsi que des véhicules et veiller au stockage du matériel et des documents. Il se compose de :

- Sous-Préfet, Président ;
- Commandants de Postes administratifs ;
- Chefs de Cantons ou de Groupements.

#### C.2. Le Bureau Central du Recensement ou BCR

Le BCR, établi à Niamey, aura à assurer l'ensemble des travaux de conception, d'organisation et de conduite des opérations. Sa direction est confiée au Coordonnateur National assisté de deux directeurs (Technique et Administratif) et du concours technique des Nations Unies.

#### C.3. Les Organes régionaux d'exécution

En l'absence des antennes régionales de la Direction de la Statistique, l'organisation et l'exécution du Recensement ont été confiées au niveau des départements au Service de l'Animation au Développement, relevant du Ministère du Plan.

#### Il est créé :

- un Bureau Départemental du Recensement ou BDR dans chaque département :
- un Bureau d'Arrondissement du Recensement ou BAR au niveau de chaque arrondissement.

Ces organes régionaux d'éxécution effectueront la totalité des travaux préparatoires et la conduite de la campagne d'information, ainsi que du dénombrement sur le terrain. Ils se composent principalement du Responsable départemental, des superviseurs, contrôleurs et agents recenseurs.

Leurs responsables travaillent en liaison avec les autorités administratives et coutumières en vue de saisir des informations relatives :

- au pré-comptage par sondage de la population des localités importantes;
- à la localisation des lieux habités par des "nomades":
- au recrutement en nombre suffisant de futurs agents recenseurs ;
- et enfin à l'établissement des calendriers historiques.

#### 3. Le Personnel

Il s'agit dans cette rubrique essentiellement du personnel ayant opéré au sein du Bureau Central du Recensement et de ses deux cellules techniques internes ainsi que du personnel ayant directement pris part à la collecte sur le terrain.

NOMBRE !	QUALITE !	OBSERVATIONS
1	Coordonnateur National	Directeur de la D.S.C.N
1	Directeur Technique	Détaché par la D.S.C.N.
1 1	Directeur administratif	
	et Financier	Détaché par le Plan
1	Expert en Recensement	Détaché par O.N.U
1	Adjoint Administratif	Volontaire des Nations-
		Unies
1 1	Démographe (*)	FAC, CILSS
1	Agent technique	Détaché par la D.S.C.N.
1	Comptable	Détaché par la D.S.C.N.
20	Commis	Détaché par la D.S.C.N.
1 1	Dactylographe	Détaché par la D.S.C.N.
4	Chauffeur	Détaché par la D.S.C.N.
1	Consultant Démographe	C. E. A.
DE LA CE	LLULE DE CARTOGRAPHIE	Fin d'activité en fin 1977
- 1	Expert en Cartographie	ONU
2	Volontaire du Service National français	Mise à jour des cartes
10	Agent de terrain	Mise à jour des cartes topographiques
10	Dessinateur	Réalisation des maquet- tes
4	Agent	Etablissement fichier des Villages
1	Agent	Reproduction des maquet- tes
1	Sécrétaire	, ,
2	Dactylographe	
1	Planton	
1	Gardien	. 70-42
5	Chauffeurs	

<sup>\*</sup> Poste pourvu par le F.A.C jusqu'en 1981 et le CILSS à partir de 1982.

NOMBRE !	QUALITE	! OBSERVATIONS
	\$- 90 ·	
DE LA	CELLULE INFORMATIQUE	Mise en place Novembre 1977
1	Chef de projet	Assistance Technique
		Française
1	Analyste Programmeur	Volontaire du Service
		National (français)
32	Agents de saisie	
	informatique	
1	Analyste Programmeur	Détaché de la
		Statistique
35	Agents de codification	The second secon
4	Pupitreur	
_ 1 _	Analyste Programmeur	Contractuel
2	Consultant	C.E.A., CILSS.
DES BURE	AUX DEPARTEMENTAUX	! En activité de Avril 1977 à Janvier 1978.
98	Personnel de l'Anima-	
	tion au Developpement	and the second s
DE LA CO	LLECTE SUR LE TERRAIN	
3 700	Agent recenseurs	
329	Controleurs	
56	Superviseurs	
7	Responsables départe-	
	mentaux	
360	Chauffeurs	
170	Guides	Pour la zone pastorale

Découpage Censitaire	ese apple on the		Zone de contrôle	Zone de Dénombrement ou Z.D.	
Administratives hniques NSEMENT	Organes d'éxécution	BCR Coordonnateur BDR Responsable Départemental	BAR Superviseurs Contrôleurs	Agents recenseurs	EXECUTION DU DENOMBREMENT
Structures Adminis et Techniques du RECENSEMENT	Organes de Coordination et d'Orientation MINISTERF DII	DEVELOPPEMENT CNR CDR			ANIMATION ET CAMPAGNE D'INFORMATION
Structures Administratives Ordinaires		Préfet	de de	Chef de Groupement Chef de Village Chef de tribu	SOUTIEN ADMINISTRATIF
Division Administrative		Pays Département	Arrondissement Canton	Groupement Village Tribu	

#### 4. Le Matériel

La Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux abrite dans ses locaux le Bureau Central du Recensement.

Le Service de la Cartographie bénéficie de la location d'un bâtiment.

Outre du matériel fongible, le Bureau Central du Recensement s'équipe de machines à écrire, de machines à calculer et de mobilier divers de bureau. Il dispose aussi de matériel roulant et de matériel cartographique.

#### a) Le matériel roulant

Un recensement exhaustif de la population d'un pays vaste comme le Niger, aux voies de communications limitées, ne peut se faire sans la mobilisation d'un parc-automobiles toutterrain important.

Cela est une condition première pour le transport non seulement des agents mais aussi des fournitures et des fruits de la collecte.

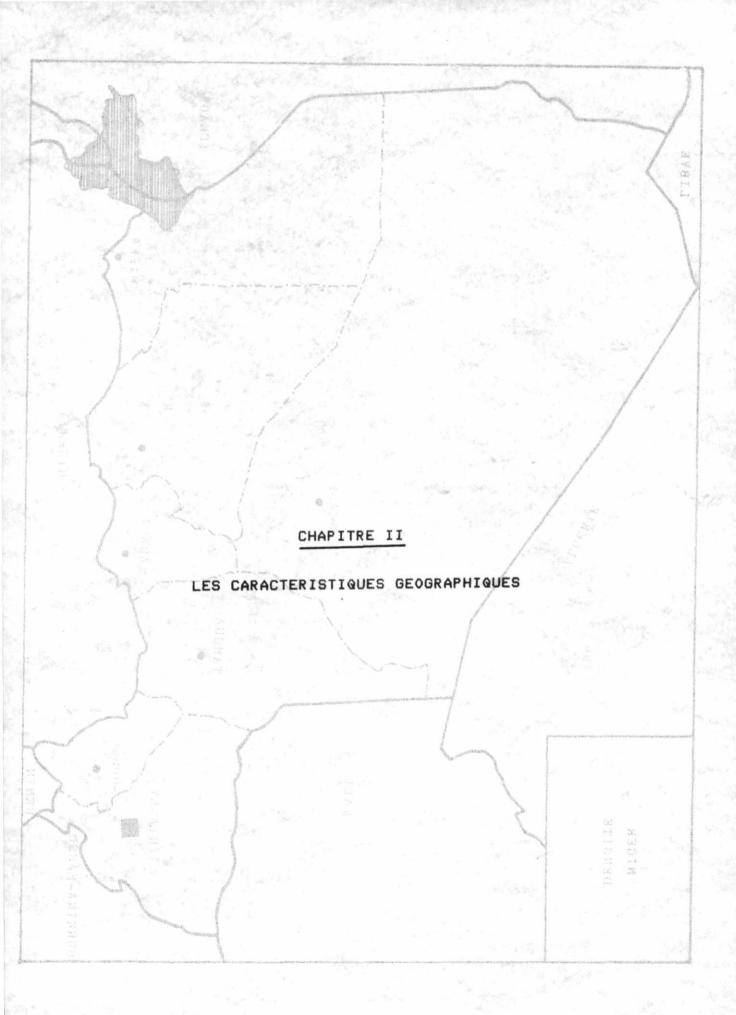
Le tableau qui suit donne l'inventaire du matériel roulant. Près de 400 véhicules ont été utilisés pour effectuer le Recensement.

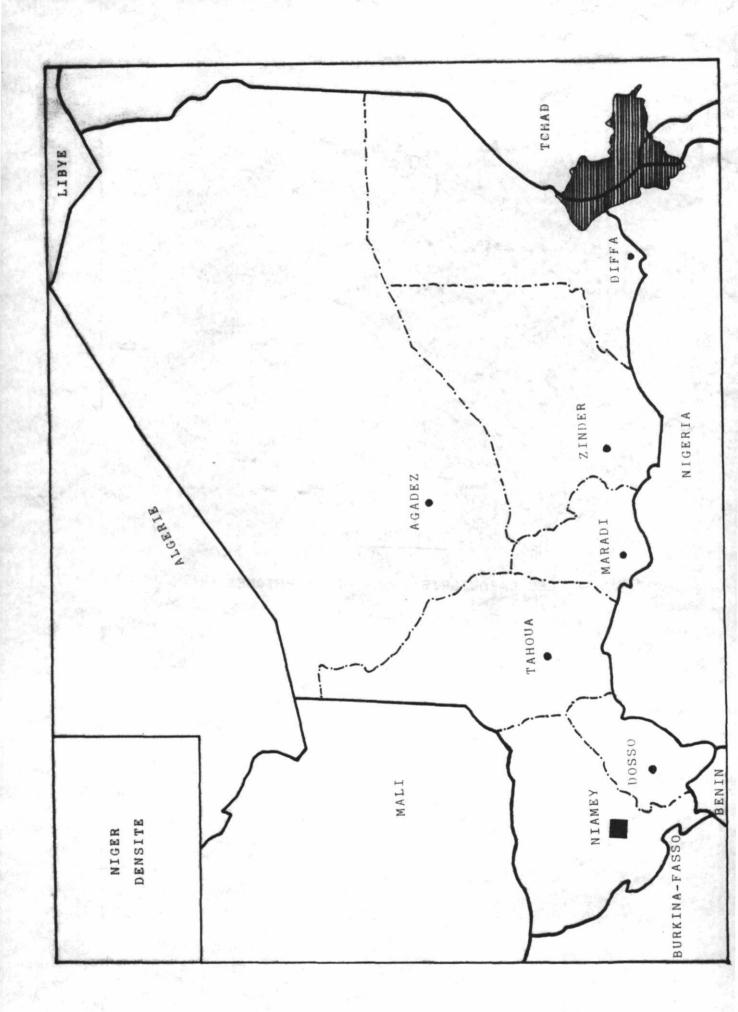
Nombre	Véhicules	Origine
358	Véhicules tout - terrain	Administration nigérienne et
		quelques par- ticuliers
5	V.T.T.	FNUAP
1	Fourgonnette	FNUAP
4	Véhicules de tourisme	FNUAP
30	Vélomoteurs	FNUAP

#### b) le Matériel cartographique

Parmi le matériel du Service de la Cartographie figuraient :

- une couverture photographique aérienne du Niger
- plusieurs jeux de cartes topographiques aux 1/200.000ème et 1/50.000ème
- du matériel topographique et de dessin
- une machine à tirer des plans sur papier ozalid
- une photocopieuse
- un massicot
- du mobilier divers (tables de dessin, armoires...)
- des équipements de camping.





#### A. UNE REPARTITION INEGALE DE LA POPULATION

Le Niger, avec 1 267 000 km2 est le deuxième pays le plus vaste du Sahel après le Tchad. Au recensement de 1977, il compte 5 102 990 habitants, soit une population d'un ordre de grandeur comparable à celui de la Haute Volta (1), du Mali ou du Sénégal.

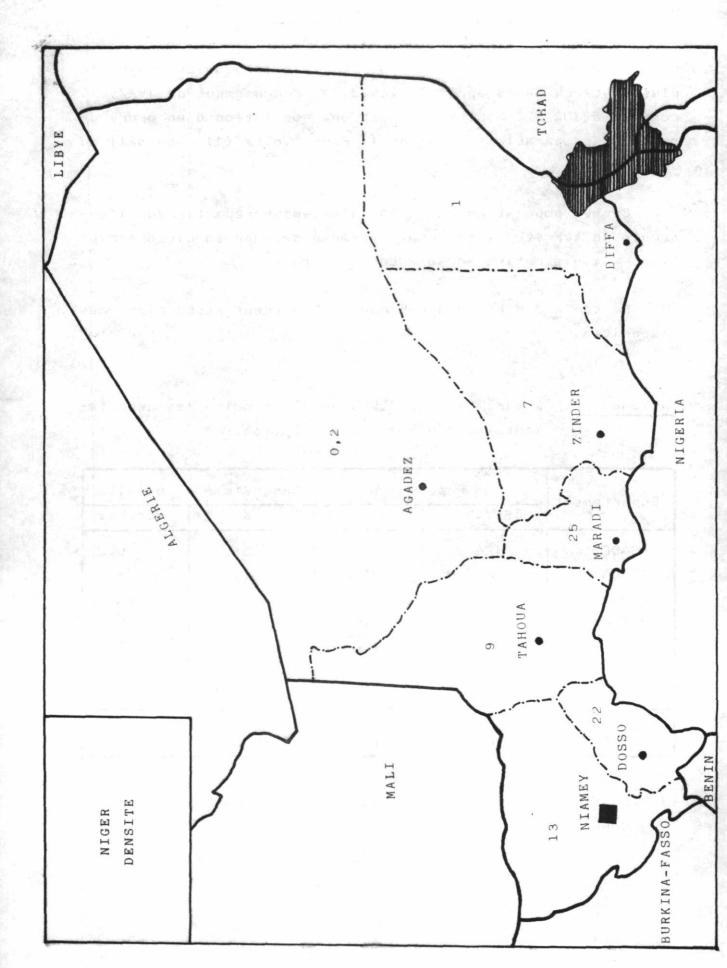
Cette population est très inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national lui-même découpé en circonscriptions administratives de grandeurs inégales.

Le tableau 1 et le graphique 1 illustrent assez bien ces disparités.

Tableau 1: Répartition de la population selon les départements et densités de population.

D4	Population			Superficie Densi	
Département -	Effec	tif	7.	7. 7.	Hbt/km2
AGADEZ	124	985	2,4	56,6	0,2
DIFFA	167	389	3,3	11,1	1
DOSSO	693	207	13,6	2,4	22
MARADI	949	747	18,6	3,0	25
NIAMEY	1 171	822	23,0	7,1	13
TAHOUA	993	615	19,5	8,4	9
ZINDER	1 002	225	19,6	11,4	7
NIGER ENTIER	5 102	990	100,0	100,0	4

(1) La Haute-Volta a été rebaptisée Burkina Faso depuis août 1984





Ainsi par exemple, le département septentrional d'Agadez qui couvre à lui tout seul plus de la moitié de la superficie totale (54 %) n'abrite guère que de 2 % des résidents, alors que le département de Niamey, sept fois moins grand, compte dix fois plus de résidents.

Autre exemple : le département de Maradi qui n'occupe que 3% du territoire, accueille cependant un résident sur cinq.

La densité mécanique résultant du rapport population et superficie totale, qui est de 4 habitants au kilomètre carré, ne rend pas compte de la réalité de la distribution spatiale de la population.

Les écarts de densité sont en fait considérables et ces indices de peuplement déclinent du Sud au Nord. Une ligne de partage semble couper le pays en deux au niveau du 15ème parallèle de latitude Nord sur la ligne Abalak - Tanout - N'Guigmi. La partie la plus étendue, correspondant au Nord désertique, a une densité de 0 à 1 habitant au kilomètre carré.

Il y a par contre concentration humaine dans la partie méridionale Ouest et centre du pays, plus viable aux points de vue climat et établissement humain. Les 3/4 de la population sont regroupés là sur un quart seulement du territoire national. Les densités des départements de Maradi et de Dosso sont respectivement 25 et 22 individus au kilomètre carré. Dans certains arrondissements, tels que Aguié, Madarounfa (MARADI), Matameye (ZINDER) et Bouza (TAHOUA), le nombre d'habitants au kilomètre carré atteint 40 à 50.

Tableau 2 : Répartition de la population par département et par arrondissement selon le sexe

Département et	radius 7	Nb d'hommes pour		
Arrondissement	Total	Hommes	Fennes	100 femmes
1 . AGADEZ	124 985	63 956	61 029	104,8
Agadez	92 140	47 011	45 129	104,2
Arlit	25 436	13 524	11 912	113,5
Bilma	7 409	3 421	3 988	85,8
2 . DIFFA	167 389	82 721	84 668	97,7
Diffa	58 875	28 625	30 250	94,6
Mainé Soroa	76 232	37 775	38 457	98,2
N'Guigmi	32 275	16 316	15 959	102,2
Non déclaré	7	5	2	250,0
3 . DOSSO	693 207	336 162	357 045	94,2
Birni N'Gaouré	140 128	66 280	73 848	89,7
Dogondout ch i	213 357	105 947	107 410	98,6
Dosso	160 902	76 612	84 290	90,9
Gaya	111 166	53 767	57 399	93,7
Loga	57 201	28 325	28 876	98,1
Non déclaré	10 453	5 231	5 222	100,2
4 . HARADI	949 747	472 116	477 631	98,8
Aguié	125 097	61 764	63 333	97,5
Dakoro	178 107	90 702	87 405	103,8
Guidan Roumji	138 905	68 402	70 503	97,0
Madarounfa	141 846	69 530	72 316	96,1
Hayah i	167 567	83 572	83 995	99,5
Tessaoua	144 482	71 952	72 530	99,2
Ville de Maradi	44 459	21 647	22 812	94,9
Non déclaré	9 284	4 547	4 737	96,0

Tableau 2 (suite) : Répartition de la population par département et arrondissement selon le sexe

Département et	EFFECTIF			Nb d'hommes
Arrondissement	Total	Hommes	Fennes	pour 100 femmes
5 . NIAMEY	1 171 822	592 286	579 536	102,2
Filingué	208 499	104 963	103 526	101,4
Niamey	131 145	66 820	64 325	103,9
Ouallam	143 431	75 635	67 796	111,6
Say	97 486	50 512	46 974	107,5
Téra	210 089	102 848	107 241	95,9
Tillabéry	138 199	68 129	70 070	97,2
Ville de Niamey	242 973	123 379	119 594	103,2
6 . TAHOUA	993 615	488 560	505 055	96,7
Birni N'Konni	175 159	87 105	88 054	98,9
Bouza	142 061	69 744	72 317	96,4
Illéla	131 744	65 274	66 470	98,2
Kefta	127 439	63 094	64 345	98,1
Hadaoua	147 713	72 132	75 581	95,4
Tahoua	135 078	65 971	69 107	95,5
Tchin-Tabaraden	103 169	49 417	53 752	91,9
Ville de Tahoua	31 252	15 823	15 429	102,5
7 . ZINDER	1 002 225	493 924	508 301	97,2
Gouré	114 098	56 430	57 668	97,8
Magaria	273 005	136 332	136 673	99,7
Matamey	114 610	54 765	59 845	91,5
Hiria	292 764	143 844	148 920	96,6
Tanout	149 317	73 308	76 009	96,4
Ville de Zinder	58 428	29 243	29 185	100,2
Non déclaré	3	2	1	200,0
NIGER	5 102 990	2 529 725	2 573 265	98,3

#### B. LA POPULATION PAR ZONE DE RESIDENCE

La répartition de la population par zone de résidence est entachée d'une erreur considérable qui a pour corollaire de défigurer par surestimation la population de certaines localités, faussant ainsi l'équilibre réel entre les effectifs ruraux et urbains du pays et les effectifs d'hommes et de femmes.

A l'origine de ces anomalies, il y a, comme cela a été souligné dès l'introduction, des redressements effectués au cours de l'exploitation et qui visaient à effacer un déficit flagrant du nombre de femmes dans presque tous les départements.

Ces ajustements n'auraient en définitive touché surtout que des localités codées en tête de liste dans chaque département et correspondant à des centres urbains.

Les effets pervers de la redistribution ratée vont apparaître encore au chapitre 2 relatif aux caractéristiques démographiques, dans la présentation de la structure par sexe de la population.

#### B.1. LA POPULATION RURALE

La grande majorité de la population du Niger vit dans les campagnes. Le pourcentage de ruraux varie de 71 pour le département d'Agadez à 92 dans le département de Dosso.

Tableau 3 : Nombre et Taille moyenne des villages par département.

D4===+	Popul. r	urale	Vi	Km2 pour	
Départ.	Effectif	7.	nb	Taille Moyenne (Hbts)	un village
AGADEZ	88 882	71,1	110	808,0	5 765,5
DIFFA	149 896	89,6	547	274,0	256,3
DOSSO	639 442	92,2	1 292	494,9	24,0
MARADI	856 788	90,2	2 151	398,3	17,9
NIAMEY	897 487	76,6	1 450	619,0	62,3
TAHOUA	902 414	90,8	955	944,9	111,7
ZINDER	911 878	91,0	2 110	432,2	68,9
NIGER ENTIER	4 446 787	87,1	8 615	516,2	137,7

La taille moyenne des 8 600 villages est d'environ 500 habitants. Il est à noter que le nombre moyen d'habitants par village approche du millier dans les départements de Tahoua (945) et d'Agadez (808). Dans le département de Diffa, il est de moitié inférieur à la moyenne nationale.

Sur cinq villages nigériens, les départements de Maradi, Dosso, Niamey et Zinder en comptent chacun un.

Dans la première circonscription administrative citée, on en rencontre tous les 18 km2, dans la seconde circonscription tous les 24 km2. A Niamey et à Zinder, il y a respectivement un village tous les 62 et 69 km2.

Il faut des espaces 10, 20 fois plus grands pour rencontrer un village dans les autres départements et même près de 6 000 km2 dans le département d'Agadez. Ces vides s'expliquent dans les contraintes du milieu, de l'aridité.

La comparaison avec les chiffres datant de l'Enquête Démographique de 1960, fait ressortir une augmentation considérable de la taille moyenne des villages nigériens : 516 en 1977 contre 278 en 1960. (1)

# B.2. LA POPULATION URBAINE

# a) Définition et localisation des centres urbains

A la faveur du Recensement Général de la Population de 1977, environ 650 000 citadins ont été dénombrés au Niger, soit 13 % des résidents répartis entre 42 centres.

La définition du "Centre Urbain" retenue par le recensement est liée à la présence ou non d'une infrastructure administrative dans la localité. Sont considérés comme centres urbains :

- tous les chefs-lieux de département et d'arrondissement ;
- les localités où se trouve un Poste Administratif si elles comptent au moins 2 500 habitants.

Cette définition exclut les nouvelles agglomérations minières en voie de création au moment du recensement comme Akokan dans l'arrondissement d'Arlit.

(1) Etude démographique du Niger 1er fascicule - Données collectives - Résultats définitifs Paris, 1962, page 18.

Tableau 4 : Population des Centres Urbains par sexe

Centres Urbains par département	TOTAL	HONNES	FEMMES	Nb d'hommes pour 100 femmes
1 . AGADEZ	36 103	18 443	17 660	104,4
Commune d'Agadez	20 643	10 248	10 395	98,6
In-Gall	3 354	1 557	1 797	86,6
Arlit	10 386	5 837	4 549	128,3
Bilma	1 720	801	919	87,2
2 . DIFFA	17 493	8 491	9 002	94,3
Diffa	4 253	2 044	2 209	92,5
Matne-Soroa	4 973	2 507	2 466	101,7
N'Guigai	8 267	3 940	4 327	91,1
3 . DOSSO	53 765	21 577	32 188	67,0
Birni-N'Gaouré	10 479	3 903	6 576	59,4
Commune de Dogondoutchi	14 629	6 503	8 126	80,0
Commune de Dosso	16 959	5 587	11 372	49,1
Gaya	8 709	4 169	4 540	91,8
Loga	2 989	1 415	1 574	89,9
4 . MARADI	92 959	45 335	47 624	95,2
Aguié	6 651	3 317	3 334	99,5
Gazawa	3 538	1 658	1 880	88,2
Dakoro	10 688	5 317	5 371	99,0
Guidan-Roumji	3 006	1 440	1 566	92,0
Tibiri	7 283	3 481	3 802	91,6
Maradounfa	3 453	1 614	1 839	87,8
Hayah i	3 292	1 658	1 634	101,
Commune de Tessaoua	10 590	5 204	5 386	96,0
Ville de Maradi	44 458	21 646	22 812	94,

Tableau 4 (Suite) : Population des Centres Urbains par sexe.

Centres Urbains par département	TOTAL	EFFECTIF HONNES	FEMES	No d'honnes pour 100 fennes
S . NIAMEY	274 335	138 647	135 688	102,2
Commune de Filingué	6 311	3 180	3 131	101,6
Qualan	3 712	1 758	1 954	90,0
Say	4 405	2 266	2 139	105,9
Tera anipasap	8 761	4 142	4 619	89,7
Ayorou	12 462	6 094	6 368	95,7
Tillabéri	5 270	2 669	2 601	102,6
Ville de Nianey	233 414	118 538	114 876	103,2
. TAHOUA	91 201	40 373	50 828	79,4
Cne de Birni-N'Konni	16 286	7,817	8 469	92,3
Malbaza usine	3 858	1.864	1 994	93,5
Bouza	5 290	1 670	3 420	46,1
Illéla	8 299	3 147	5 152	61,1
Keita	3 572	1 793	1 779	100,8
Kadaoua	14 988	5 244	9 744	53,8
Tch in-Tabaraden	7 656	3 015	4 641	65,0
Ville de Tahoua	31 252	15 823	15 429	102,6
7 . ZINDER	90 347	44 605	45 742	97,5
Gouré	7 612	3 641	3 971	91,7
Magaria and the Arms	7 856	3 854	4 002	96,3
Nataneye	7 085	3 371	3 714	90,8
Hiria	8 420	4 279	4 141	103,3
Tanout	5 460	2 538	2 922	86,9
Ville de Zinder	53 914	26 922	26 992	99,7
NIGER 42 centres	656 203	317 471	338 732	93,7

Près de la moitié de la population urbaine est concentrée dans le département de Niamey. La capitale, à elle seule, en abrite les 36 %. Les départements de Maradi, Tahoua et Zinder, quant à eux en accueillent chacun environ 14%.

Tableau 5 : Pourcentages de citadins par département

Département		Popul	lation		% de	100	
(7) Make	To	tale	Urba	aine	citadins	citadins	
AGADEZ	124	985	36	103	28,9	5,5	
DIFFA	167	389	17	493	10,5	2,7	
DOSSO	693	207	53	765	7,8	8,2	
MARADI	949	747	92	959	9,8	14,2	
NIAMEY	1 171	822	274	335	23,4	41,8	
TAHOUA	993	615	91	201	9,2	13,9	
ZINDER	1 002	225	90	347	9,0	13,8	
NIGER ENTIER	5 102	990	656	203	12,9	100,0	

Il convient de signaler aussi que le vaste et "vide" département d'Agadez est le plus "urbanisé" du pays avec près de 30 % de sa population vivant en zone urbaine.

En cela, il devance le département de Niamey (23 %). A l'opposé, Dosso est le département le moins "urbanisé" (8 %), distancé de peu par celui de Diffa (10 %).

Partout, à l'exception de Diffa, la capitale départementale est la localité la plus peuplée. Le chef-lieu d'arrondissement de N'Guigmi, qui est l'exception confirmant la règle, a une population deux fois plus importante que celle du chef-lieu de département.

# b) Typologie des centres urbains selon la taille

Tableau 6 : Les Centres Urbains par tranche de population

Type	Nombre	Population		
moins de 2 000 habitants	1	1 720		
2 000 - 4 999 habitants	12	44 40		
5 000 - 9 999 habitants	15	108 930		
10 000 - 19 999 habitants	9	117 46		
20 000 - 49 999 habitants	3	96 353		
50 000 - 99 999 habitants	1	53 91		
100 000 habitants et plus	1	233 414		
TOTAL	42	656 203		

La taille moyenne des centres urbains nigériens est relativement faible, de l'ordre de 16 000 habitants. Seule la ville de Niamey dépasse les 100 000 habitants, suivie par l'ancienne capitale, Zinder. Cette dernière est l'unique centre de la tranche des 50 000 à 99 999 individus.

Les cinq principaux centres urbains par ordre de grandeur décroissant sont : Niamey, Zinder, Maradi, Tahoua et Agadez.

#### C. LA POPULATION DES DEPARTEMENTS

#### C.1. L'EQUILIBRE DES SEXES

On compte en général 98 hommes pour 100 femmes (Tableau 2). Cette tendance à une légère suprématie féminine est démentie dans deux départements, Agadez et Niamey où le rapport de masculinité est respectivement de 105 environ et de 102.

Ce déficit féminin exceptionnel est-il le résultat d'une sous-estimation?

Dans le premier cas, tout laisse à penser que le phénomène est surtout tributaire de l'afflux de main-d'oeuvre masculine, dans la cité minière d'Arlit en particulier. Dans l'arrondissement du même nom, il y a près de 114 hommes pour 100 femmes.

Le déséquilibre des sexes est encore plus marqué dans le centre urbain d'Arlit crédité de 128 hommes pour 100 femmes (Tableau 4).

Dans le second cas, c'est l'attraction de la ville de Niamey qui explique le niveau du rapport de masculinité.

Autrement dit dans les deux départements en question, le phénomène migratoire, avec un solde positif, modifierait la structure par sexe de la population.

Un deuxième fait retient l'attention: c'est la masculinité réduite dans la population du département de Dosso (94 hommes pour 100 femmes). Le déficit masculin est très prononcé dans l'arrondissement de Birni N'Gaouré d'où le rapport de masculinité de 89,7 s'explique très vraisemblablement par le départ d'une partie des effectifs d'hommes vers le Bénin frontalier. Il s'agirait surtout de pasteurs peuls qui pratiquent la transhumance dans des pâturages jouxtant le Bénin.

# C.2 . LA JEUNESSE DE LA POPULATION

La grande jeunesse de la population est attestée par les chiffres du Tableau 7 et le développement du chapitre II.

Il faut cependant noter une proportion moindre d'enfants dans les départements de Diffa et de Zinder et un gonflement compensatoire de la tranche de 15-59 ans.

Le fléchissement est dû sans doute aux difficultés de détermination précise des âges.

Tableau 7 : Structure par âge de la population résidente selon le département

Départe ment	- 15 ans	15 - 59 ans	60 ans et +	Total
AGADEZ	44	50	6	100,0
DIFFA	35	58	7	100,0
DOSSO	47	48	5	100,0
MARADI	47	49	4	100,0
NIAMEY	44	51	5	100,0
TAHOUA	47	49	4	100,0
ZINDER	38	56	6	100,0
NIGER ENTIER	44	51	5	100,0

# C.3. UNE GRANDE DIVERSITE ETHNIQUE

La population nigérienne est composée de plusieurs ethnies. La plupart d'entre elles se retrouvent également dans les pays voisins, comme :

- Les Haoussa au Nigeria
- Les Djerma-songhay (1) au Mali
  - Les Peul au Mali, Nigeria, Bénin, Haute-Volta...
- Les Touareg au Mali, Algerie, Libye...
- Les Kanouri au Nigeria, Tchad, ...

<u>Tableau 8</u>: Distribution des résidents nigériens selon l'éthnie par département

DEPARTEMENT	NIGER ENTIER	AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	ZINDER
DJERMA	1 062 359	2 539	783	345 899	3 091	701 868	5 244	2 935
HAOUSSA	2 688 465	16 227	4 679	275 042	827 673	135 304	758 638	670 902
PEUL	521 707	10 197	51 606	59 937	78 276	150 348	27 413	143 930
TOUARES	465 772	82 271	2 798	1 914	29 428	110 351	189 599	49 411
KANOURI	213 740	5 378	87 629	406	1 295	2 925	685	115 422
TOUBOU	25 054	2 952	10 941	256	298	211	229	10 167
ARABE	16 689	2 694	4 602	66	230	720	7 513	864
AUTRE	27 025	236	302	5 289	791	18 243	702	1 462
TOTAL	5 020 811	122 494	163 340	688 809	941 082	1 119 970	990 023	995 093
-	100,0	2,4	3,3	13,7	18,7	22,3	19,7	19,8

(1) Sous la rubrique Djerma, ont été regroupés aussi les Songhay qui sont l'ethnie apparentée par excellence.

Tableau 9 : Répartition de 100 résidents nigériens de chaque département par ethnie

DEPARTEMENT ETHNIE	NIGER ENTIER	AGADEZ	DIFFA	DOSS0	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	ZINDER
DJERMA	21,2	2,1	0,5	50,2	0,3	62,7	0,5	0,3
HAOUSSA	53,5	13,2	2,9	39,9	87,9	12,1	76,6	67,4
PEUL	10,4	8,3	31,6	8,7	8,3	13,4	2,8	14,5
TOUAREG	9,3	67,2	1,7	0,3	3,1	9,8	19,1	5,0
KANOURI	4,3	4,4	53,6	0,1	0,1	0,3	0,1	11,6
TOUBOU	0,5	2,4	6,7	٤	6	е	6	1,0
ARABE	3,3	2,2	2,8	e	e	0,1	0,8	0,1
AUTRE	0,5	0,2	0,2	0,8	0,1	0,6	0,1	0,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Au Niger, la population est constituée en majorité de Haoussa (environ 54 % des Nigériens), répartis particulièrement dans trois départements :

- Maradi où ils représentent 88 % de la population nigérienne ;

Les Djerma, (ou plutôt le groupe djerma - songhai)
(21 %) forment la deuxième ethnie. Ils sont installés
essentiellement dans la région du fleuve, à l'Ouest et au SudOuest du pays (Dosso). Le département de Niamey regroupe 66 %
d'entre eux.

Peul (521 000) et Touareg (465 000) sont les troisième et quatrième ethnies du pays par leur nombre. Souvent pasteurs nomades, ils sont dispersés à travers le Niger. Il est à signaler que les Peul constituent la deuxième composante ethnique des départements de Diffa, Zinder, Niamey et Maradi.

Quant aux Touareg, ils représentent 67 % de la population du département d'Agadez.

210 000 Kanouri se répartissent dans la partie orientale du pays, notamment sur les bords du Lac Tchad. C'est le département de Zinder qui en abrite le plus gros contingent, soit 115 000 individus. Ils forment par ailleurs 54 % de la population du département de Diffa.

Tableau 10 : Répartition de 100 résidents nigériens de chaque ethnie par département

DEPARTEMENT	NIGER ENTIER	AGADEZ	DIFFA	DOSS0	MARADI	NIAMEY	Tahqua	ZINDER
DJERMA	100,0	0,2	6	32,6	0,3	66,1	0,5	0,3
HAOUSSA	100,0	0,6	0,2	10,2	30,8	5,0	28,2	25,0
PEUL	100,0	2,0	9,9	11,5	15,0	28,8	5,2	27,6
TOUAREG	100,0	17,7	0,6	0,4	6,3	23,7	40,7	10,6
KANOURI	100,0	2,5	41,0	0,2	0,6	1,4	0,3	54,0
TOUBOU	100,0	11,8	43,7	1,0	1,2	0,8	0,9	40,6
ARABE	100,0	16,1	27,6	0,4	1,4	4,3	45,0	5,2
AUTRE	100,0	0,9	1,1	19,6	2,9	67,5	2,6	5,4
TOTAL	100,0	2,4	3,3	13,7	18,7	22,3	19,7	19,8

Il y a 25 000 Toubou établis à Diffa, Zinder et Agadez ainsi que 17 000 Arabes surtout à Tahoua, Diffa, Agadez et Zinder.

Plusieurs autres minorités ethniques peuplent le Niger. 67% de ces "autres" Nigériens sont présents dans le département de Niamey qui est le pôle d'attraction. C'est également là que résident 63 % des 82 000 étrangers vivant au Niger.

Ces 51 000 étrangers représentent 4,4% de la population totale du département soit une représentation supérieure à la moyenne nationale qui est de 1,6 % .

Les autres régions d'accueil de la population étrangère sont surtout Maradi (10,5%) et Zinder (9%).

<u>Tableau 11:</u> Population résidente de Nigériens et d'étrangers des deux sexes par département.

Départ.	Effec	Effectif des résidents								
radio	Total	Nigériens	Etrangers	Total étrangers	Popul.					
AGADEZ	124 985	122 494	2 491	3,0	2,0					
DIFFA	167 389	163 340	4 049	4,9	2,4					
DOSSO	693 207	688 809	4 398	5,4	0,6					
MARADI	949 747	941 082	8 665	10,5	0,9					
NIAMEY	1 171 822	1 119 970	51 852	63,1	4,4					
TAHOUA	993 615	990 023	3 592	4,4	0,4					
ZINDER	1 002 225	995 093	7 132	8, 7	0,7					
NIGER ENTIER	5 102 990	5 020 811	82 179	100,0	1,6					

#### C.4. LES MOUVEMENTS

L'analyse porte uniquement sur les migrations dont l'approche demeure, du reste parcellaire en raison des inssuffisances aux niveaux de la collecte, de la tabulation et de l'exploitation des résultats.

Comme recueil de données de mouvement de la population, le questionnaire du recensement nigérien ne retenait, et de manière indirecte, que les migrations. Le croisement des indications des lieux de dénombrement et de naissance des individus devrait en effet rendre compte de la migration dite "durée de vie" et permettre de définir des courants migratoires. Il s'agit en fait de la répartition des personnes dont la résidence à la date du recensement est autre que leur zone de naissance.

La tabulation des résultats est incomplète en ce sens qu'elle ne prévoit pas de classement par lieu de résidence et lieu nominal de naissance. Autrement dit, reste inconnue l'origine géographique précise de la population non native des lieux de dénombrement. Au stade actuel donc de l'exploitation informatique, il est impossible:

- de repérer les "sortants" de chaque strate administrative;
  - d'estimer la migration nette dans chaque département,
- et de cerner l'origine et le terme de chaque courant migratoire à destination et en provenance de chaque département.

L'utilisation de ces statistiques du lieu de naissance pour l'analyse des migrations se heurte aussi au défaut d'indication sur la date des migrations. Dans la catégorie des "migrants" figurent aussi bien des personnes présentes au lieu de dénombrement depuis plusieurs décennies que de personnes dont l'arrivée remonte à quelques jours seulement avant la date du recensement.

Un autre inconvénient de cette approche est que sont considérés comme "non-migrants" tous ceux dénombrés au lieu de naissance même si nombre d'entre eux ont probablement eu à participer à plusieurs phénomènes migratoires.

En d'autres termes, les données de mouvement se présentent comme si la migration est toujours directe du lieu de naissance jusqu'au lieu de résidence enregistré.

Il est à signaler enfin, que l'exploitation du recensement nigérien ne fournit aucune ventilation de la population selon le statut de résidence, en résidents présents, résidents absents et visiteurs.

Ces remarques préliminaires soulignent les limites de l'analyse se fondant sur la seule comparaison des lieux de naissance et de résidence des individus.

Des tableaux 12 et 13, il apparaît que la population du Niger est relativement stable. Quel que soit le degré de précision géographique, une grande majorité des résidents sont natifs de leur lieu de dénombrement :

- 93 % résident dans le département même où ils sont nés;
- 89 % environ résident dans l'arrondissement même où ils sont nés ;
- 68 % environ résident dans le canton même où ils sont nés.

Les individus originaires d'un autre département ou de l'étranger sont peu nombreux car représentant respectivement 2,7 % et 1,6 % de l'effectif total de la population.

Les déplacements sont semble t-il fonction à la fois de l'âge, du sexe et de la région d'habitat.

Tableau 12: Proportion de personnes nées ou non au département de résidence selon le sexe et le groupe d'âge

4.00				LIEU	DE	NAISSANCE			
AGE	ocidateS	EXE MASCULIN	製造 成り	SEXE FEMININ			ENSEMBLE		
	Départ de résidence	Ailleurs	Non Déclaré	Départ de résidence	Ailleurs	Non Déclaré	Départ de résidence	Ailleurs	Non Déclar
0 - 4	97,4	1,8	1,8	96,3	1,9	1,8	96,4	1,9	1,8
5 - 9	95,9	2,4	1,7	95,6	2,7	1,7	95,8	2,5	1,7
10 - 14	94,9	3,0	2,0	94,2	3,8	2,0	94,6	3,4	2,0
15 - 19	93,3	4,5	2,6	93,4	4,3	2,4	93,3	4,4	2,3
20 - 24	90,9	6,6	2,5	92,1	5,2	2,7	91,6	5,8	2,6
25 - 29	90,4	7,1	2,5	91,3	5,9	2,8	91,0	6,4	2,6
30 - 34	90,6	6,7	2,7	91,5	5,5	3,0	91,0	6,1	2,9
35 - 39	89,7	7,5	2,8	90,7	6,3	3,0	90,2	6,9	2,9
40 - 44	90,1	6,8	3,1	91,6	5,2	3,2	90,8	6,1	3,1
45 - 49	89,4	7,7	2,9	91,4	5,8	2,8	90,2	6,9	2,9
50 - 54	90,4	6,3	3,3	92,2	4,8	3,0	91,2	5,6	3,2
55 - 59	90,5	6,5	3,0	91,7	5,1	3,2	91,0	6,0	3,0
60 - 64	90,9	5,7	3,3	92,8	4,0	3,2	91,8	4,9	3,3
65 - 69	90,6	5,9	3,5	92,8	4,4	2,8	91,5	5,3	3,2
70 - 74	91,1	5,3	3,6	93,0	3,9	3,1	92,0	4,6	3,4
75 - 79	91,6	5,3	3,0	92,4	4,5	3,0	92,0	5,0	3,0
80 et +	91,9	4,9	3,2	93,2	3,8	3,0	92,6	4,3	3,1
N. D.	52,3	7,9	39,8	69,5	5,5	25,0	61,4	6,6	32,0
ENSEMBLE	93,1	4,5	2,4	93,5	4,1	2,4	93,3	4,3	2,4

Tableau 13 : Répartion de 100 résidents de chaque groupe d'âge quinquennal selon le lieu de naissance.

			LIEU	DE	NAISSANCE		
AGE	Canton de résidence	Autre canton de l'arrondt de résidence	Ailleurs dans le départ.	Autre Départ.	A 1'étranger	Non Déclaré	TOTAL
0 - 4	72,7	20,9	2,8	1,2	0,6	1,8	100,0
5 - 9	71,5	21,0	3,2	1,8	0,8	1,7	100,0
10 - 14	70,7	20,0	3,9	2,3	1,1	2,0	100,0
15 - 19	67,9	20,7	4,7	2,9	1,5	2,3	100,0
20 - 24	65,0	21,3	5,3	3,8	2,0	2,6	100,0
25 - 29	64,4	21,0	5,6	4,1	2,3	2,6	100,0
30 - 34	63,8	21,6	5,6	3,7	2,4	2,9	100,0
35 - 39	63,6	20,4	6,2	4,3	2,6	2,9	100,0
40 - 44	64,0	21,2	5,6	3,4	2,7	3,1	100,0
45 - 49	64,3	19,5	6,4	4,0	2,9	2,9	100,0
50 - 54	64,4	21,3	5,5	2,9	2,7	3,2	100,0
55 - 59	65,4	18,9	6,7	3,3	2,7	3,0	100,0
60 - 64	65,3	20,8	5,7	2,6	2,3	3,3	100,0
65 - 69	66,5	18,3	6,8	3,1	2,1	3,2	100,0
70 - 74	66,1	20,2	5,7	2,6	2,0	3,4	100,0
75 - 79	67,5	18,1	6,4	2,8	2,2	3,0	100,0
80 et +	65,9	21,3	5,4	2,4	1,9	3,1	100,0
N. D.	41,5	15,5	4,4	4,4	2,2	32,0	100,0
ENSEMBLE	68,0	20,8	4,5	2,7	1,6	2,4	100,0

Tableau 14 : Population résidence par département selon le lieu de naissance

DEPARTEMENT	- 46	Digital of	LIEU C	E NAISSANCE		100	
DE RESIDENCE	TOTAL	Canton de Résidence	Autre Canton de l'arrt de résid.	Ailleurs dans le Départ. de résid.	Autre Département	A l'Etranger	Non Déclaré
AGADEZ	124 985	84 413	10 211	3 130	17 374	2 775	7 082
DIFFA	167 389	99 063	41 076	4 354	5 785	4 595	12 516
DOSSO	693 207	555 771	89 466	22 118	9 607	4 907	11 338
MARADI	949 747	528 021	329 383	42 651	21 132	9 880	18 680
NIAHEY	1 171 822	763 113	160 685	105 178	57 054	45 779	40 013
TAHOUA	993 615	751 676	194 069	20 264	11 084	4 431	12 091
ZINDER	1 002 225	688 653	236 326	30 706	15 605	8 072	22 863
NIGER ENTIER	5 102 225	3 470 710	1 061 216	228 401	137 641	80 439	124 583

Tableau 15 : Répartition de 100 résidents de chaque département selon leur lieu de naissance

DEPARTEMENT			LIEU D	E NAISSANCE	T.St.		
DE RESIDENCE	TOTAL	Canton de Résidence	Autre Canton de l'arrt de résid.	Ailleurs dans le Départ. de résid.	Autre Département	A 1'Etranger	Non Déclaré
AGADEZ	100,0	67,5	8,2	2,5	13,9	2,2	5,7
DIFFA	100,0	59,2	24,5	2,6	3,5	2,7	7,5
DOSS0	100,0	80,2	12,9	3,2	1,4	0,7	1,6
MARADI	100,0	55,6	34,7	4,5	2,2	1,0	2,0
NIAMEY	100,0	65,1	13,7	9,0	4,9	3,9	3,4
TAHOUA	100,0	75,7	19,5	2,0	1,1	0,5	1,3
ZINDER	100,0	68,7	23,6	3,1	1,5	0,8	2,3
NIGER ENTIER	100,0	68,0	20,8	4,5	2,7	1,6	2,4

## a) Age et Sexe

Les proportions de ceux qui ont changé de résidence augmentent réguliérement avec l'âge jusqu'aux environs de 50 ans. Elles atteignent un maximum entre 30 et 50 ans, c'est-àdire dans les tranches d'âge de pleine activité.

La propension à migrer hors de la circonscription d'origine est peu différente selon les sexes, avec toutefois une mobilité masculine légèrement supérieure à celle des femmes.

A partir de 15 ans, cela est constamment vérifié. Un écart à ce constat général est enregistré dans les départements de Maradi et Dosso où semble régner une meilleure stabilité masculine (Tableau n° 8 en Annexe).

## b) Région d'habitat

Au Niger, 4 % de la population peuvent être considérés à l'interieur de leur département de résidence comme des "migrants". Ils sont nés ailleurs. La proportion varie cependant considérablement d'une circonscription administrative à l'autre.

Ainsi est-elle de 16 % dans le département d'Agadez, 9 % dans celui de Niamey et 6 % à Diffa. Les pourcentages enregistrés dans les autres départements n'excèdent les 3 %, traduisant la grande stabilité de la population de ces régions.

La même tendance est observée au niveau des arrondissements. Agadez et Niamey ont 18 % de leurs habitants qui sont "étrangers" à leur arrondissement de résidence, contre moins de 9 % dans chacun des cinq autres départements.

Niamey et Agadez sont donc des pôles privilégiés d'attraction.

Ils doivent cette situation :

- l'un à la présence de la Capitale d'Etat, génératrice de concentration de richesses humaines et économiques et de développement social.
- l'autre à l'exploitation de richesses minières (Uranium) qui fit se développer à brefs délais des activités
  nouvelles, modernisant les branches de l'économie nationale.
  Ce qui est un facteur majeur d'expansion de la migration
  interne vers le département d'Agadez.

Le flux migratoire au profit des cantons est plus important que celui qui conduit d'un arrondissement à un autre ou d'un département à un autre.

En effet, la mobilité de la population est plus grande à l'intérieur des cantons.

A ce niveau de référence, Agadez et Niamey n'occupent pas le premier rang d'instabilité.

Tableau 16 : Proportion (%) de la population née ou non au lieu de résidence (1) - Ensemble des 2 sexes

	The Congression of	13	LIEU DE I	RESIDENCE			
DEPARTEMENT	DEPA	RTEMENT	ARROND	ISSEMENT	CANTON		
	Non Migrants	Migrants	Non Migrants	Migrants	Non Migrants	Migrants	
AGADEZ	78	16	76	18	67	27	
DIFFA	86	6	84	8	59	33	
DOSSO	96	2	93	5	80	18	
HARADI	95	3	90	8	56	42	
NIAMEY	88	9	79	18	65	32	
TAHOUA	97	2	95	4	76	23	
ZINDER	95	3	92	6	69	29	
NIGER ENTIER	93	4	89	9	68	30	

(1) Le complément à 100 de ces proportions concerne les non - déclarés

Tableau 17 : Nombre de migrants selon le type de migration par département

DEPARTEMENT TYPE DE MIGRATION	NIGE		AG	ADEZ	DIF	FA	DOS	SS0	MAF	RADI	NI	MEY	TAI	HOUA	ZIN	DER
TOUS TYPES	1 507	697	33	490	55	810	126	098	403	046	368	696	229	848	290	709
INTERNE	1 427	258	30	715	51	215	121	191	393	166	322	917	225	417	282	637
Dans le même arrondissement	1 061	216	10	211	41	076	89	466	329	383	160	685	194	069	236	326
D'un arrond. à un autre dans le même département	228	401	3	130	4	354	22	118	42	651	105	178	20	264	30	706
D'un département à un autre	137	641	17	374	5	785	9	607	21	132	57	054	11	084	15	605
INTERNATIONAL	80	439	2	775	4	595	4	907	9	880	45	779	4	431	8	072

Tableau 18 : Répartition de 100 migrants de chaque département selon le type de migration

DEPARTEMENT TYPE DE MIGRATION	NIGER ENTIER	AGADEZ	DIFFA	DOSS0	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	ZINDER
TOUS TYPES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
INTERNE	94,7	91,7	91,8	96,1	97,5	87,6	98,0	97,2
Dans le même arrondissement	70,4	30,5	73,6	71 0	81,7	43,6	84,4	81,3
D'un arrond. à un autre dans le même département	15,2	9,3	7,8	17,5	10,6	28,5	8,8	10,5
D'un département à un autre	9,1	51,9	10,4	7,6	5,2	15,5	4,8	5,4
INTERNATIONAL	5,3	8,3	8,2	3,9	2,5	12,4	2,0	2,8

Des dernières colonnes du Tableau 16, il se dégage que près d'un individu sur trois réside hors du canton natal. Ce rapport moyen présente des variations accentuées d'un département à l'autre.

C'est le département de Maradi qui compte la population cantonale la moins stable du pays. Près de la moitié (42 %) des habitants sont des migrants. Ailleurs, les chiffres sont moins élevés, variant de 33 à 18 % .

Il est intéressant de noter que l'une des particularités essentielles de la migration interne au Niger consiste
dans l'éloignement administratif réduit. Les 3/4 des migrations ont lieu à l'intérieur de l'arrondissement. Le quart
restant se déroule d'une part entre arrondissements voisins et
d'autre part entre départements, la dernière forme de
migration étant la moins courante.

Il y a tout de même des écarts à cette tendance généralement observée.

Ainsi, les migrations (internes) dans le département d'Agadez sont dominées par les échanges inter-départementaux qui constituent plus de la moitié des mouvements. Cela signifie que l'origine des "nouveaux venus" est plus lointaine.

L'attraction s'exerce sur des gens de divers horizons géographiques à cause du nouveau marché de l'emploi né de l'exploitation des ressources minières. Les courants sont moins exclusifs en direction du département de Niamey :

- les mouvements les plus fréquents s'effectuent à l'intérieur de l'arrondissement ;
- ceux entre arrondissements voisins représentent plus du quart des migrations;
- et enfin, les apports d'autres départements ne sont pas négligeables.

Autrement dit, ce département attire du monde d'un peu partout. 12 % des migrations ont leur point de départ à l'étranger.

Dans l'ensemble, le peuplement urbain est beaucoup plus alimenté par des migrants que celui des campagnes. Pour la zone urbaine, les déplacements se font aussi sur de plus longues distances. On ne quitte pas seulement son canton natal pour un canton voisin. On change d'arrondissement et même de département. A l'intérieur de la zone rurale, la plus forte propension à migrer se situe au niveau du canton; 28 % des ruraux sont nés hors de leur canton de résidence.

Une autre différence entre le rural et l'urbain mérite d'être souligné : 6 % des citadins sont nés à l'étranger (pays autre) contre moins de 1 % pour les ruraux.

ob norther charles then bu

Tableau 19 : Répartition de 100 résidents de chaque zone de résidence selon le lieu de naissance

Zone de Dénombrement	Canton de résidence	Autre canton Arrondissement de résidence	Ailleurs dans le Département de résidence	Autre Département	Etranger	Non Déclaré	Total
RURALE	69,3	23,4	3,0	1,0	0,9	2,4	100,0
URBAINE	59,1	2,9	15,6	13,9	6,1	2,4	100,0

<u>Tableau 20</u>: Proportions de migrants dans les circonscriptions administratives par zone de résidence

Zone de Dénombrement	Pays	Département de résidence	Arrondissement de résidence	Canton de résidence
RURALE	69,3	23,4	3,0	1,0
URBAINE	59,1	2,9	15,6	13,9

# CHAPITRE III

LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

#### A. LA STRUCTURE PAR SEXE ET AGE

## A.1. La répartition par sexe des résidents

# A.1.1. Equilibre des sexes et zone de résidence

Au niveau global de la population, il existe une légère prédominance féminine comme cela a été mis en évidence au chapitre précédent. Il y a 98 hommes pour 100 femmes. Rapport qui n'a rien de surprenant du fait d'une surmortalité masculine "compensant largement" la surnatalité masculine.

La prédominance féminine s'observe dans les deux zones de résidence (tableaux 21 et 22), avec toutefois un important déficit masculin en zone urbaine où pour 100 femmes, il n'y a guère que 94 hommes. En zone rurale par contre, l'équilibre entre les sexes est presque parfait, les effectifs d'hommes et de femmes sont sensiblement égaux.

La disparité constatée entre la ville et la campagne est assez curieuse d'autant que la tendance contraire aurait été plus vraisemblable. Le milieu rural servant généralement de réservoir de peuplement au milieu urbain, c'est précisément en cette dernière zone que le rapport de masculinité devrait être plus élevé.

Ces résultats comportent sans doute une grossière anomalie dans la répartition des sexes, due vraisemblement à l'imperfection du traitement informatique. Le rapport de masculinité est d'un niveau suspect précisément dans les localités urbaines dont la détermination des effectifs de population a posé des problèmes.

On sait que certains centres urbains ont subi un gonflement artificiel de leur population en raison d'une logique déficiente de redressement automatique.

La duplication en cause porterait surtout sur les individus de sexe féminin. C'est ce qui ressort du nombre d'hommes pour 100 femmes particulièrement faible de Birni N'Gaouré, de la commune de Dosso, d'Aguié, Téra, Ayorou, etc.

Tableau 21 : Répartition de la population résidente totale par sexe et groupes d'âges quinquennaux selon la zone de résidence

AGE		ENSEMBLE		ZONE URBAINE			ZONE RURALE			
	Total	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Total	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Total	Sexe Masculin	Sexe Féminin	
0 - 4	965 873	486 854	479 019	126 121	62 337	63 784	839 752	424 517	415 235	
5 - 9	795 409	416 966	378 443	99 240	48 545	50 695	696 169	368 421	327 748	
10 - 14	478 434	262 718	215 716	68 058	34 296	33 762	410 376	228 422	181 954	
15 - 19	556 970	232 243	324 727	72 900	32 892	40 008	484 070	199 351	284 719	
20 - 24	444 931	181 855	263 076	55 699	24 202	31 497	389 232	157 653	231 579	
25 - 29	425 163	183 150	242 013	56 577	24 438	32 139	368 586	158 712	209 874	
30 - 34	370 824	175 736	195 088	44 608	20 930	23 678	326 216	154 806	171 410	
35 - 39	237 774	132 263	105 511	34 374	18 128	16 246	203 400	114 135	89 265	
40 - 44	236 232	126 880	109 352	27 395	14 517	12 878	208 837	112 363	96 474	
45 - 49	114 025	70 048	43 977	16 455	9 792	6 663	97 570	60 256	37 314	
50 - 54	149 798	83 154	66 644	15 745	8 066	7 679	134 053	75 088	58 965	
55 - 59	59 972	37 994	21 978	8 529	4 973	3 556	51 443	33 021	18 422	
60 - 64	101 702	54 834	46 868	10 543	4 920	5 623	91 159	49 914	41 245	
65 - 69	33 605	20 216	13 389	4409	2 471	1 938	29 196	17 745	11 451	
70 - 74	57 876	29 035	28 841	5 775	2 512	3 263	52 101	26 523	25 578	
75 - 79	16 462	9 133	7 329	2 094	1 024	1 070	14 136	8 109	6 259	
80 et +	39 829	18 115	21 714	3 961	1 412	2 549	35 868	16 703	19 165	
N. D.	18 111	8 531	9 580	3 720	2 016	1 704	14 391	6 515	7 876	
NSEMBLE	5 102 990	2 529 725	2 573 265	656 203	317 471	338 732	4 446 787	2 212 254	2 234 533	

Tableau 22 : Rapports de masculinité de la population résidente totale par groupe d'âge quinquennal· et par zone de résidence.

GROUPE	NOMBRE D'	HOMMES POUR 100	FEMMES
D'AGE	Ensemble	Zone urbaine	Zone rurale
0 - 4 ans	101,6	97,7	102,2
5 - 9 ans	110,2	95,8	112,4
10 - 14 ans	121,8	101,6	125,5
15 - 19 ans	71,5	82,2	70,0
20 - 24 ans	69,1	76,8	68,1
25 - 29 ans	75,7	76,0	75,6
30 - 34 ans	90,1	88,4	90,3
35 - 39 ans	125,3	111,6	127,9
40 - 44 ans	116,0	112,7	116,5
45 - 49 ans	159,3	147,0	161,5
50 - 54 ans	124,8	105,0	127,3
55 - 59 ans	172,9	139,8	179,2
60 - 64 ans	117,0	87,5	121,0
65 - 69 ans	151,0	127,5	155,0
70 - 74 ans	100,7	77,0	103,7
75 - 79 ans	124,6	95, <i>7</i>	129,6
80 ans et +	83,4	55,4	87,1
Non déclaré	89,0	118,3	82,7
Total	98,3	93,7	99,0

## A.1.2. Le rapport de masculinité par ethnie

Des principales composantes ethniques de la population nigérienne, les Peul sont les seuls à comporter plus d'hommes que de femmes. Il en est de même des petites minorités nationales regroupées dans la rubrique "autre ethnie". Cette caractéristique "originale" de la population Peule, déjà soulignée par l'Enquête Démographique de 1960 (1), n'est pas quasicertaine. L'approche démographique de cette ethnie est rendue difficile et imparfaite à cause du mode de vie itinérant d'une partie de la sous population. Bien souvent en effet, les peuples de pasteurs nomades sont crédités à tort d'un excédent d'hommes qui ne s'explique que par la sous-estimation fréquente des effectifs féminins.

Tableau 23 : Rapports de masculinité de la population nigérienne par ethnie

ETHNIE	Nombre d'hommes pour 100 femmes
DJERMA	97,7
HAOUSSA	97,1
PEUL	104,4
TOUAREG	99,8
KANOURI	91,8
TOUBOU	97,4
ARABE	98,3
AUTRE	107,2
TOTAL.	98,1

(1) L'Enquête de 1960 a enregistré chez les Peul 110 hommes pour 100 femmes. L'Enquête en milieu nomade réalisée quelques années plus tard aboutit aussi au constat d'un déficit féminin.

Tableau 24 : Rapports de masculinité de la population nigérienne par ethnie et selon le département

DEPARTEMENT ETHNIE	NIGER ENTIER	AGADEZ	DIFFA	DOSS0	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	ZINDER
DJERMA	97,7	150,4	118,7	93,6	119,7	99,4	109,4	123,4
HAOUSSA	97,1	110,8	133,4	95,5	98,1	104,2	96,1	95,9
PEUL	104,4	132,8	101,9	92,8	105,8	103,5	110,3	107,7
TOUAREG	99,8	100,3	122,2	91,6	102,7	104,7	97,5	95,2
KANOURI	91,8	93,0	90,4	72,0	103,6	114,6	91,9	92,3
TOUBOU	97,4	84,6	99,6	66,2	122,4	387,9	104,5	98,3
ARABE	98,3	100,9	102,4	88,6	105,4	106,9	94,1	99,1
AUTRE	107,2	148,4	123,7	97,7	106,0	110,5	104,7	96,2
TOTAL	98,1	104,2	96,6	94,3	99,0	101,3	96,8	97,1

Le tableau 24 révèle une grande variation du rapport de masculinité des ethnies en fonction du département de résidence. Les chiffres relatifs à une même ethnie varient parfois du simple au double, et même au sextuple dans le cas des Toubou en particulier.

Ces derniers, pour 100 femmes, alignent 66 hommes dans le département de Dosso, 122 à Maradi et 388 à Niamey.

C'est dans les départements où ils sont les plus nombreux que Djerma et Haoussa ont une prédominance féminine tandis que là où ils constituent une minorité ethnique, leurs effectifs masculins sont excédentaires. En d'autres termes, les migrations internes ont une influence décisive sur l'équilibre des sexes des différentes ethnies. Le tableau 24 appelle un autre commentaire, à savoir un déficit masculin généralisé à toutes les ethnies dans le département de Dosso qui est le lieu des rapports de masculinité les plus bas.

Au paragraphe consacré à l'équilibre des sexes au sein des populations départementales, le phénomène avait été attribué à l'émigration des pasteurs peul vers le Bénin proche.

Avec des nouvelles données, il faut croire que les mouvements de population "incriminés" touchent les hommes de toutes les ethnies. Ainsi le département de Dosso apparaît-il comme un point de départ privilégié de migrations internes et externes. La proximité de Niamey n'est sans doute pas étrangère à ce phénomène.

#### A.1.3. Le rapport de masculinité par groupes d'âge

La courbe de variation du rapport de masculinité selon l'âge offre une allure bien tourmentée et tout à fait suspecte. En effet, au lieu d'une baisse régulière et continue du nombre d'hommes pour 100 femmes allant de pair avec l'avancement en âge, c'est une progression par à coups qui se dessine.

Tableau 25 : Evolution des rapports de masculinité de la population résidente par groupe d'âge quinquennal de 1960 à 1977.

GROU	JPE	Ξ		NOMBRE D'H POUR 100 F	OMMES EMMES
D'A	3E			1960 (1)	1977 (2)
0	_	4	ans	99,2	101,6
5		9	ans	117,0	110,2
10	-	14	ans	157,3	121,8
15	-	19	ans	76,8	71,5
50		24	ans	65,4	69,1
25	1	29	ans	72,2	75,7
30	-	34	ans	104,2	90,1
35	_	39	ans	97,0	125,3
40	-	44	ans	115,7	116,0
45	-	49	ans	114,0	159,3
50	-	54	ans	129,3	124,8
55		59	ans	112,8	172,9
60	-	64	ans	119,4	117,0
65		69	ans	101,9	151,0
70	-	74	ans	101,7	100,7
75	-	79	ans	111,1	124,6
80	ar	15 6	et +	78,3	83,4
Non	d€	ec la	are	70,4	89,0
Tota	a l		-	98,8	98,3

(1) Source : Enquête Démographique de 1960

(2) Source : Recensement général de la Population.

Dans l'ensemble du pays, il y a un excédent de garçons parmi les enfants (moins de 15 ans), un déficit masculin considérable de 15 à 34 ans, un surnombre masculin à partir de 35 ans jusqu'à 80 ans où réapparaît un surnombre féminin.

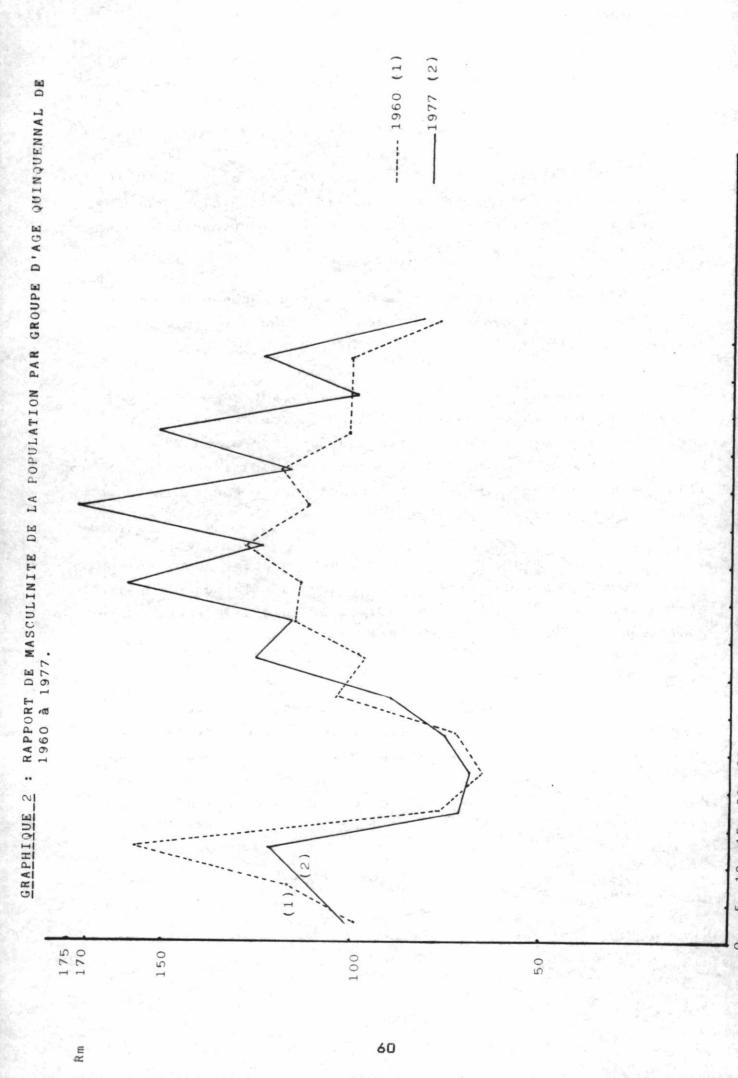
La situation était sensiblement la même déjà en 1960 avec toutefois une suprématie masculine beaucoup plus prononcée chez les enfants et un déséquilibre des sexes après 35 ans moins spectaculaire qu'en 1977.

Le graphique tiré des informations du tableau 25 montre que l'évolution du rapport de masculinité par âge suit bien les mêmes tendances générales en 1960 et 1977.

Les courbes sont déformées d'abord par un creux qui reflète le déficit d'hommes de 15 à 30-34 ans et ensuite par une série de bosses ou dents de scie au-delà de 35 ans. L'imprécision des âges ou de fréquentes estimations erronnées de l'âge sont sans doute, pour une grande part responsables de l'allure accidentée des courbes.

La chute brutale du nombre d'hommes pour 100 femmes signalée est une tendance bien courante de la démographie africaine. Elle est entraînée par le vieillissement des adolescentes notamment, surtout si elles sont mariées ou/et mères.

Du graphique 2, il convient de retenir également le décalage constant entre les saillies de la courbe de 1977 et celle de 1960. Les protubérances en 1977 correspondent aux tranches d'âge impaires (35-39 ans, 45-49, 55-59, 65-69 et 75-79 ans) tandis que celles observées en 1960 touchent les tranches paires.



#### A.2. LA REPARTITION PAR AGE DES RESIDENTS

La distribution de la population par année d'âge présente un inconvénient certain dans la mesure où les mauvaises déclarations d'âge peuvent compromettre la structure véritable.

Aussi, préférons-nous dans un premier temps examiner la répartition par groupes d'âge. Toutefois, dans la partie consacrée à la qualité des déclarations des âges, sera observée cette répartition détaillée ainsi que la pyramide des âges qui y correspond.

## A.2.1. LES GRANDS GROUPES D'AGE

La population du Niger est incontestablement très jeune, avec près de la moitié des résidents âgés de moins de 15 ans et seulement 5 % de 60 ans et plus. Il s'agit là d'une caractéristique directement liée à une forte natalité.

Le taux brut de natalité est en effet généralement estimé à 52 % . En d'autres termes, pour 1000 habitants, interviennent chaque année 52 naissances.

Les tableaux 26, 27, 28, 29, 30 et 31 montrent quelques disparités dans la structure par âge selon le sexe, la zone de résidence, la nationalité et l'ethnie des résidents.

Tableau 26 : Les grands groupes d'âges par sexe de la population résidente totale

Sexe	. Ensemble	Masculin	Féminin
0 - 15 ans	44,0	46,3	41,9
15 - 59 ans	51,0	49,6	53,5
60 ans et +	5,0	4,1	4,6
Total	100,0	100,0	100,0

Ainsi côté masculin, la part des enfants est plus grande que côté féminin : 46 % contre un peu moins de 42 % . Cette plus grande jeunesse de la population masculine ne s'explique pas, à notre avis, par la seule surmasculinité à la naissance.

Un second facteur intervient sans doute: à savoir la surestimation fréquente de l'âge des adolescentes. Surestimation dont l'effet se traduit par ailleurs par le pourcentage élevé (53,5) d'adultes féminins contre 49,6 chez les hommes.

Tableau 27 : Les grands groupes d'âge de la population résidente totale par zone de résidence

Sexe	Ensemble	Zone urbaine	Zone rurale
0 – 15 ans	44,0	45,0	43,9
15 - 59 ans	51,0	50,9	51,1
60 ans et +	5,0	4,1	5,0
Total	100,0	100,0	100,0

En distinguant les zones de résidence, la population rurale se révèle un peu moins jeune que celle des centres urbains. Cela pourrait bien être le résultat d'une baisse de la mortalité infanto-juvénile en milieu urbain où la natalité n'est pas forcément moindre.

<u>Tableau 28</u>: Les grands groupes d'âges de la population résidente totale par nationalité

Age	RESIDENTS		
	Ensemble	Nigeriens	Etrangers
0 - 15 ans	44,0	44,2	34,0
15 - 59 ans	51,0	50,9	61,5
60 ans et +	5,0	4,9	4,5
Total	100,0	100,0	100,0

Les étrangers comprennent une majorité plus grande d'adultes et ipso facto, une proportion d'enfants nettement inférieure à celle des Nigériens.

La différence de structure constatée à ce niveau n'est point surprenante. Le gonflement de la tranche 15-59 ans dans la population étrangère est due au profil des "immigrés", généralement venus travailler, donc en âge potentiellement actif.

Tableau 29 : Les grands groupes d'âge de la population nigérienne par sexe

Sexe	Ensemble	Masculin	Féminin
0 - 15 ans	44,2	46,5	42,0
15 - 59 ans	50,9	48,3	53,4
60 ans et +	4,9	5,2	4,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 30 : Les grands groupes d'âge de la population étrangère par sexe

Sexe Age	Ensemble	Masculin	Féminin
0 - 15 ans	34,0	32,6	35,6
15 - 59 ans	61,5	62,1	60,8
60 ans et +	4,5	5,3	3,6
Total	100,0	100,0	100,0

A l'inverse de ce qui a été observé chez les Nigériens, dans la population étrangère, la fraction masculine est relativement plus vieille que la fraction féminine. Le tableau 31 présente la structure par grand groupe d'âge des différentes composantes ethniques de la population nigérienne.

Les deux ethnies principales, Haoussa et Djerma, ont les populations les plus jeunes avec notamment une proportion d'enfants (environ 45 %) supérieure à la moyenne nationale.

La population Kanouri demeure la plus vieille, comme en 1960 (1), avec 31 % de moins de 15 ans et près de 8 % de personnes âgées de 60 ans et plus.

<u>Tableau 31</u>: Les grands groupes d'âge de la population nigérienne par ethnie - Ensemble des 2 sexes.

ETHNIE Age	- 15 ans	15 - 59 ans	60 ans et plus	Total	
DJERMA	45,3	49,7	5,0	100,0	
HAOUSSA	45,7	49,7	4,5	100,0	
PEUL	40,9	54,2	4,9	100,0	
TOUAREG	42,6	52,0	5,4	100,0	
KANOURI	31,2	61,0	7,8	100,0	
TOUBOU	39,9	53,6	6,6	100,0	
ARABE	44,5	50,0	5,5	100,0	
AUTRE	49,5	44,9	5,5	100,0	
TOTAL	44,2	50,9	4,9	100,0	

(1) cf. Enquête Démographique 1960.

La grande jeunesse de la population du Niger offre des potentialités humaines importantes pour le développement économique et social du pays. Cependant, cette même structure exige de l'Etat et des familles des efforts considérables de formation et des capacités de prise en charge de la population inactive.

Le tableau 32 résume, par nationalité et par zone de résidence la relation qui existe entre le chiffre de la population potentiellement active et celui de la population considérée comme dépendante. Autrement dit, les chiffres exposés sont le résultat du rapport des personnes à charge (moins de 15 ans et 65 ans et plus) et des personnes appartenant aux tranches économiquement actives (15-64 ans).

<u>Tableau 32</u>: Rapports de dépendance en fonction de l'âge par nationalité et zone de résidence.

Zone de résidence	Ensemble	Nigériens	Etrangers
URBAINE	90,3	92,7	63,1
RURALE	88,2	88,6	50,9
NIGER	88,5	89,1	57,4

Ainsi au recensement de 1977, il y a 89 personnes à charge par 100 personnes économiquement actives. Le poids des dépendants est lourd en milieu urbain et aussi chez les Nigériens. Le nombre d'enfants et de personnes âgées à charge pour 100 actifs passe en effet de 88 en zone rurale à 90 en zone urbaine.

Cent (100) Nigériens actifs supportent 89 dépendants alors que 100 étrangers actifs n'en supportent que 57. Cette dernière disparité est due au fait que les candidats à l'immigration sont avant tout de jeunes actifs dont "l'aventure" est solitaire, tout au moins dans un premier temps.

Il convient de signaler que le rapport de dépendance en fonction de l'âge est un indicateur dont la pertinence n'est pas toujours assurée dans le contexte nigérien.

D'une part, il sous-estime de toute évidence la charge que représente la dépendance d'une partie des femmes d'âge fécond qui demeure en marge de la vie active par suite du nombre élevé de leurs enfants ou des problèmes de procréation.

D'autre part, le rapport surestime la charge réelle car ne tenant pas compte des entrées précoces dans la vie active ni des cessations tardives d'activité économique.

### A.2.2. LA PYRAMIDE DES AGES

Les déclarations imprécises d'âge rendent le tracé d'une pyramide des âges, année par année très heurté. Une pyramide par tranches quinquennales d'âge est plus significative. Celle du Niger en 1977 se caractérise par une dissymétrie à trois niveaux entre les deux histogrammes :

- d'abord dans la partie basse du graphique, défavorable au sexe féminin;
- ensuite au niveau du tronc, défavorable cette fois à l'autre sexe ;
- et enfin vers le sommet, il y a un dernier déséquilibre à nouveau au détriment du sexe féminin.

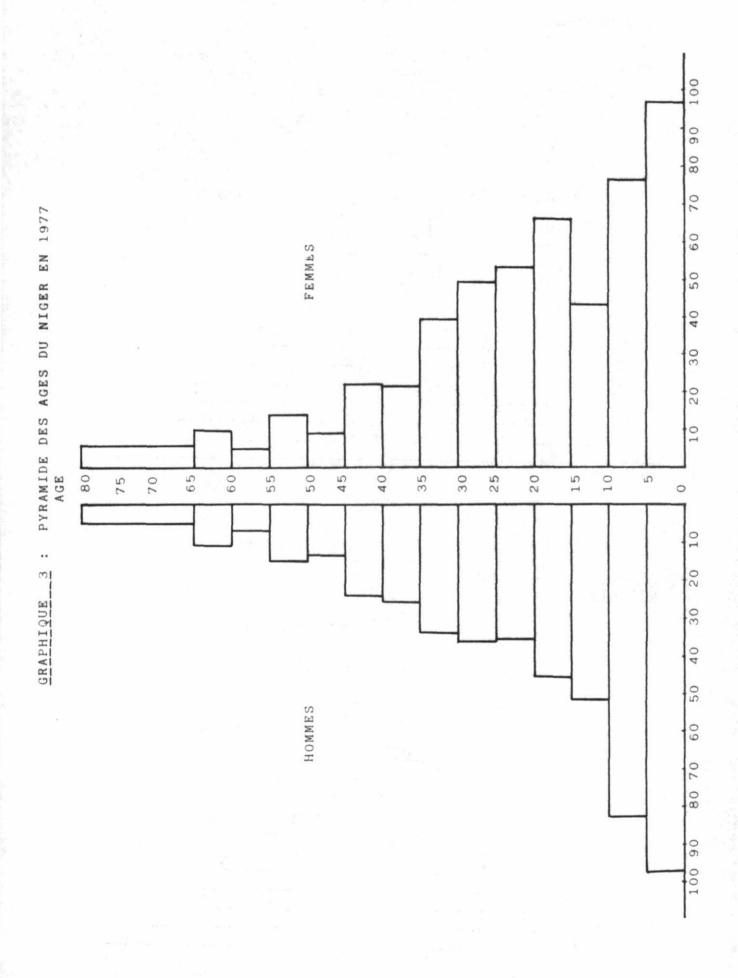
Côté féminin, la profonde entaille observée surtout à 10-14 ans et même à 5-9 ans est compensée en quelque sorte par l'étirement jusqu'à 34 ans des différentes classes d'âges. Ce profil est le résultat d'un phénomène télescopique par lequel des effectifs sous-estimés de jeunes se retrouvent dans les classes supérieures d'âge.

Il existe en effet une tendance à vieillir des jeunes filles en raison de leurs mariage et/ou maternité précoces. La pratique du vieillissement a été signalée lors de l'examen des rapports de masculinité par âge (page 59 ).

Une autre caractéristique, commune aux deux parties de la pyramide, mérite d'être soulignée : des échancrures repétées dans toutes les classes d'âge commençant par 5 et se terminant par 9, c'est-à-dire dans les tranches impaires.

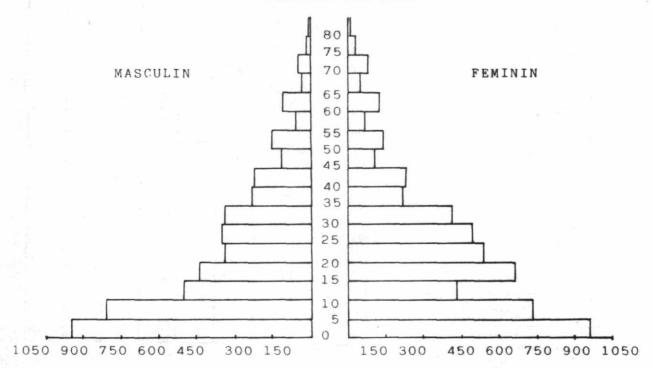
Les encoches anormales sont dues à une attraction des ages ronds et tout particulièrement du chiffre terminal O.

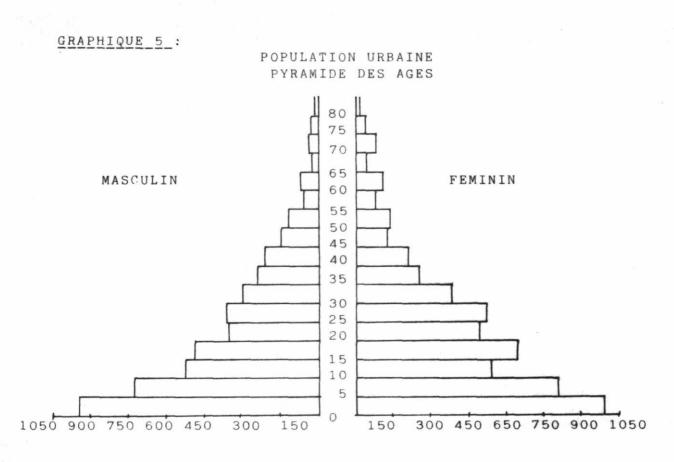
Les nombreuses perturbations de l'histogramme féminin attestent une moins bonne connaissance des âges du sexe féminin.



### GRAPHIQUE 4:

POPULATION RURALE
PYRAMIDE DES AGES

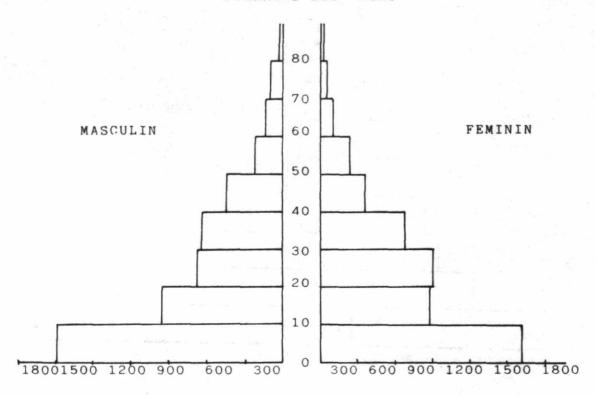




### GRAPHIQUE 6 :

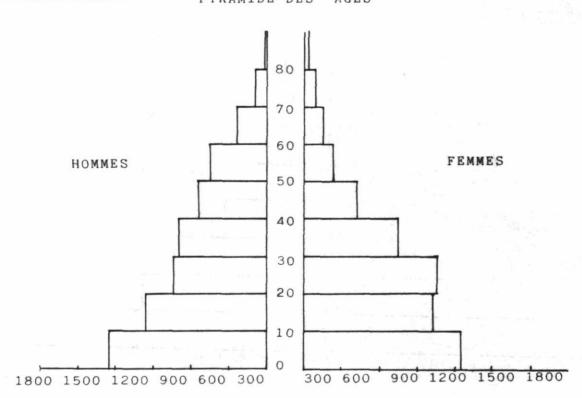
AGADEZ

### PYRAMIDE DES AGES



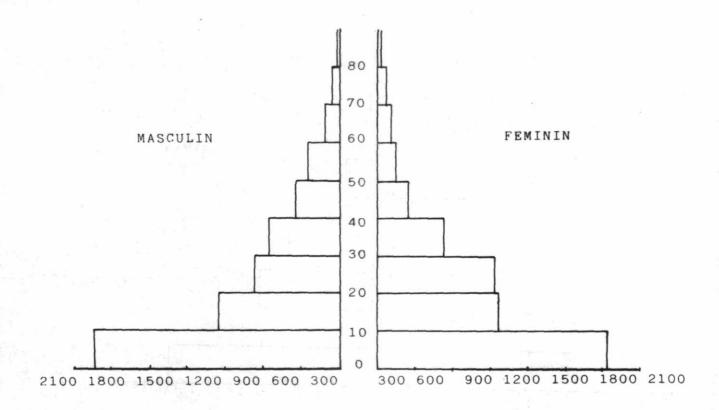
DIFFA

### GRAPHIQUE 7:

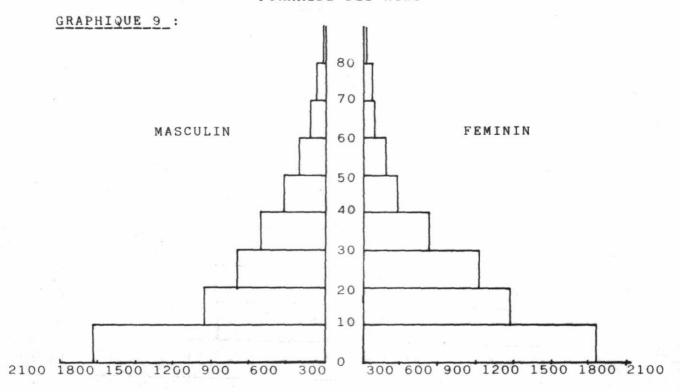


GRAPHIQUE 8:

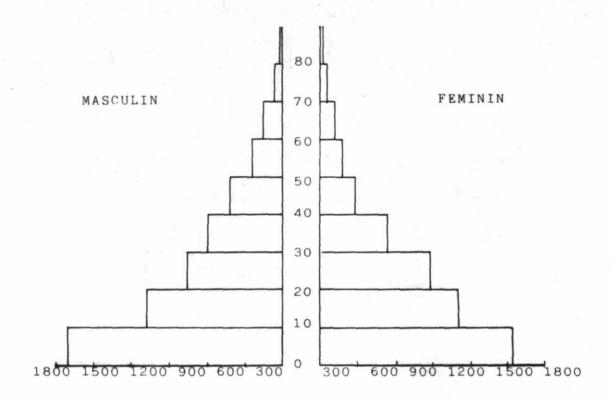
MARADI

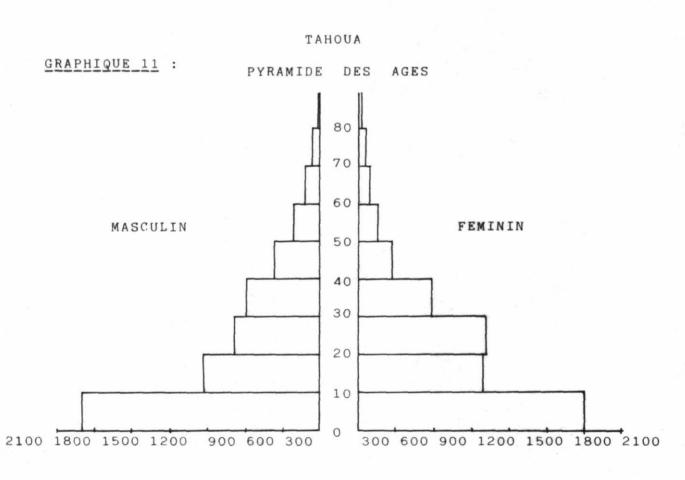


DOSSO
PYRAMIDE DES AGES

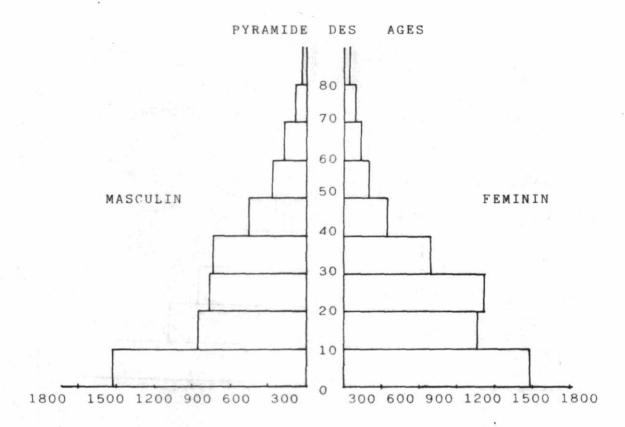


NIAMEY





# GRAPHIQUE 12 : ZINDER



the velicine co		

### B. LA QUALITE DES DECLARATION DES AGES

### B.1. De la détermination des âges

Au Niger comme dans la plupart des pays africains où ne fonctionne que peu ou prou le système de l'Etat civil, les gens ignorent généralement la date exacte ou même approximative de leur naissance.

L'un des premiers problèmes qui se posent en effet à la collecte démographique y est la détermination des âges et de la datation des événements.

Les diverses procédures pour contourner effectivement cet obstacle ne sont pas toujours concluantes.

Lors du recensement nigerien, recours a été fait aux calendriers historiques, établis l'occasion pour la plupart des circonscriptions administratives. Les "repères" utilisés sont essentiellement de trois types:

- a) des événements politiques comme :
- l'intronisation d'un chef ou son décès
- des incidents entre factions politiques
- des visites de chefs d'Etat ou de Souverains etc...
- b) des catastrophes :
- famines, épidémies, invasions de sauterelles ;
- incendies ou inondations.
- c) des innovations :
- création d'écoles, de marché, de mosquée, de dispensaires ;
  - forage de puits (cimenté) ;
  - plantation d'arbres ;
  - lotissement de village etc...

Ces calendriers sont plus ou moins "complets" ou fournis selon les régions .

En dépit des multiples "références chronologiques" proposées aux recensés, la distribution de la population obtenue par année d'âge est bien imparfaite.

Les effectifs paraissent trop gonflés pour certains àges et trop faibles pour d'autres.

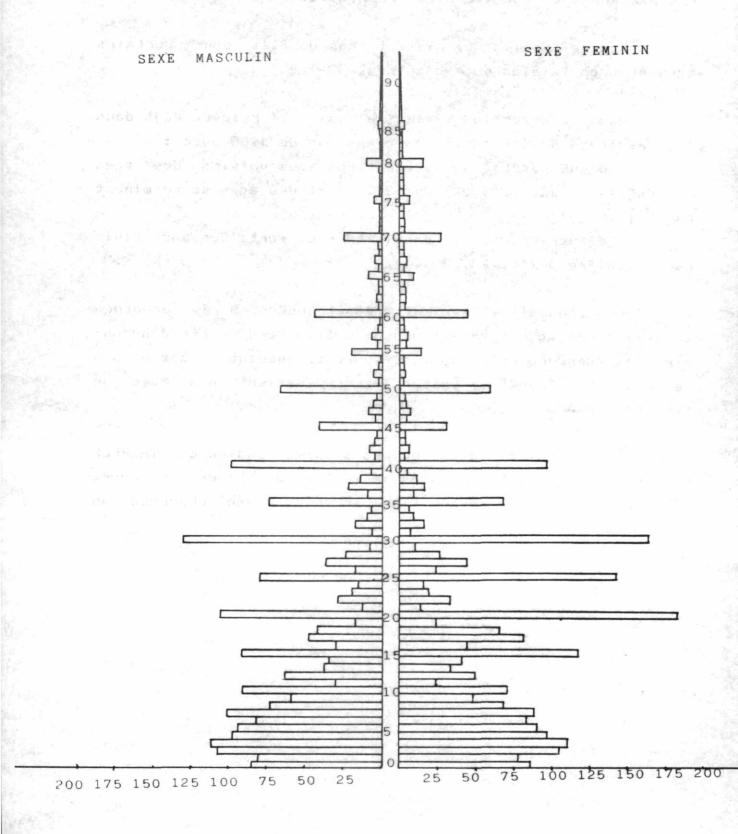
Une imperfection similaire avait été relévée déjà dans les résultats de l'Enquête démographique de 1960 avec :

- d'une part, un attrait des âges voisins des âges "ronds" (11, 12, 21, 22, 31, 32...) et des âges se terminent par 5 ;
- d'autre part, la répulsion très forte des ages finis par le chifre O (10, 20, 30...).

Ces anomalies avaient été attribuées à la prudence excessive des agents enquêteurs qui, à force d'éviter d'arrondir les âges déclarés notaient systématiquement l'âge voisin de tout âge "rond" ou encore l'arrondissaient aux âges se terminant par 5.

Le calcul de deux indices simples (Indice de WHIPPLE et Indice de MYERS) va nous permettre d'estimer le degré d'exactitude de la répartition par année d'âge observée au Recensement de 1977.

### GRAPHIQUE 13



### B.2. L'Indice de WHIPPLE

### B.2.1. Définition

L'Indice de Whipple vise à estimer le degré de préférence pour les âges se terminant par 0 et 5.

Il est obtenu en faisant le rapport de la somme des effectifs aux âges ronds de 25 à 60 ans inclus, au cinquième de l'effectif total des personnes de 23 à 62 ans ;

Soit I.W = 
$$\frac{5 (P25 + P30 + P35 + P40 + P45 + P50 + P55 + P60)}{(P23 - P62)}$$

Exprimé en pourcentage, ce rapport est égal au maximum à 500 ; dans lequel cas, tous les âges enregistrés ne se terminent que par 0 ou 5.

S'il est égal à 100, cela signifierait l'absence de préférence. Par contre, lorsqu'il est inferieur à 100, il y aurait une certaine répulsion pour les âges ronds.

Autrement dit, plus l'Indice de Whipple est élevé, plus l'attraction des âges au chiffre terminal O ou 5 est importante.

### B.2.2. Variations

Les niveaux observés de l'Indice de Whipple attestent de la mauvaise qualité de l'enregistrement des âges et plus précisément d'une préférence marquée pour les âges ronds.

A la différence de la tendance enregistrée en 1960, il y a au Recensement Général un attrait à la fois pour les âges finis par 5 et ceux finis par 0.

Tableau 33 : Indice de Whipple par catégorie de population

Population Résidente	Indice de Whipple (%)
Totale	339,9
Masculine	323,2
Féminine	357,2
Urbaine	258,2
Rurale	352,1
Nigerienne	341,3
Etrangère	278,3

La qualité des déclarations varie selon le sexe, la zone de résidence, la nationalité et, comme nous le verrons plus loin, selon le département.

Les attractions des âges ronds sont en effet plus fortes:

- pour les femmes que pour les hommes ;
- pour la campagne que pour la ville ;
- pour les résidents nigériens que pour les résidents étrangers.

Que ce soit en zone urbaine ou en zone rurale et quel que soit le département, cette préférence est toujours plus accentuée au sein de la population féminine.

<u>Tableau 34</u>: Indice de Whipple (%) selon la zone de résidence par département

Département		ENSEMBLE		ZONE URI	BAINE	ZONE RURALE		
1110 25	H + F	Н -	F	H	F - 19	H	F	
AGADEZ	289,3	266,7	313,5	188,2	254,6	300,2	313,6	
DIFFA	377,2	367,9	386,8	275,3	314,3	377,4	394,4	
DOSSO	315,1	288,0	339,8	227,5	292,9	292,0	344,8	
MARADI	362,7	351,8	373,8	284,7	332,2	359,0	378,9	
NIAMEY	268,0	239,3	299,3	182,1	242,3	258,1	316,6	
TAHOUA	375,6	363,8	387,4	298,8	352,2	369,5	391,6	
ZINDER	379,8	371,5	388,7	262,2	310,7	380,5	396,1	
NIGER	339,9	323,2	357,2	226,4	289,2	337,0	367,7	

La connaissance de l'âge est moins mauvaise dans les départements de Niamey et d'Agadez qui sont les plus urbanisés du pays. Les femmes de ces deux circonscriptions administratives ont une meilleure connaissance de leur âge que les hommes des autres départements, excepté Dosso.

Le classement des départements d'après le critère de la précision des âges, continue selon l'ordre décroissant suivant: Dosso, Maradi, Tahoua, Diffa et Zinder.

Il est à noter aussi que les femmes des villes connaissent relativement mieux leur âge que les hommes des secteurs ruraux.

### B.3. L'Indice de MYERS

### B.3.1. Définition

L'indice de Myers apporte un éclairage supplémentaire dans l'estimation de la qualité des déclarations des âges. Il permet en effet de mesurer :

- non seulement l'attrait ou la répulsion des chiffres ronds (O et 5);
- mais aussi la popularité ou l'impopularité de tous les autres âges (1 à 9).

Une illustration du procédé de calcul est fournie par les tableaux 35 et 36.

L'indice global varie de 0 à 180. Il croit avec l'ampleur des erreurs d'observation sur les âges. Quant aux nombres relatifs aux chiffres terminaux des âges, lorsqu'ils sont
négatifs, reflètent une répulsion pour ces âges et une attraction lorsqu'ils sont positifs.

### B.3.2. Variations

Les indices de Myers récapitulés au tableau 37 confirment les tendances déjà relevées :

- l'âge est encore moins bien connu dans la population féminine ;
- la qualité des informations est plus compromise à la fois en zone rurale et au sein de la population de nationalité nigérienne.

Il n'y a d'attraction que pour les chiffres 0 et 5. La préférence pour le premier chiffre est toutefois deux fois plus importante que celle pour le second.

TABLEAU 35 : Calcul des indices d'attraction de chiffres terminaux par la méthode de MYERS - HOMMES - NIGER ENTIER

AGE	Population a chiffre ter	vec pour minal a	Pondérat i	ons pour onnes	Population c	Ecart	
TERMINAL	De l'âge 10 + a jusqu'à l'âge 60 + a	De l'âge 20 + a jusqu' à l'âge 60 + a	(1)	(2)	(1) x (3) + (2) x (4)	Répartition en %	en Z de (6) - 10,0
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
0	545 585	452 026	1	9	4 613 819	35,3	25,30
1	62 203	30 218	2	8	366 150	2,8	-7,20
2	131 271	66 600	3	7	860 013	6,6	-3,40
3	78 139	41 034	1.4	6	558 760	4,3	-5,70
4	67 979	32 581	5	5	502 800	3,85	-6,15
5	336 297	243 302	6	4	2 990 990	22,9	12,9
6	69 038	40 318	7	3	604 220	4,6	-5,4
7	133 696	84 020	8	2	1 237 608	9,5	-0,5
8	95 783	52 132	9	1	914 179	7,0	-3,0
9	41 100	23 899	10	0	411 000	3,15	-6,85
Total Indice global d'attraction			SZ -		13 059 539	100,00	0,00 76,40

TABLEAU 36 : Calcul des indices d'attraction de chiffres terminaux par la méthode de MYERS - FEMMES - NIGER ENTIER

AGE	Population av chiffre term	vec pour minal a	Pondératio les colo	ns pour nnes	Population (	Population composite		
TERHINAL a	De l'âge 10 + a jusqu'à l'âge 60 + a	De l'âge 20 + a jusqu'à l'âge 60 + a	(1)	(2)	(1) x (3) + (2) x (4)	Répartition en %	en % (6) - 10,0	
<u> </u>	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	
0	612 745	543 421	1	9	5 503 534	39,01	29,01	
1	46 367	22 051	2	8	269 142	1,91	-8,09	
2	107 875	57 726	3	7	727 707	5,16	-4,84	
3	64 524	31 490	4	6	447 036	3,17	-6,83	
4	65 233	26 340	5	5	457 865	3,25	-6,75	
- 5	379 650	264 478	6	4	3 335 812	23,64	13,64	
6	75 246	33 389	7	3	626 889	4,44	-5,56	
7	150 646	69 089	8	2	1 343 346	9,52	-0,48	
8	107 688	43 664	9	1	1 012 856	7,18	-2,82	
9	38 365	16 248	10	0	383 650	2,72	-7,28	
Total		-	- 4	- 60	14 107 837	100,00	0,00	
Indice global d'attraction	-		- 1	-	-		85,30	

GRAPHIQUE 14: MESURE DE L'ATTRACTION OU LA REPULSION DES AGES SE TERMINANT PAR O, 1, 2.....9. (INDICE DE MYERS)

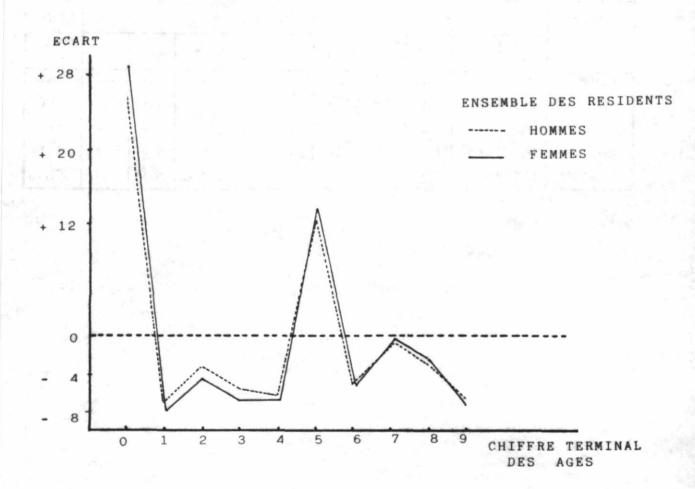
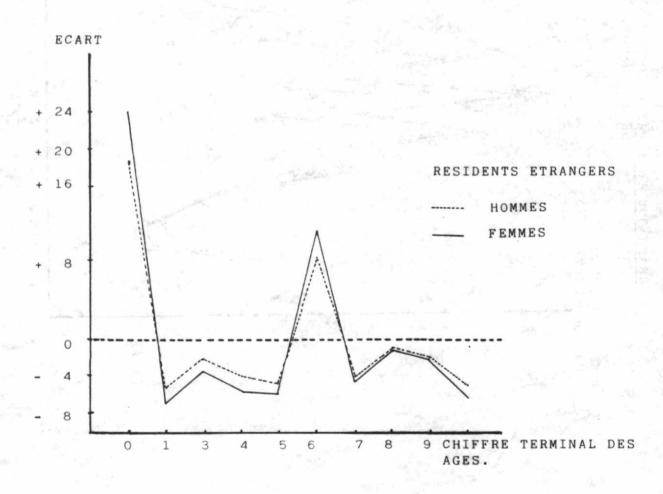


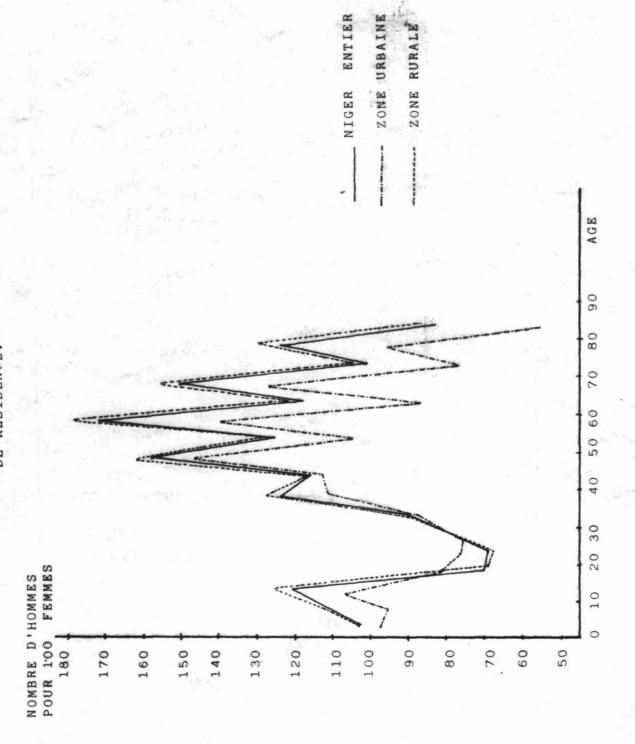
TABLEAU 37 : Variation de l'Indice de MYERS et mesure de l'attraction et de la répulsion des âges se terminant par 0, 1,...9 selon la catégorie de population et le sexe

POPULATION				SEXE MASC	CULIN - A	ge se te	erminant	par			INDICE
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	MYERS
URBAINE	13,2	-4,2	-1,8	- 3,3	-3,9	8,6	- 3,5	0,2	-1,1	-4,2	44,0
RURALE	26,9	-7,7	-3,7	6,1	-6,5	13,3	-5,7	-0,7	-2,5	-7,3	80,4
TOTALE	25,3	-7,2	3,4	5,7	-6,1	12,9	-5,4	-0,5	-3,0	-6,8	76,4
NIGERIENNE	25,5	-7,2	-3,5	-5,8	6,2	13,0	-5,4	-0,5	-3,0	-6,9	77,0
ETRANGERE	19,2	-5,3	2,1	-3,9	4,8	8,9	-4,0	-1,1	-1,9	-5,0	56,2
POPULATION		SEXE FEMININ - Age se terminant par									
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	MYERS
URBAINE	18,8	-6,0	-2,9	-4,7	-5,3	11,3	-4,3	-0,1	-1,4	-5,5	60,
RURALE	30,5	-8,4	-5,1	-7,2	-7,0	14,0	-5,8	-0,5	-3,0	-2,5	89,0
TOTALE	29,0	-8,1	-4,8	-6,8	-6,7	13,6	-5,6	-0,5	-2,8	-7,3	85,
NIGERIENNE	29,1	-8,1	-4,9	-6,9	-6,8	13,7	-5,6	-0,5	-2,8	-7,3	85,
ETRANGERE	24,3	-6,9	-3,7	-5,5	-5,7	11,6	-4,6	-1,1	-2,1	-6,3	71,

GRAPHIQUE 15: MESURE DE L'ATTRACTION OU LA REPULSION DES AGES SE TERMINANT PAR 0, 1, 2.... 9.

(INDICE DE MYERS)





### C. LA SITUATION MATRIMONIALE

Une mauvaise détermination de l'état matrimonial et des insuffisances dans la tabulation des résultats posent quelques problèmes à l'étude de la situation matrimoniale.

Filles et garçons sont souvent déclarés mariés, veufs, divorcés ou polygames avant l'âge de 10 ans et abusivement.

Par ailleurs, dans la tabulation des résultats du recensement, relatifs à la situation matrimoniale, il n'a pas été prévu de distribution par année d'âge.

Aussi avons-nous été amené, avec la ventilation des individus par groupes d'âges quinquennaux, à ne considérer que la situation matrimoniale de la population âgée de 15 ans et plus.

### C.1. La situation matrimoniale par sexe et par département

Le tableau 38 donne la répartion de la population de 15 ans et plus de chaque sexe selon la situation matrimoniale. Il en ressort :

- une majorité d'individus mariés, 72 % des hommes et 80 % des femmes. La population du Niger est donc caracterisée par une forte nuptialité.
- un contingent d'hommes célibataires quatre fois supérieur à celui des femmes : 24 % contre 6 % ; cet écart est dû au mariage plus précoce des filles et aussi à la pratique de la polygamie.
- la part des individus dont l'union est dissoute, est trois fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Veuves et divorcées représentent 13,2 % de la population féminine (8,6 et 4,6) contre 4,1 % du côté masculin (1,1 % de veufs et 3 % de divorcés). Autrement dit, le remariage des hommes semble beaucoup mieux assuré que celui des femmes.

Tableau 38 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus par sexe et état matrimonial

ETAT	SEXE MA	SCULIN	SEXE FE	MINIM	ENSEMBLE		
MATRIMONIAL	Effectif	X.	Effectif	Z.	Effectif	Z	
Célibataire	323 544	23,9	94 768	6,3	418 312	14,7	
Marié	971 724	71,8	1 200 855	80,0	2 172 579	76,1	
Veuf	14 543	1,1	129 222	8,6	143 765	5,0	
Divorcé	40 713	3,0	68 290	4,6	109 003	3,8	
Non déclaré	3 663	0,3	6 952	0,5	10 615	0,4	
Ensemble	1 354 187	100,0	1 500 087	100,0	2 854 274	100,0	

Le rapprochement des données des sept départements (Tableau 39) révèle un pourcentage d'hommes mariés supérieur au pourcentage de femmes mariées dans le département de Diffa. C'est en quelque sorte l'exception qui confirme la règle.

On constate également que dans les départements de Niamey et d'Agadez, les proportions de marié(e)s sont inférieures à la moyenne nationale.

Autrement dit, dans ces deux pôles d'attraction le célibat est plus important qu'ailleurs.

Tableau 39 : Répartition de 100 résidents de 15 ans et plus de chaque département par sexe et selon l'état matrimonial

ETAT MATRIMONIAL DEPARTEMENT			SEXE M	ASCULIN	SEXE FEMININ							
	Célib.	Marié	Veuf	Divorcé	N.D.	Total	Célib.	Marié	Veuf	Divorcé	N.D.	Total
AGADEZ	32,8	61,8	1,6	3,3	0,5	100,0	13,8	64,4	8,4	12,6	0,8	100,0
DIFFA	8,4	83,4	1,7	6,2	0,3	100,0	4,4	80,6	7,9	6,9	0,2	100,0
DOSSO	26,9	70,5	1,3	0,8	0,5	100,0	5,7	82,0	10,2	1,6	0,4	100,0
MARADI	19,7	76,1	0,9	3,1	0,2	100,0	2,8	87,0	5,6	4,3	0,3	100,0
NIAMEY	33,1	64,8	1,0	0,8	0,3	100,0	11,9	73,7	10,6	3,3	0,5	100,0
TAHOUA	26,0	71,1	1,1	1,4	0,4	100,0	7,3	76,3	10,3	5,3	0,8	100,0
ZINDER	14,7	76,7	1,0	7,5	0,1	100,0	2,6	84,5	6,8	5,8	0,3	100,0
NIGER ENTIER	23,9	71,8	1,1	3,0	0,3	100,0	6,3	80,0	8,6	4,6	0,5	100,0

## C.2. Age et état matrimonial

Des indications supplémentaires sont livrées par les tableaux 40 et 41 qui permettent d'en savoir davantage sur la structure matrimoniale des deux sexes.

La nouvelle distribution qui mentionne le groupe d'âges confirme ce que l'on avait pressenti et évoqué dans les lignes précédentes, à savoir que les hommes reconstituent plus facilement un nouveau mariage après une rupture d'union.

De la lecture du tableau 41 on retient le nombre particulièrement important de femmes ayant perdu leur conjoint et qui sont, pour ainsi dire, restées seules surtout à partir de la cinquantaine.

A 55 - 59 ans, il ya sur 100 femmes autant de veuves et divorcées que de mariées.

A 60 - 64 ans, une femme sur deux et veuve. Parmi les femmes plus vieilles dominent largement les veuves.

A l'opposé (Tableau 40), les pourcentages d'hommes mariés demeurent forts aux âges avancés.

Tableau 40 : Répartition de 100 résidents de 15 ans et plus de sexe masculin selon la situation matrimoniale

	ETAT MATRIMONIAL						
AGE	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Non Déclaré	Ensemble	
15 - 19	84,9	13,1	0,1	1,7	0,2	100,0	
20 - 24	43,3	51,9	0,4	4,1	0,2	100,0	
25 - 29	16,7	78,4	0,5	4,1	0,2	100,0	
30 - 34	6,2	89,5	0,7	3,4	0,2	100,0	
35 - 39	3,0	93,6	0,7	2,5	0,1	100,0	
40 - 44	2,0	94,5	0,8	2,5	0,2	100,0	
45 - 49	1,4	95,5	0,9	2,0	0,2	100,0	
50 - 54	1,2	94,5	1,5	2,6	0,2	100,0	
55 - 59	0,9	95,3	1,7	1,9	0,2	100,0	
60 - 64	1,1	92,5	2,9	3,1	0,3	100,0	
65 - 69	0,9	92,7	3,5	2,6	0,3	100,0	
70 - 74	1,4	88,1	5,8	4,0	0,7	100,0	
75 - 79	1,7	86,8	7,0	4,0	0,5	100,0	
80 et +	1,9	78,2	11,8	6,8	1,2	100,0	
N. D.	52,6	38,9	1,7	2,6	4,2	100,0	
ENSEMBLE	23,9	71,8	1,1	3,0	0,3	100,0	

Tableau 41 : Répartition de 100 résidents de 15 ans et plus de sexe féminin selon la situation matrimoniale

	. ETAT MATRIMONIAL						
AGE	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Non Déclaré	Ensemble	
15 - 19	20,4	77,5	0,2	1,8	0,1	100,0	
20 - 24	4,6	92,4	0,5	2,4	0,1	100,0	
25 - 29	1,9	94,7	0,9	2,5	0,1	100,0	
30 - 34	1,5	92,5	2,3	3,6	0,1	100,0	
35 - 39	1,2	89,7	4,2	4,6	0,2	100,0	
40 - 44	1,4	80,9	10,1	7,1	0,5	100,0	
45 - 49	1,3	74,3	15,5	8,1	0,8	100,0	
50 - 54	1,4	58,2	27,9	11,1	1,4	100,0	
55 - 59	1,3	49,6	36,8	10,7	1,6	100,0	
60 - 64	1,5	31,8	50,6	13,8	2,4	100,0	
65 - 69	1,4	26,8	57,3	12,3	2,2	100,0	
70 - 74	1,7	14,8	65,7	15,0	2,8	100,0	
75 - 79	1,5	14,1	68,5	12,9	3,0	100,0	
80 et +	1,9	7,7	71,3	15,9	3,3	100,0	
N. D.	26,6	58,9	7,1	3,0	4,4	100,0	
NSEMBLE	6,3	80,0	8,6	4,6	0,5	100,0	

Si l'on ne prend garde, on pourrait hâtivement attribuer à une surmortalité masculine tout à fait naturelle aux âges élevés le surveuvage féminin. En fait, la rareté d'hommes encore veufs ou divorcés même parmi les vieux est le résultat à la fois des mariages intervenus et dans une certaine mesure de la polygamie.

On ne peut expliquer autrement que 9 hommes sur 10 soient toujours mariés une fois la quarantaine passée.

Sur le marché des remariages, offres et demandes ne coincident pas. Les partenaires mâles désirent des compagnes supposées fécondes, donc généralement jeunes.

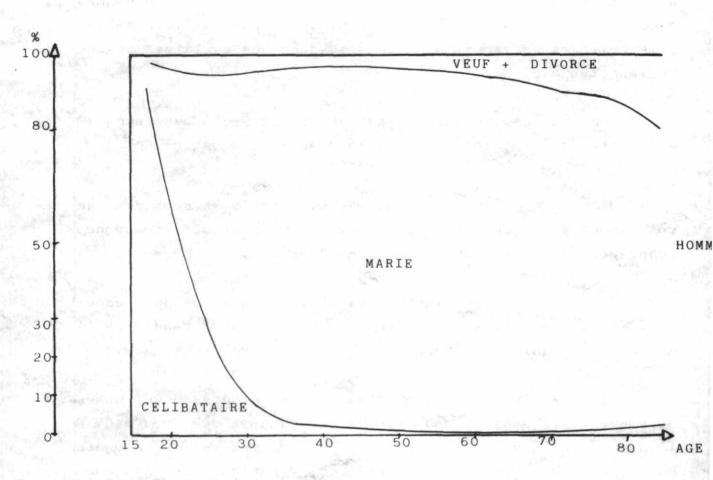
Ce qui fait que les veuves et les divorcées ne répondant plus à cette exigence ont du mal à trouver candidats à une nouvelle union commune.

Il y a lieu de souligner aussi que le décès d'un homme polygame fait ipso facto de toutes ses épouses des "veuves". A l'inverse, malgré le décès de l'une de ses femmes, le polygame reste classé dans la catégorie des "mariés" et non des "veufs".

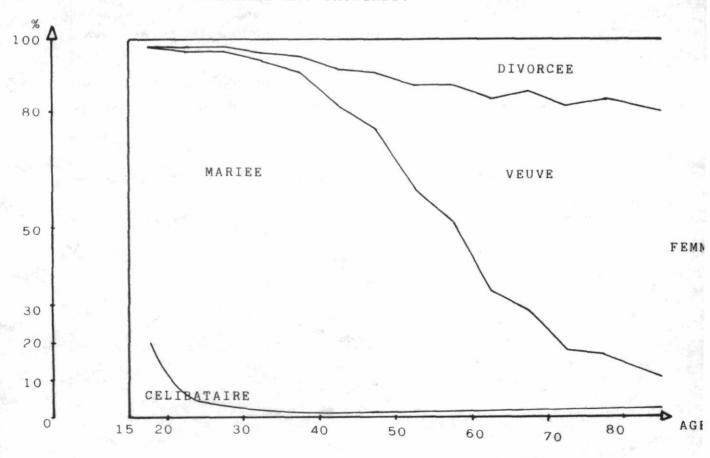
Voyons à présent ce qu'il en est des premiers mariages.

13 % des hommes de 15 - 19 ans ont déjà contracté un premier mariage et à partir de 30 ans peu d'hommes restent célibataires.

Plus précoce est la nuptialité féminine. Avant l'âge de 20 ans, les trois quarts des filles sont mariées.



GRAPHIQUE 18: REPATITION DE 100 FEMMES DE CHAQUE AGE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE.



94

### C.3. Les âges au mariage

Les proportions de célibataires des tableaux 40 et 41, affectées à une cohorte fictive de 1000 individus de chaque sexe, offrent la possibilité d'une estimation de l'âge moyen au mariage.

Cela permet d'estimer le nombre moyen d'années que les individus de chaque génération qui finissent par se marier ont passé dans le célibat, c'est-à-dire leur âge moyen au premier mariage.

Cette méthode de calcul empruntée à Hajnal a le mérite d'être rapide et simple.

Elle repose toutefois sur les hypothèses :

- d'indépendance entre mortalité, migrations et nuptialité:
- et de constance des probabilités par année d'âge de se marier dans les groupes d'âges quinquennaux.

Les premiers mariages tendant à se raréfier à partir d'un certain âge, on adopte une limite supérieure pour chaque sexe :

- 30 ans pour les hommes car, dans le contexte nigérien, le nombre de leurs mariages peut être tenu pour négligeable après cet âge ;
- 20 ans pour le sexe féminin puisque c'est l'âge où presque toutes les femmes ont déjà contracté mariage.

Tableau 42 : Années de célibat vécues par les hommes

Groupe d'age	Proportions de Célibataires	Total d'années vécues dans le célibat
0 - 4 ans	1 000	•
5 - 9 ans	1 000	2 15 × 1 000 = 15 000
10 - 14 ans	1 000	
15 - 19 ans	849	5 × 849 = 4 245
20 - 24 ans	365	5 × 365 = 1 825
25 - 29 ans	62	5 × 62 = 310
30 - 34 ans	4	5 × 4 = 20
A PROPERTY OF THE PARTY OF THE		21 400

Tableau 43 : Années de célibat vécues par les femmes

Groupe d'âge	Proportions de Célibataires	Total d'années vécues dans le célibat			
0 - 4 ans 5 - 9 ans 10 - 14 ans	1 000 1 000 1 000	) } 15 × 1 000 = 15 000			
15 - 19 ans	204	5 × 204 ≈ 1 020			
20 - 24 ans	10	5 × 10 = 50			
		16 070			

La proportion d'hommes restant célibataires jusqu'à 30 ans (ou  $\frac{V}{30}$ ) est obtenue par simple interpolation linéaire à partir des proportions de célibataires parmi ceux âgés de 25-29 ans (ou  $\frac{1}{25-29}$ ) et ceux âgés de 30-34 ans (ou  $\frac{1}{30-34}$ ).

$$V_{30} = \frac{25-29 + 30-34}{2} = \frac{62+4}{2} = 330/00$$

De la même manière, la proportion de célibataires de sexe féminin après 20 ans est égale à la demi somme des 15-19 et 20-24, soit :

$$V20 = \frac{15-19 + 20-24}{2} = \frac{204 + 10}{2} = \frac{1070}{00}$$

Aux tableaux 42 et 43, la colonne de droite présente les différentes durées de présence de célibat des divers groupes d'âges. La somme totale de ces durées est égale au nombre total d'années passées dans le célibat par l'ensemble de la cohorte (21 400 pour le sexe masculin et 16 070 pour le sexe féminin).

Ceux qui demeurent célibataires à 30 ans ont passé en tout 990 années dans le célibat ( $V_{30} \times 30$ ).

Les femmes toujours célibataires à 20 ans comptent 2140 années de célibat ( $\bigvee_{20}$  × 20).

Le nombre total des années passées dans le célibat des hommes qui ont fini par se marier est de : 21 400 - 990 = 20 410 années.

Celui effectué par les femmes qui ont fini par se marier est de :

16 070 - 2 140 = 13 930 années.

En divisant ces derniers chiffres par le nombre de personnes qui ont fini par se marier avant l'âge limite supérieur du premier mariage, on a l'âge moyen au premier mariage.

Il s'élève à :

$$\frac{20 \text{ } 410}{967} = 21,1 \text{ ans pour les hommes}$$
et 
$$\frac{13 \text{ } 930}{893} = 15,6 \text{ ans pour les femmes}$$

### C.4. La polygamie

La polygamie affecte 21 % des effectifs des hommes mariés, un chiffre très proche de celui obtenu par l'enquête démographique de 1960 (22 %).

Ce type d'union est plus ou moins pratiqué selon les départements. Il est de l'ordre de 28 % dans le département de Maradi et tombe respectivement à 6 % et 17 % dans ceux d'Agadez et de Diffa.

Dans ces disparités interviennent non seulement le facteur "conditions économiques générales" mais aussi les spécificités culturelles des populations régionales.

Ainsi les Touaregs qui constituent le principal groupe ethnique dans le département d'Agadez sont monogames par excellence. Peul et Kanouri qui forment quant à eux les communautés dominantes du département de Diffa, ont eux aussi la réputation de moins pratiquer la polygamie.

Tableau 44 : La polygamie des hommes de 15 ans et plus par département

Département	Total	Polygames	Polygame:	
AGADEZ	21 452	1 353	6,3	
DIFFA	35 984	6 120	17,0	
DOSSO	119 175	27 153	22,8	
MARADI	179 281	49 890	27,8	
NIAMEY	212 759	40 128	18,9	
TAHOUA	176 733	33 204	18,8	
ZINDER	226 340	42 066	18,6	
TOTAL	971 724	199 914	20,6	

Le taux de polygamie augmente régulièrement avec l'âge. Il passe cependant par un maximun tout juste avant 60 ans.

Au délà de cet âge, il diminue sous l'effet sans doute de la divortialité et de la mortalité des épouses.

Tableau 45 : Répartition des hommes mariés de 15 ans et plus selon le groupe d'age et le type d'union

	a Shaker	TYPE D	'UNION				
AGE	MONOG	AME	POLYG	AME	ENSEMBLE		
	Effectif	X	Effectif	X	Effectif	Z	
15 - 19	29 575	97,1	889	2,9	30 464	100,0	
20 - 24	90 087	95,5	4 292	4,5	94 379	100,0	
25 - 29	129 865	90,4	13 796	9,6	143 661	100,0	
30 - 34	130 979	83,2	26 360	16,8	157 339	100,0	
35 - 39	93 633	75,6	30 177	24,4	123 810	100,0	
40 - 44	86 724	72,3	33 248	27,7	119 972	100,0	
45 - 49	45 274	67,7	21 588	32,3	66 862	100,0	
50 - 54	54 763	69,7	23 797	30,3	78 560	100,0	
55 - 59	24 072	66,5	12 118	33,5	36 190	100,0	
60 - 64	35 651	70,3	15 086	29,7	50 737	100,0	
65 - 69	12 858	68,6	5 887	31,4	18 745	100,0	
70 - 74	18 771	73,4	6 810	26,6	25 581	100,0	
75 - 79	5 725	72,2	2 205	27,8	7 930	100,0	
80 et +	11 259	79,5	2 912	20,5	14 171	100,0	
N. D.	2 574	77,5	749	22,5	3 323	100,0	
ENSEMBLE	771 810	79,4	199 914	20,6	971 724	100,0	

# CHAPITRE IV

LES CARACTERISTIQUES CULTURELLES

#### LES CARACTERISTIQUES CULTURELLES

Le troisième chapitre intitulé "Les Caractéristiques Culturelles" se limite en fait à trois volets :

- la scolarisation,
- le niveau d'instruction de la population,
- et les langues parlées.

D'autres variables telles que l'ethnie par exemple auraient pu être abordées dans le chapitre. Mais l'utilisation des données relatives aux ethnies ayant été initialement écartée par le Bureau Central du Recensement, l'approche qui en est faite, en définitive, est bien réduite et se situe surtout au niveau des caractéristiques géographiques de la population.

Le recensement considère comme alphabète ou ayant de l'instruction toute personne sachant lire et écrire en langues nationales ou en français, en arabe ou toute autre langue.

Le niveau d'instruction est défini par la dernière année complète suivie dans le cycle d'enseignement le plus élevé atteint. L'enseignement coranique quelque soit sa durée a été assimilé à la première année d'études primaires.

Quant aux langues pratiquées, ne sont retenues que la première et la seconde langues utilisées par les résidents.

### A. La Scolarisation

Le recensement a dénombré 192 367 élèves et étudiants, soit un peu moins de 4 % de l'ensemble des résidents. La grande majorité de cette population scolaire (près de 88 %) fréquente l'enseignement primaire, 10 % l'enseignement secondaire. Les 2 % restants se répartissent entre les autres niveaux d'études : technique - professionnelle - professionnelle agricole et élevage - et supérieure.

Les garçons sont mieux scolarisés que les filles comme en témoignent les rapports de masculinité qui découlent du tableau 46.

- Il y a 187 scolaires masculins pour 100 scolaires féminins. Plus le niveau d'études est élevé, plus l'écart est grand entre les sexes. Ainsi, compte-t-on :
  - pour 100 filles dans le secondaire 212 garçons ,
- pour 100 filles dans l'enseignement supérieur ou universitaire 434 garçons,
  - pour 100 filles des autres niveaux 428 garçons.

Il ressort du tableau 47, que le niveau d'études des scolaires de sexe masculin est légèrement supérieur à celui des élèves-filles.

Selon l'acceptation courante au Niger, le taux de scolarisation est mesuré par la fréquentation de l'enseignement primaire par la tranche de la population âgée de 7 à 12 ans.

En 1977, 777 909 enfants sont en âge d'aller à l'école. 124 519 d'entre eux seulement fréquentent réellement l'école.

Autrement dit, le taux de scolarisation est faible car de l'ordre de 16 % .

Les filles sont encore moins scolarisées que les garçons. Avec un taux de fréquentation d'environ 13 % contre 19 % .

Tableau 46 : Répartition de la Population Scolaire par niveau atteint par sexe et groupes d'ages quinquennaux

GROUPES D'AGE		a of	N	IVEAU SCOLAIR	E ATTEINT	2-0		r i state i i i r i de servicio
SEXE	Total	Primaire	Secondaire	Technique	Profess. Agricole	Profess.	Univers.	Non Déclaré
ENSEMBLE NIGER	9-91-19	The St.	Mary Carl	Che .	7-1-1-79	4.19	2-16-14-16	han I
TOTAL 0 - 4 5 - 9 10 - 14 15 - 19 20 - 24 25 - 29 30 - 34 35 - 39	192 367 406 81 193 75 572 29 026 4 886 916 252 116	168 447 405 81 186 71 441 15 415 -	18 473 - 4 110 12 566 1 677 120	331 - - 179 138 14	1 325 - - 658 538 96 29 4	255 - - 137 113 5	855 - - 59 587 170 31 8	2 681 7 21 12 1 833 511 192 104
HOMMES	and it		*					
TOTAL 0 - 4 5 - 9 10 - 14 15 - 19 20 - 24 25 - 29 30 - 34 35 - 39	125 285 238 51 563 48 701 19 931 3 910 689 187 66	108 427 237 51 559 46 037 10594	12 556 - 2 650 8 510 1 301 95 -	304 - - 160 130 14 - -	991 - - 482 399 81 25 4	254 - - 136 113 5	695 - - 39 478 142 29 7	2 058 1 14 14 10 1 489 352 133 55
FEMMES						n afer se.		the same
TOTAL 0 - 4 5 - 9 10 - 14 15 - 19 20 - 24 25 - 29 30 - 34 35 - 39	67 082 168 29 630 26 871 9 095 976 227 65	60 020 168 29 627 25 404 4 821	5 917 - 1 460 4 056 376 25	27 - - 19 8 - -	334 - - 176 139 15 4	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	160 - - 20 109 28 2	623 3 7 2 344 159 59

Tableau 47 : Répartition de 100 Scolaires de chaque sexe par niveau atteint

Niveau Scolaire	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble
Primaire	86,6	89,5	87,6
Secondaire	10,0	8,8	9,6
Technique	0,2	0,1	0,2
Professionnel	0,8	0,5	0,7
Professionnel Agricole	0,2	1 2 2 3	0,1
Supérieur Universitaire	0,6	0,2	0,4
Non déclaré	1,6	0,9	1,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 48: Population Scolarisable et Population Scolaire
(Niveau Primaire) de 7 à 12 ans par sexe

Age	Mascu	lin	Fémin	in	Ensem	ble
The second	Total	Scolaire	Total	Scolaire	Total	Scolaire
7 ans	103 066	17 508	91 226	9 992	194 292	27 500
8 ans	74 324	15 183	65 870	8 753	140 194	23 936
9 ans	59 904	13 076	49 315	8 753	109 219	20 610
10 ans	93 559	15 744	69 324	7 999	162 883	23 743
11 ans	31 985	7 943	24 316	4 786	56 301	12 729
12 ans	64 671	10 366	50 149	5 635	114 820	16 001
Total	427 509	79 820	350 200	44 699	777 709	124 519
Taux de scolarisation	The state of	18,7		12,8	ACTION AND ACTION ACTION AND ACTION ACTION AND ACTION AND ACTION AND ACTION AND ACTION AND ACTION AND ACTION ACTION AND ACTION AND ACTION AND ACTION AND ACTION ACTION AND ACTION ACTION AND ACTION ACTIO	16,0

#### B. LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Le corollaire de la faible scolarisation est la proportion élevée de résidents sans instruction. En effet, sur les 3 341 708 résidents de 10 ans et plus que compte le Niger, 383 088 seulement ont déclaré avoir d'instruction, soit environ 11 % pour l'ensemble des deux sexes.

81 % des hommes n'ont suivi aucun enseignement. Le défaut est plus accentué chez les femmes dont 9 sur 10 sont rangées dans la catégorie sans instruction.

Le seul niveau acquis par la minorité est le dégré primaire (10 % des résidents). Il s'agit essentiellement de la population masculine. Il est à noter toujours dans les disparités entre sexes, qu'il existe presque quatre fois plus d'hommes de niveau d'instruction supérieure que de femmes.

<u>Tableau 49</u> : Population résidente selon le niveau d'instruction par sexe

Niveau d'instruction	Sexe masc	ulin	Sexe fém	inin	Ensemble		
	Effectif	Z	Effectif	z	Effectif	z	
Primaire	277 174	17,0	67 689	4,0	344 863	10,3	
Secondaire	20 747	1,3	6 835	0,5	29 582	0,9	
Technique	893	-	140	-	1 033		
Professionnel	3 017	0,2	910	0,1	3 927	0,1	
Professionnel Agricole	542	-	32	-	574		
Supérieur	1 231 067	81,3	1 637 553	95,4	2 958 620	88,	
Total	1 625 905	100,0	1 715 803	100,0	3 341 708	100,0	

- : Proportions Négligeables % Arrondis

Avec les données des tableaux 51, 52, 53 et 54 la scolarisation apparaît comme un phénomène relativement récent; les
générations nées après l'indépendance du pays étant de loin
les plus touchées par le phénomène scolaire. Cela se traduit
par l'augmentation du pourcentage des sans instructions avec
l'avancement en âge. Sont ainsi sans instructions la presque
totalité de la population féminine de 25 ans et plus.

Tableau 50 : Population résidente des 2 Sexes selon l'âge et le niveau d'instruction

AGE	Niveau Primaire	Niveau Secondaire	Autres Niveaux	Sans Instruction	Total
0 - 4	405		elle Segmen <del>s</del> e an	965 468	965 873
5 - 9	94 722	16		700 671	595 409
10 - 14	99 821	4 228	11	374 374	478 434
15 - 19	55 342	14 054	1 275	486 229	556 970
20 - 24	33 700	5 289	2 721	403 221	444 931
25 - 29	32 260	2 709	1 726	388 468	425 163
30 - 34	28 191	1 362	1 102	340 166	370 824
35 - 39	22 535	695	643	213 901	237 774
40 - 44	20 991	377	366	214 498	236 232
45 - 49	12 162	285	248	101 330	114 025
50 - 54	13 100	173	175	136 350	149 798
55 - 59	6 090	105	89	53 688	59 972
60 - 64	7 078	52	49	93 623	101 702
65 - 69	3 127	25	23	30 430	33 605
70 - 74	4 236	15	9	53 616	57 876
75 - 79	1 355	5	2	15 100	16 462
80 et +	2 357	7	3	37 462	39 829
N. D.	1 615	201	201	16 094	18 111
ENSEMBLE	439 990	29 598	8 643	4 624 759	5 102 990

Tableau 51 : Répartition de 100 Résidents des 2 Sexes de chaque groupe d'âge quinquenal par niveau d'instruction

GROUPE D'AGE	Niveau Primaire	Niveau Secondaire	Autres Niveaux	Sans Instruction	Total
5 - 9	11,9		-,	88,1	100,0
10 - 14	20,9	0,9		78,2	100,0
15 - 19	10,0	2,5	0,2	87,3	100,0
20 - 24	7,6	1,2	0,6	90,6	100,0
25 - 29	7,6	0,6	0,4	91,4	100,0
30 - 34	7,6	0,4	0,3	91,7	100,0
35 - 39	9,5	0,3	0,3	89,9	100,0
40 - 44	8,9	0,2	0,1	90,8	100,0
45 - 49	10,7	0,2	0,2	88,9	100,0
50 - 54	8,8	0,1	0,1	91,0	100,0
55 - 59	10,2	0,2	0,1	89,5	100,0
60 - 64	7,8	0,1	-	92,1	100,0
65 - 69	9,3	0,1	0,1	90,5	100,0
70 - 74	7,3	-	-	92,7	100,0
75 - 79	8,3	- , -	- ,	91,7	100,0
80 et +	5,9	-	-	94,1	100,0
TOTAL	8,6	0,6	0,2	90,6	100,0

<sup>\*</sup> Proportions Arrondies

<sup>-</sup> Proportions Négligeables

<sup>&</sup>quot; Néant

Tableau 52 : Population résidente masculine selon l'âge et le niveau d'instruction

AGE	Niveau Prim	aire ·	Niveau Secon	ndaire	Autres N	iveaux	Sans Instr	uction
	Effectif	x	Effectif	Z	Effectif	Z	Effectif	Z
0 - 4	237	0,1	- 20	-	-	-	486 617	99,9
5 - 9	62 062	14,9	9	-	- 1	- ·	354 895	85,1
10 - 14	69 262	26,4	2 727	1,0	7	in -n	190 717	72,6
15 - 19	40 122	17,3	9 440	4,1	973	0,4	181 708	78,2
20 - 24	26 119	14,4	3 845	2,1	2 152	1,2	149 739	82,3
25 - 29	27 308	14,9	2 116	1,1	1 413	0,8	152 313	83,2
30 - 34	25 193	14,3	1 069	0,6	887	0,5	148 587	84,6
35 - 39	20 854	15,8	577	0,4	544	0,4	110 288	83,4
40 - 44	19 624	15,5	316	0,2	309	0,2	106 631	84,0
45 - 49	11 564	16,5	219	0,3	202	0,3	58 063	82,9
50 - 54	12 313	14,8	132	0,2	150	0,2	70 559	84,8
55 - 59	5 844	15,4	72	0,2	64	0,2	32 014	84,3
60 - 64	7 465	13,6	43	0,1	37	0,1	47 289	86,2
65 - 69	2 971	14,7	22	0,1	19	0,1	17 204	85,
70 - 74	3 900	13,4	. 11	-	8	-	25 116	86,
75 - 79	1 267	13,9	2	-	2	-	7 862	86,
80 et +	2 125	11,7	4	-	2	-	15 984	88,2
N. D.	1 238	14,5	152	1,8	148	1,7	6 993	82,0
Total	339 473	13,4	20 756	0,8	6 917	0,3	2 162 579	85,5

Tableau 53 : Population résidente féminine selon l'âge et le niveau d'instruction

AGE	Niveau Prim	aire .	Niveau Seco	ndaire	Autres A	liveaux	Sans Inst	ruction
	Effectif	Z	Effectif	Z	Effectif	χ	Effectif	X
0 - 4	168	-	-	-	-	-	478 851	100,0
5 - 9	32 660	8,6	7	-	-	-	345 776	91,4
10 - 14	30 554	14,2	1 501	0,7	4	-	183 657	85,1
15 - 19	15 220	4,7	4 614	1,4	302	0,1	304 591	93,8
20 - 24	7 581	2,9	1 444	0,6	569	0,2	253 482	96,3
25 - 29	4 952	2,1	593	0,2	313	0,1	236 155	97,6
30 - 34	3 001	1,5	293	0,2	215	0,1	191 579	98,2
35 - 39	1 681	1,6	118	8,1	99	0,1	103 613	98,2
40 - 44	1 367	1,3	61	0,1	57	-	107 867	98,6
45 - 49	598	1,4	66	0,1	46	0,1	43 267	98,4
50 - 54	787	1,2	41	0,1	25	-	65 791	98,7
55 - 59	246	1,1	33	0,2	25	0,1	21 674	98,6
60 - 64	513	1,1	9	-	12	-	46 334	98,9
65 - 69	156	1,2	3	-	4	-	13 226	98,8
70 - 74	336	1,2	4	- ,	1	-	28 500	98,8
75 - 79	88	1,2	3	-	-	-	7 238	98,8
80 et +	232	1,1	3	-	1	-	21 478	98,9
N. D.	377	3,9	49	0,5	53	0,6	9 101	95,0
Total	100 517	3,9	8 842	0,3	1 726	0,1	2 462 180	95,7

## C. Les langues

Le Haoussa est comme on pouvait s'y attendre, la première langue parlée au Niger. Viennent ensuite le Djerma, le Peul, le Tamasheq, le Kanouri etc...

Cet ordre d'importance est identique à celui des ethnies représentées dans le pays.

Tableau 54 : La Population résidente selon la première langue parlée.

Première langue	Tota	al		Effectif des	Résidents	
par lée	absolu	z	Niger absolu	iens Z	Etrano absolu	gers I
Djerma	1 109 137	21,7	1 087 155	21,6	21 982	26,7
Haoussa	2 758 218	54,1	2 740 547	54,6	17 671	21,5
Peul	513 339	10,1	505 242	10,1	8 097	9,9
Tamasheq	428 741	8,4	420 899	8,4	7 842	9,5
Kanouri	212 156	4,2	209 374	4,2	2 782	3,4
Toubou	11 278	0,2	11 145	0,2	133	0,2
Arabe	24 549	0,5	22 690	0,5	1 859	2,3
Gourmantché	6 679	0,1	5 805	0,1	874	1,1
Autre	27 018	0,5	7 664	0,1	19 354	23,5
Non déclaré	11 875	0,2	10 290	0,2	1 585	1,9
Total	5 102 990	100,0	5 020 811	100,0	82 179	100,0

- Il est à noter que parmi les résidents nigériens, on compte relativement:
- davantage de Haoussaphones (de première langue) que de Haoussa
  - plus d'arabophones que d'Arabes;
- et par contre moins de pratiquants du Tamasheq qu'il n'y a de Touareg.

La dernière colonne du tableau 55 révèle que des résidents étrangers ont comme première langue une langue nationale du Niger. En effet sur 100 étrangers 27 emploient d'abord le Djerma, 22 d'abord le Haoussa, 10 le Peul et 10 autres en premier lieu le Tamasheq. Cette situation est due – au fait que le plus gros contingent d'étrangers est constitué par les Maliens (24 000) surtout d'orignines Songhay et Tamasheq, – et à la présence de 13 000 ressortissants Nigérians principalement des Haoussa. Avec les tableaux 56 et 57 qui donnent la distribution des langues par département, le Haoussa apparait comme bien courant un peu partout au Niger. Il en est de même, dans une moindre mesure, pour le Peul et le Tamasheq. Quand au Djerma, il se limite aux département de Niamey et de Dosso.

Tableau 55 : Première langue de 100 résidents de chaque département

DEPARTEMENT				PREMIERE	LANGUE	PARLEE			ar back compa		
	Djerma	Haoussa	Peul	Tamam.	Kanour i	Toubou	Arabe	Gourn.	Autre	n.d.	Total
AGADEZ	2,0	14,0	8,0	64,9	5,7	-	4,4	-1	0,8	0,2	100,0
DIFFA	0,4	3,4	30,6	1,1	54,7	1,8	5,5	-	2,3	0,2	100,0
DOSSO	50,4	40,0	8,8	0,2	0,1	-	-	-	0,1	0,4	100,0
MARADI	0,3	89,1	8,3	2,1	0,1	-	-	-	-	0,1	100,0
NIAMEY	63,6	11,9	12,6	9,0	0,1	-	0,1	0,5	1,8	0,4	100,0
TAHOUA	0,5	77,1	2,7	18,7	-	-	0,8	(-)	0,1	0,1	100,0
ZINDER	0,3	70,4	13,8	3,4	11,0	0,8	0,1	-	0,1	0,1	100,0
NIGER	21,7	54,1	10,1	8,4	4,2	0,2	0,5	0,1	0,5	0,2	100,0

<u>Tableau 56</u>: Première langue parlée de 100 résidents nigeriens de chaque département

DEPARTEMENT	PREMIERE LANGUE PARLEE											
	Djerma	Haoussa	Peul	Tamam.	Kanour i	Toubou	Arabe	Gourm.	Autre	n.d.	Total	
AGADEZ	2,0	14,2	8,1	65,7	5,7	-	3,9	-	0,1	0,2	100,0	
DIFFA	0,4	3,1	31,1	1,1	54,6	1,9	5,6	-	2,0	0,2	100,0	
DOSS0	50,5	40,0	8,8	0,2	-	-	-	=	0,1	0,4	100,0	
MARADI	0,3	89,3	8,1	2,1	0,1	-	-	-	-	0,1	100,0	
NIANEY	63,6	11,9	12,6	9,0	8,1	-	0,1	0,5	1,8	0,4	100,0	
TAHOUA	0,5	77,1	2,7	18,7	0,1	-	0,8	-	-	0,1	100,0	
ZINDER	0,3	70,5	13,7	3,4	11,1	0,8	-	-	0,1	0,1	100,0	
NIGER	21,6	54,6	10,1	8,4	4,2	0,2	0,5	0,1	0,1	0,2	100,0	

Tableau 57 : Population résidente de 15 ans et plus selon les première et deuxième langues parlées

Deuxième Langue	PREMIERE LANGUE PARLEE																
parlée	TOTAL		Djer	ma	Haoussa		Per	ul	Tama	n.	Kanou	ri	Toubou	Arabe	Gourm.	Autre	n.d
Djerma	80	120		-	16 72	23	39 7	701	21	533		160	51	180	157	1 346	26
Haoussa	171	163	26	840		-	77 -	126	40	291	24	780	232	1 232	50	343	26
Peul	22	169	9	605	10 79	91		-		465		904	28	15	183	112	6
Tamasheq	12	121	1	545	8 62	22		411		-		113	2	1 344	10	7	6
Kanouri	15	054		59	5 50	33	6 3	323	1	369		-	1 485	200	14	32	3
Toubou		545		65	1	11		141		5		205	-	-	-	1	1
Arabe	3	550	- 1	070	81	08		161		974		473	-	-	2	7	5
Gourmantché	1	106		574	15	51		193		55		94	7	1	-	1	3
Autre	14	354	6	736	3 03	32	2 :	583	1	107		681	21	6	6		18
Non déclaré	2 524	981	558	740	1 452 49	95	176	970	180	033	119	258	5 086	10 957	3 277	14 895	3 27
Total	2 845	163	605	234	1 498 20	66 3	303	609	245	832	146	668	6 912	13 935	3 699	16 744	4 26

Tableau 58 : Répartition de 100 résidents âgés de 15 ans et plus selon les première et deuxième langues parlées

Deuxième		PREMIERE LANGUE PARLEE												
Langue par lée	Djerma	Haoussa	Peul	Tanan.	Kanouri	Toubou	Arabe	Goura.	Autre	n.d				
Djerma		1,1	13,1	8,8	0,1	0,7	1,3	4,2	8,0	6,3				
Haoussa	4,4		25,4	16,4	16,9	3,4	8,8	1,4	2,1	6,3				
Peul	1,6	0,7		0,2	0,6	0,4	0,1	4,9	0,7	1,5				
Tamasheq	0,3	0,6	0,1		0,1	-	9,7	0,3	-	1,6				
Kanour i	-	0,4	2,1	0,6		21,5	1,4	0,4	0,2	0,9				
Toubou	-	-	-	-	0,1		-	-	-	0,4				
Arabe	0,2	0,1	0,1	0,4	0,3	-		-	-	0,3				
<b>Gourma</b> ntché	0,1	-	0,1	-	0,1	0,1	-	1111	-	0,7				
Autre	1,1	0,2	0,9	0,5	0,5	0,3	-	0,2		4,3				
Non déclaré	92,3	96,9	58,3	73,2	81,3	73,6	78,6	88,6	89,0	76,7				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0				

Proportions arrondies

- % nuls ou insignifiants

Aux tableaux 58 et 59, la rubrique "non déclaré" de la colonne "deuxième langue parlée" regroupe les effectifs des résidents unilingues. C'est en milieu peul que le bilinguisme a le plus cours. De manière générale du reste, la connaissance de plusieurs langues est surtout fréquente dans les groupements humains les plus mobiles par leur mode de vie, en l'occurence chez les pasteurs nomades.

Près de la moitié de ceux qui parlent le Peul comme première langue en utilisent une autre. 27 % des Touareg, 26 % des Toubous, 21 % des Arabes et 19 % des Kanouri sont bilingues contre seulement 11,8 et 3 % respectivement des Gourmantché, Djerma et Haoussa (1). Il convient de signaler que le Haoussa est aussi la langue d'adoption par excellence des diverses communautés nigériennes même si Toubou, Arabes et Gourmantché ont recours respectivement au Kanouri, Tamascheq et au Peul, en raison des affinités culturelles et de la proximité géographique qui les lient aux principaux pratiquants de ces langues.

(1) En admettant que la notion de langue parlée principale recoupe assez bien cette d'éthnie d'appartenance.

# CHAPITRE V

Transportation of the second o

LES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES

Afin de rendre compte de l'activité économique de la population, le questionnaire du recensement prévoyait la saisie de quatre caractéristiques :

- la profession
- la situation dans la profession,
- la branche d'activité
- le type d'activité du dernier mois.

L'intérêt est porté uniquement sur ce qui est considéré comme l'activité principale.

La profession enregistrée est celle exercée durant les douze mois antérieurs au dénombrement.

La situation dans la profession caractérise le statut de la personne dans son emploi actuel ou son dernier emploi : quatre cas sont proposés :

- Patron ou employeur
- Indépendant
- Salarié
- Aide familial.

La branche d'activité correspond à l'activité économique de l'entreprise, de l'établissement ou de l'employeur chez lequel la personne a travaillé pour exercer la profession déclarée.

Quant au type d'activité, il se rapporte au mois qui a précédé le recensement et il permet la répartition de la population entre économiquement actifs et inactifs rangés en plusieurs catégories :

- a) occupé : toute personne ayant travaillé au moins dix jours pendant le mois qui a précédé le recensement ( y compris les personnes en congé).
- b) sans travail : toute personne qui travaille habituellement mais qui n'a pas travaillé au moins dix jours pendant le mois qui a précédé le recensement ( perte de l'emploi, interruption saisonnière).

Sont également compris dans cette deuxième catégorie tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

- c) femme au foyer : s'occupant exclusivement des travaux de son propre ménage.
- d) Elèves, étudiants : suivant un enseignement à temps complet.
- e) Enfant : non scolarisé et trop jeune pour travailler.
  - f) Vieillard infirme grand malade retraité
- g) Autre personne n'exerçant aucune profession pour des raisons autres que celles déjà évoquées ( prisonniers par exemple).

En raison de différentes lacunes constatées dans le traitement, des tableaux sélectionnés pour l'analyse ou la publication comme données brutes sont laissées de côté. Le présent rapport ne retiendra en définitive que la présentation:

- des taux d'activité et de chômage, masculins et féminins
  - des secteurs d'activité,
- de la situation dans la profession des résidents nigériens et des résidents étrangers.

#### A. LES TAUX D'ACTIVITE

Les tableaux 59 et 60 donnent les taux d'activité masculins et féminins par groupe d'âges. Ces indices, obtenus en rapportant pour chaque groupe d'âges le nombre d'actifs occupés et sans travail à la population totale du même groupe d'âges, permettent d'analyser l'intensité de l'activité.

Il y a lieu de signaler tout d'abord que les résultats de ce recensement sous - estiment grossièrement la participation féminine aux activités économiques chiffrée à 10 % seulement. La raison en est simple : l'inadaptation des nomenclatures adoptées aux réalités de la vie socio-économique africaine et nigérienne en particulier.

Sont en effet abusivement classées en "femme au foyer" donc en tant qu'inactives un nombre important de femmes déclarées "ménagères". Ce dernier terme qui, pouvant à la limite 
s'appliquer à toutes les femmes, a tendance à ne désigner à 
tort que celles qui ne sont pas salariées. Ainsi l'activité 
principale de bon nombre de femmes est assimilée et réduite 
au ménage domestique alors que leur participation à la vie 
économique est par ailleurs multiforme (labour, petitcommerce, etc...).

Tableau 59 : Taux d'activité masculins des résidents de 10 ans et plus par groupe d'âge.

196.4	E	FFECTIF	TAUX	
AGE	TOTAL	ACTIF	D'ACTIVITE	
10 - 14 ans	262 718	54 197	20,6	
15 - 19 ans	232 243	194 802	83,9	
20 - 24 ans	181 855	174 400	95,9	
25 - 44 ans	618 029	609 110	98,6	
45 - 54 ans	153 202	149 739	97,7	
55 - 64 ans	92 828	85 772	92,4	
65 et plus	76 499	51 604	67,5	
Non déclaré	8 531	3 810	44,7	
TOTAL	1 625 905	1 323 434	81,4	

La participation des hommes au travail croit rapidement avec l'âge. Les taux d'activité masculins dépassent les 95 % dès 20 ans et déclinent considérablement au-dela de la cinquantaine. La valeur observée au-delà de 65 ans tout de même élevée (67,5 %) est due a l'existence d'un large secteur agricole où l'âge à la retraite n'a pas de grande signification.

<u>Tableau 60</u>: Taux d'activité fiminins des résidents de 10 ans et plus par groupe d'âges

	EFFEC	TIF	TAUX
AGE	TOTAL	ACTIF	D'ACTIVITE
10 - 14 ans	215 716	6 106	2,8
15 - 19 ans	324 727	20 563	6,3
20 - 24 ans	263 076	17 081	6,5
25 - 44 ans	651 964	47 858	7,3
45 - 54 ans	110 621	11 257	10,2
55 - 64 ans	68 846	6 033	8,8
65 et plus	71 273	3 566	5,0
Non déclaré	9 580	993	10,4
TOTAL	1 715 803	113 457	6,6

Les écarts entre les indices des deux sexes sont très importants. Les taux feminins n'atteignent pas les 11 % tandis que ceux des hommes ne descendent au plus bas qu'à 21 % . Cette dernière valeur minimale caractérise du reste la première génération entrant dans la vie active.

## B. Chômage et dépendance.

Le recensement a dénombré 17 120 individus sans travail dont 12 505 hommes et 4 615 femmes.

Rapporté a l'ensemble des actifs ces effectifs déterminent un taux de chômage de 1,2 % pour les deux sexes, de 0,9 % pour les hommes et de 4 % pour les femmes.

La grande jeunesse de la population avait laissé entrevoir le poids de dépendants sur les personnes potentiellement actives en raison de leur âge (1). En definitive, le rapport du nombre d'inactifs recensés (3 666 099) au nombre d'actifs donne la mesure de la charge réelle qui pèse sur les actifs. Chacun d'eux a en moyenne a sa charge 2,5 inactifs.

#### C.Les secteurs d'activité.

La répartition de la population active selon les principales branches d'activité permet de distinguer les trois secteurs économiques conventionnels : le primaire, le secondaire et le tertiaire.

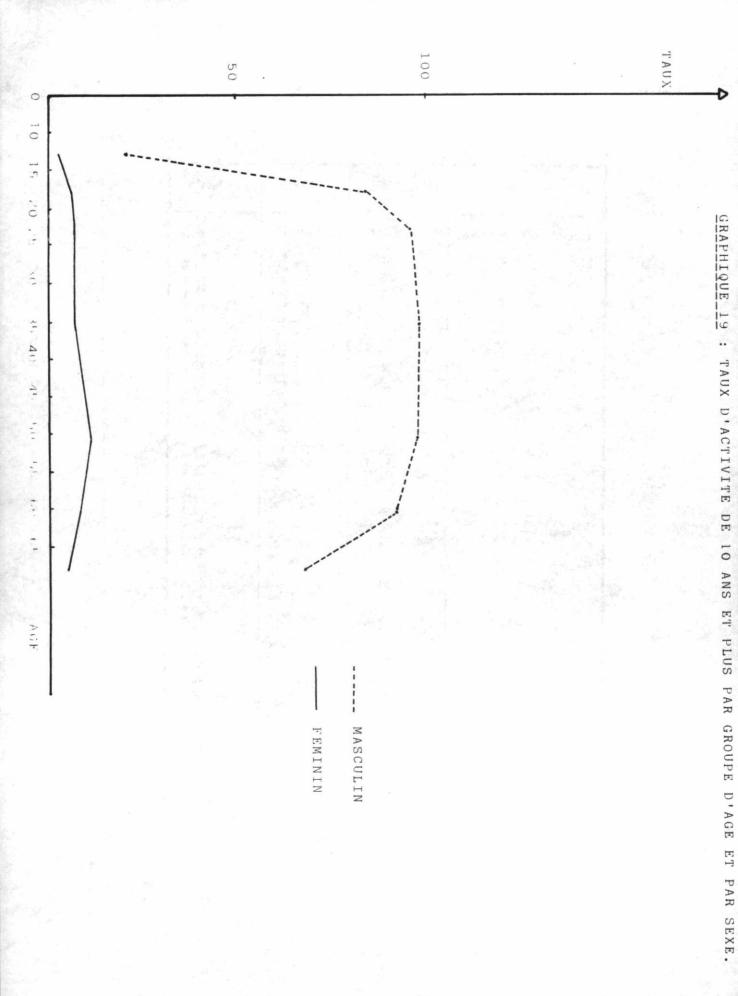
Elle fait apparaître la nette prédominance du secteur primaire (85 %) - un secteur tertiaire regroupant 6 % des actifs et un secteur secondaire qui n'en compte que 3 %.

Tableau 61 : Taux d'occupation par département

Département	TOTAL	ACTI	FS	occi	JPES	to grade	D'OCCU	UX PATION
ENSEMBLE DU NIGER Masculin Féminin	1	323	891 434 457	1	419 310 108	771 929 842		98,8 99,1 95,9
AGADEZ Masculin Féminin		43 33 10	807 088 719		42 32 10	686 150 536		97,4 97,2 98,3
DIFFA Masculin Féminin		51	475 489 986		55 51 3	114 243 871		99,3 99,5 97,1
DOSSO Masculin Féminin		164	128 985 143		171 162 9	573 051 522	2	98,0 98,2 93,9
MARADI Masculin Féminin		232	198 661 537		281 230 51	911 265 646		98,8 99,0 98,3
NIAMEY Masculin Féminin		304	649 815 834	49	319 301 18	740 586 154		98,5 98,9 91,5
TAHOUA Masculin Féminin		247	596 925 671		256 247 9	185 061 124		99,5 99,7 94,3
ZINDER Masculin Féminin		288	038 471 567		292 286 5	562 573 989	a de la compansión de l	99,2 99,3 91,2

Tableau 62 : Taux d'occupation par groupe d'age et sexe

Département	TOTAL ACTIFS	OCCUPES	TAUX D'OCCUPATION
Ensemble des deux sexes	1 436 891	1 419 771	98,8
10 - 14 15 - 19 20 - 24 25 - 29 30 - 34 35 - 39 40 - 44 45 - 49 50 - 54 55 - 59 60 - 64 65 ans et plus Non déclaré	60 303 215 365 191 481 195 431 187 212 139 335 134 990 73 543 87 543 38 807 52 998 55 170 4 803	58 862 211 032 188 905 193 714 185 991 138 424 133 989 72 951 86 582 38 395 52 335 53 894 4 697	97,6 98,7 99,1 99,3 99,3 99,2 98,9 98,7 97,7
Sexe Masculin	1 323 434	1 310 929	99,1
10 - 14 15 - 19 20 - 24 25 - 29 30 - 34 35 - 39 40 - 44 45 - 49 50 - 54 55 - 59 60 - 64 65 ans et plus Non déclaré	54 197 194 802 174 400 179 758 173 413 130 873 125 066 69 040 80 699 36 530 49 242 51 604 3 810	53 106 191 254 172 227 178 333 172 481 130 161 124 440 68 689 80 289 36 289 48 936 50 976 3 748	98,0 98,8 99,8 99,5 99,5 99,5 99,5 99,4 98,8 98,4
Sexe Féminin	113 457	108 842	95,9
10 - 14 15 - 19 20 - 24 25 - 29 30 - 34 35 - 39 40 - 44 45 - 49 50 - 54 55 - 59 60 - 64 65 ans et plus Non déclaré	6 106 20 563 17 081 15 673 13 799 8 462 9 924 4 503 6 754 2 277 3 756 3 566 993	5 756 19 778 16 678 15 381 13 510 8 263 9 549 4 262 6 293 2 106 3 399 2 918 949	94,3 96,2 97,6 98,1 97,9 97,6 94,6 93,2 92,5 81,8 95,6



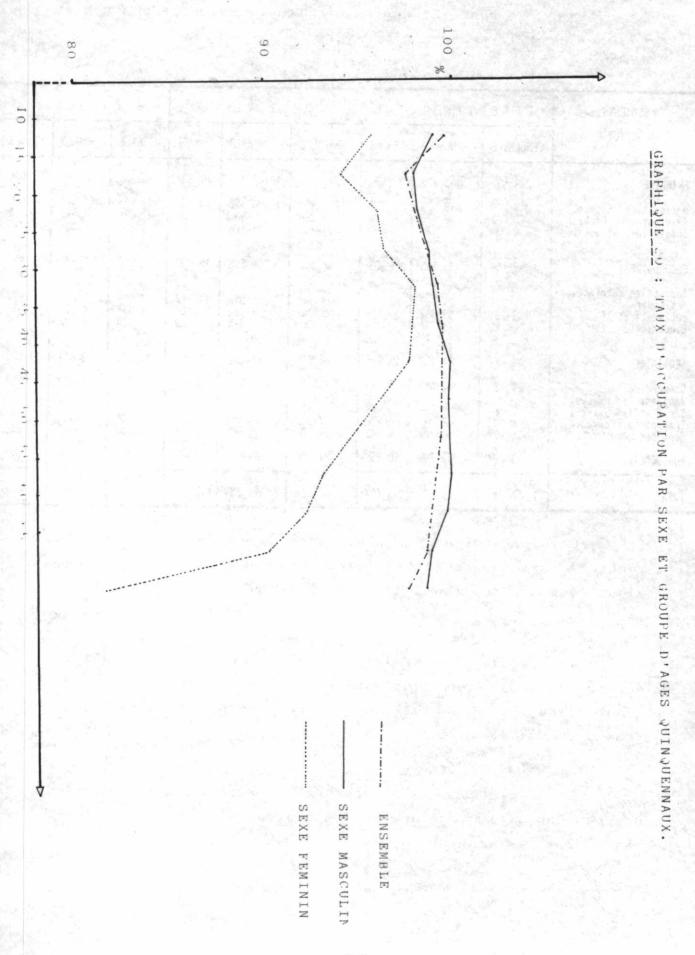


Tableau 63: Population résidente selon la distinction Nigeriens - Etrangers par sexe, selon la branche et le secteur d'activité

SECTEURS	EFFE	CTIFIT	OTAL	N	IGERIE	NS	ETR	ANGER	5
D'ACTIVITE	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES
PRIMAIRE	1 224 402	1 153 030	71 372	1 210 619	1 140 267	70 352	13 783	12 763	1 020
Agriculture, Elevage Sylviculture, Pêche Industries extractives	1 219 379 3 002 2 021	1 148 123 2 976 1 931	71 256 26 90	1 206 951 1 908 1 760	1 136 698 1 884 1 685	70 253 24 75	12 428 1 094 261	11 425 1 092 246	1003 2 15
SECONDAIRE	49 454	33 525	15 929	44 595	29 595	15 000	4 859	3 930	929
Industries manufact, Artisanat Bâtiments et TP Electricité - Eau	37 378 11 281 795	21 687 11 067 771	15 691 214 24	34 187 9 743 665	19 390 9 560 645	14 797 183 20	3 191 1 538 130	2 297 1 507 126	894 31 4
TERTIAIRE	89 474	74 177	15 297	78 961	65 566	13 395	10 513	8 611	1 902
Connerce	29 754	21 599	8 155	25 976	18 760	7 216	3 778	2 839	939
Banques, Assurances, Services immobiliers Transports, Communic. Services	961 8 322 50 437	764 8 090 43 724	197 232 6 713	814 7 387 44 784	645 7 176 38 985	169 211 5 799	147 935 5 653	119 914 4 739	28 21 914
NON DECLARE	73 561	62 702	10 859	71 390	60 926	10 464	2 171	1 776	395
TOTAL	1 436 891	1 323 434	113 457	1 405 565	1 296 354	109 211	31 326	27 080	4 246

La distribution par sexe montre que, côté féminin, les secteurs secondaire et tertiaire recouvrent des pourcentages plus élevés d'actifs : 14 et 13,5 % contre 2,5 et 5,6 % côté masculin.

Il semble toutefois que la proportion de population active agricole féminine est sous-estimée, le recensement ayant tenu pour inactives comme nous l'avons déjà dit, des femmes travaillant dans le secteur.

L'on peut voir aussi qu'une majorité d'étrangers sont occupés dans l'agriculture et l'élevage, et une partie importante dans les services et le commerce.

Les services, le commerce et les industries manufacturières font apppel à la main-d'oeuvre étrangère dans les proportions respectives de 18, 12 et 10 % .

Il est enfin intéressant de noter que les étrangères à la différence des nigériennes, sont occupées d'abord dans le secteur tertiaire (45 % des actives) et non pas dans le primaire. Le secteur primaire ne représente que 24 % chez les femmes étrangères contre 64 % chez les femmes nigériennes.

Tableau 64: Répartition de 100 actifs de chaque sexe selon la distinction nigériens - étrangers par secteur d'activité

Secteurs	EA	SEMBL	Ε	1	IGERI	ENS	ETRANGERS			
d'activité	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	
Primaire	85,2	87,1	62,9	86,1	88,0	64,4	44,0	47,1	24,0	
Secondaire	3,5	2,5	14,0	3,2	2,3	13,7	15,5	14,5	21,9	
Tertiaire	6,2	5,6	13,5	5,6	5,0	12,3	33,6	31,8	44,8	
Non déclaré	5,1	4,8	9,6	5,1	4,7	9,6	6,9	6,6	9,3	
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

#### D. LA SITUATION DANS LA PROFESSION

L'agriculture qui est dominante repose essentiellement sur les travailleurs independants et les aides familiaux. C'est ainsi qu'au tableau 65, avec 60 % de l'ensemble, les indépendants représentent la condition la plus courante. Viennent ensuite les aides familiaux qui constituent 30 % de la population active des deux sexes.

Le rapport du nombre de patrons au nombre de salariés atteste de la taille modeste de la majorité des entreprises du Niger.

Tableau 65 : Population active de 14 ans et plus par sexe selon la situation dans la profession

SITUATION DANS LA	ENSE	MBLE	HONK	ES	FEMMES		
PROFESSION	Effectif	Z	Effectif	Z	Effectif	χ	
Patron	10 203	0,7	9 614	0,7	589	0,5	
Indépendant	837 661	59,5	793 713	61,2	43 948	39,7	
Salarié	67 800	4,8	61 918	4,8	5882	5,3	
Aide familial	423 273	30,1	373 361	28,8	49 912	45,1	
Autre	825	0,1	756	0,1	69	0,1	
Non déclaré	67 405	4,8	57 148	4,4	10 257	9,3	
Total	1 407 167	100,0	1 296 510	100,0	110 657	100,0	

Tableau 66 : Population active totale selon la situation dans la profession et selon la distinction nigériens - étrangers

SITUATION DANS LA	NIO	BERIE	NNE	ETRANGERS			
PROFESSION	Effec	tif-	%	Effec	ctif	%	
Patron	9	644	0,7		566	1,8	
Indépendant	822	615	58,5	15	990	51,0	
Salarié	59	135	4,2	8	873	28,3	
Aide familial	442	659	31,5	3	912	12,5	
Autre		761	0,1		82	0,3	
Non déclaré	70	751	5,0	1	903	6,1	
Total	1_405	565	100,0	31	326	100,0	

#### CONCLUSION

Au terme de ce premier rapport d'analyse du recensement nigérien de 1977, plutôt que de retracer les caractéristiques essentielles de la population déjà apparues aux différents chapitres du corpus, il nous paraît plus pertinent de souligner les limitations de l'approche.

Deux contraintes majeures ont quelque peu réduit l'ampleur et la profondeur de l'analyse :

- 1) le manque de données exogènes récentes ;
- 2) l'absence de référence aux données collectives.

L'interprétation des chiffres souffre en effet de l'inexistence d'informations indépendantes utiles à une bonne appréciation des résultats du recensement. Aucune question ne prévoyait de cerner la fécondité et la mortalité. Quant au mouvement migratoire, il est imparfaitement saisi. Il manque les tableaux récapitulatifs du nombre des résidents présents, absents et du nombre de visiteurs.

Un croisement plus subtile des renseignements sur lieu de naissance et lieu dénombrement aurait par ailleurs permis de mieux rendre compte de la migration interne avec estimation de soldes migratoires entre différents départements.

En effet, l'absence de référence aux données collectives (série "ménages") et à celles relatives à la population pastorale, prive l'analyse d'un éclairage important.

Ces remarques critiques ne doivent pas faire oublier que de ce premier recensement, il eût été utopique d'attendre des résultats d'un haut dégré de perfection. Et l'analyse se devait de débuter modestement en se contentant de données restreintes.

## ANNEXES

1	LISTES DES TABLEAUX	133
2	LISTE DES GRAPHIQUES	140
3	LE QUESTIONNAIRE DU RECENSEMENT	164

## 1. Liste des Tableaux

N° !	TITRE	PAGE
	TABLEAUX DANS LE TEXTE	
1	Répartition de la population selon les !	
100	départements et densité de population !	21
2	Répartition de la population par dépar-!	
1	tement et arrondissement selon le sexe.!	25
2(suite)	Répartition de la population par dépar-!	
	tement et arrondissement selon le sexe.	26
3	Nombre et taille moyenne des villages !	
ĺ	par département	28
4	Population des centres urbains par sexe!	30
4(suite)	Population des centres urbains par sexe!	31
5	Pourcentages des citadins par départe-	
	ment	32
6	Les centres urbains par tranche de Po-	
	pulation	33
7	Structure par age de la population	
	résidente selon le département.	35
8	Distribution des résidents nigériens	
4.7	selon l'ethnie par département	36
9	Répartition de 100 résidents nigériens	
	de chaque département par ethnie.	37
10	Répartition de 100 résidents nigériens	
	de chaque ethnie par département	38
11	Population résidente de nigériens et	
	d'étrangers des deux sexes par dépar-	
	tement	39
12	Proportion de personnes nées ou non	
	au département de résidence selon	
	le sexe et le groupe d'âge	42
13	Répartition de 100 résidents de chaque	
	groupe d'âge quinquennal selon le	
	lieu de naissance.	43
14	Population résidente par département	
	selon le lieu de naissance.	44
15	Répartition de 100 résidents de chaque	
	département selon le lieu de naissance !	44

Ν°	! TITRE !	PAGE
16	Proportion (%) de la population née ou	
	! non au lieu de résidence - ensemble !	
	des 2 sexes.	46
17	Nombre de migrants selon le type de mi-	
	gration par département.	47
18	Répartition de 100 migrants de chaque	
	département selon le type de migration	47
19	Répartition de 100 résidents de chaque	
	zone de résidence selon le lieu de	
	naissance	50
20	Proportions de migrants dans les cir-	
	conscriptions administratives	50
21	Répartition de la population résidente	
	totale par sexe et groupes d'âges	
	quinquennaux selon la zone de résidence!	53
22	Rapports de masculinité de la popula-	
	tion résidente totale par groupe d'âges!	
	quinquennaux et par zone de résidence	54
23	Rapports de masculinité de la popula-	
	tion nigérienne par ethnie.	55
24	Rapports de masculinité de la popula-	
	tion nigérienne par ethnie et selon le	
	département	56
25	Evolution des rapports de masculinité	
	de la population résidente par groupe	
	d'âges quinquennal de 1970 à 1977.	58
26	Les grands groupes d'âges par sexes	
	de la population résidente totale	62
27	Les grands groupes d'âge de la popu-	
	lation résidente totale par zone de ré-	
	sidence	62
28	Les grands groupes d'âges de la	
	population résidente totale par na-	
	tionalité	63
29	Les grands groupes d'âges de la po-	
	pulation nigérienne par sexe.	64
30	Les grands groupes d'âges de la po-	
	pulation étrangère par sexe	64

N°	! TITRE !	PAGE
31	! ! Les grands groupes d'âge de la po-	
	pulation nigérienne par éthnie-Ensemble	
	! de 2 sexes	65
32	! Rapports de dépendance en fonction de !	
	l l'âge par nationalité et zone de	
	! résidence	66
33	! Indice de Whipple par catégorie de po- !	
	! pulation.	78
34	! Indice de Whipple (%) selon la zone de !	
	! résidence par département !	79
35	! ! Calcul des indices d'attraction des !!	
	! ! chiffres terminaux par la méthode com- !	
	! posite de Myers - Hommes Niger entier !	81
36	! ! Calcul des indices d'attraction des !	
	! chiffres terminaux par la méthode com- !	
	! ! posite de Myers - Femmes Niger entier !	82
37	! ! Variation de l'indice de Myers et mesu-!	
	re de l'attraction et de la répulsion	
	des ages se terminant par 0,1,2,9	
	! ! selon catégorie de population et sexe. !	84
38	! Répartition de la population àgée de !	
	! 15 ans et plus par sexe et état matri- !	
	monial	88
39	! ! Répartition de 100 résidents de 15 ans !	
	! et plus de chaque département par sexe !	
	et selon l'état matrimonial	89
40	Répartition de 100 résidents de 15 ans	
	et plus de sexe masculin selon la si-	
	tuation matrimoniale	91
41	Répartition de 100 résidents de 15 ans	
	et plus de sexe féminin selon la situa-	
	tion matrimoniale	92
42	Années de célibat vécues par les hommes!	96
43	Années de célibat vécues par les fem-	
	mes	96
44	La polygamie des hommes de 15 ans et	
	! plus par département !	99

! N°		TITRE	PAGE !
45	!	Répartition des hommes mariés de 15 ans	
!	1	et plus selon le groupe d'âge et le	
		type d'union	100
46	;	Répartition de la population scolaire	
	!	par niveau atteint par sexe et groupe !	
	-	d'äges quinquennaux	104
47	4.	Répartition de 100 scolaires de chaque	
	!	sexe par niveau atteint	105
48	36	Population scolarisable et population	-
		scolaire (Niveau primaire) de 7 à 12	
		ans par sexe.	105
49		Population résidente selon le niveau	
		d'instruction par sexe.	106
50		Population résidente des 2 sexes selon	3.5
		l'âge et le niveau d'instruction	107
51		Répartition de 100 résidents de 2 sexes	
	100	de chaque groupe d'âge quinquennal	108
		par niveau d'instruction	
52		Population résidente masculine selon	į
	- 7	l'âge et le niveau d'instruction	109
53		Population résidente féminine selon	
İ		l'âge et le niveau d'instruction	110
54	!	La population résidente selon la pre-	į
į	į	mière langue parlée	111
55	į	Première langue de 100 résidents de	į
	į	chaque département	113
56	!	Première langue parlée de 100 résidents	
!	!	nigériens de chaque département	113
57	1	Population résidente de 15 ans et plus	
1	. !	selon les première et deuxième langues !	!
	1	parlées.	114 !
58	!	Répartition de 100 résidents âgés de	!
!	-	15 ans et plus selon les première et	!
	1	deuxième langues parlées	115
59	!	Taux d'activité masculins des résidents!	!
	!	de 10 ans et plus par groupe d'âge.	120 !
60		Taux d'activité féminins des résidents	!
!	1	de 10 ans et plus par groupes d'âges !	121 !

И°	! TITRE !	PAGE
61	Taux et occupation par département	122
62	Taux d'occupation par groupe d'âge	
	et sexe	123
63	! ! Population résidente selon la distinc- !	
	! tion Nigériens Etrangers, selon la !	
	! branche et le secteur d'activité.	126
64	! Répartition de 100 actifs de chaque !	
	! sexe selon la distinction Nigériens !	
	Etrangers par secteur d'activité.	127
65	Population active de 14 ans et plus	
	par sexe, selon la situation dans la	
	profession.	129
66	Population active totale selon la si-	
	tuation dans la profession et selon	
	l la distinction Nigériens Etrangers.	130
	TABLEAUX STATISTIQUES DETAILLES	
1	! Population résidente totale selon la !	
	zone de résidence par sexe et groupes	
	d'âges quinquennaux.	142
2	Population résidente nigérienne selon	
96	la zone de résidence par sexe et grou-	
	pes d'âges quinquennaux.	143
3	Population résidente étrangère selon la	
	zone de résidence par sexe et groupes	
	d'âges quinquennaux.	144
4	Population résidente totale selon la	
	zone de résidence par département	
	arrondissement et sexe.	145
5	Répartition de 100 personnes de chaque	
	département nées ou non au département	
	de résidence.	146
6	Répartition de 100 résidents de sexe	
	masculin de chaque groupe d'âge	
	quinquennal selon le lieu de naissance	147
7	Répartition de 100 résidents de sexe	
	féminin de chaque groupe d'âge quin-	
	quennal selon le lieu de naissance	148

ν°	! TITRE	PAGE
8	! ! Proportion (%) de la population née ou	
	! ! non au lieu de résidence (1) selon le	
	! sexe.	149
9	! ! Répartition de la population urbaine	
	par département selon le lieu de nais-	
	! sance.	150
10	! ! Répartition de la population rurale	
	! par département selon le lieu de nais-	
	sance.	151
11	! ! <b>Rép</b> artition de la population âgée de !	
	! ! 15 ans et + par sexe et par département!	
	! selon l'état matrimonial.	152
12	Répartition de la population masculine	
	! âgée de 15 ans et + selon l'état	
	! matrimonial par groupes d'âge	
	quinquennaux	153
13	Répartition de la population féminine	
	agée de 15 ans et + selon l'état	
	! matrimonial par groupes d'âges	
	! quinquennaux.	154
14	Calcul des indices d'attraction de	
	chiffres terminaux par la méthode	
	composite de Myers - population	
	! nigerienne	155
15	Calcul des indices d'attraction de	
	chiffres terminaux par la méthode com-	
	posite de Myers - femmes - population	
	étrangère.	156
16	Calcul des indices d'attraction de	
	chiffres terminaux par la méthode com-	
	posite de Myers - population rurale	15 <i>7</i>
17	Calcul des indices d'attraction de	
	chiffres terminaux par la méthode com-	
	! ! posite de Myers - population urbaine	158

! N°	! TITRE	PAGE !
18	Population résidente totale selon la	
	distinction urbain rural par sexe et	
e i serie	grand groupe d'âge.	159
19	Population résidente par département,	The state of
	par sexe et par grand groupe d'âge.	160
20	Répartition de 100 résidents de chaque	
	! sexe par département, par grand groupe	
	d'age.	161
21	Répartition de la population résidente	
	! par sexe et grand groupe d'âge selon	
	l'ethnie.	162
22	! ! Répartition de 100 résidents de chaque	!
	sexe par ethnie et par grand groupe	
	d'age	163
!		

## 2. LISTE DES GRAPHIQUES

! N° !	en e	PAGE
1	Répartition de la population par	
	département !	23
2	Rapport de masculinité de la population!	
	par groupe d'âge quinquennal de 1960	
	à 1977	60
3	Pyramide des âges du Niger en 1977	69
4.71	Pyramide des âges de la population	
	rurale	70
5	Pyramide des âges de la population	
	urbaine	70
6	Pyramide des âges de la population	
	du département d'Agadez	71
7	Pyramide des âges de la population	
1	du département de Diffa	71
	Pyramide des âges de la population !	
1	du département de Maradi	72
9	Pyramide des âges de la population	
1 1	du département de Dosso	72
1 10	Pyramide des âges de la population !	
	du département de Niamey	73
! !	Pyramide des âges de la population !	
1	du département de Tahoua	73
1 12	Pyramide des âges de la population !	
!!!	du département de Zinder	73
1 13	Pyramide des âges de la population	
! !	résidente par année d'âge	76
•	Mesure d'attraction ou la répulsion des!	
!!!	åges se terminant par 0, 1, 29	
!!!	(Indice de Myers) ensemble	83
!	Mesure de l'attraction ou la répulsion !	
!!!	des âges se terminant par 0, 1, 29	
!	(Indice de Myers) résidents étrangers.	85
! !	Variation du rapport de masculinité	-
!!!	selon l'âge par zone de résidence.	86

!	N°	! TITRE	! PAGE !
1	17	Répartition de 100 hommes de chaque	
		age suivant la situation matrimoniale	94
į	18	Répartition de 100 femmes de chaque	
į		age selon la situation matrimoniale	94
	19	Taux d'activité de la population âgée	
1		de 10 ans et plus par groupe d'âge	
		et par sexe	124
100	20	Taux d'occupation par sexe et par	1.00
		groupe d'âges quinquennaux	125
į	21	Population résidente selon le secteur	11
į		d'activité.	128

## 3. Tableaux statistiques détaillés.

Tableau 1 : Population résidente totale selon la zone de résidence par sexe et groupes d'âges quinquennaux.

OR AUDE	A STATE OF THE STA	ENSEMBLE		Z	ONE URBAINE		ZONE RURALE			
GROUPE D'AGE	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	
0-4 ans	965 873	486 854	479 019	126 121	62 337	63 784	839 752	424 517	415 235	
5-9 ans	795 409	416 966	378 443	99 240	48 545	50 695	696 169	368 421	327 748	
10-14 ans	478 434	262 718	215 716	68 058	34 296	33 762	410 376	228 422	181 954	
15-19 ans	556 970	232 243	324 727	72 900	32 892	40 008	484 070	199 351	284 719	
20-24 ans	444 931	181 855	263 076	55 699	24 202	31 497	389 232	157 653	231 579	
25-29 ans	425 163	183 150	242 013	56 577	24 438	32 139	368 586	158 712	209 874	
30-34 ans	370 824	175 736	195 088	44 608	20 930	23 678	326 216	154 806	171 410	
35-39 ans	237 774	132 263	105 511	34 374	18 128	16 246	203 400	114 135	89 265	
40-44 ans	236 232	126 880	109 352	27 395	14 517	12 878	208 837	112 363	96 474	
45-49 ans	114 025	70 048	43 977	16 455	9 792	6 663	97 570	60 256	37 314	
50-54 ans	149 798	83 154	66 644	15 745	8 066	7 679	134 053	75 088	58 965	
55-59 ans	59 972	37 994	21 978	8 529	4 973	3 556	51 443	33 021	18 422	
60-64 ans	101 702	54 834	46 868	10 543	4 920	5 623	91 159	49 914	41 245	
65-69 ans	33 605	20 216	13 389	4 409	2 471	1 938	29 196	17 745	11 451	
70-74 ans	57 876	29 035	28 841	5 775	2 512	3 263	52 101	26 523	25 578	
75-79 ans	16 462	9 133	7 329	2 094	1 024	1 070	14 368	8 109	6 259	
80 ans et +	39 829	18 115	21 714	3 961	1 412	2 549	35 868	16 703	19 165	
Non déclaré	18 111	8 531	9 580	3 720	2 016	1 704	14 391	6 515	7 876	
TOTAL	5 102 990	2 529 725	2 573 265	656 203	317 471	338 732	4 446 787	2 212 254	2 234 533	

Tableau 2 : Population résidente nigérienne selon la zone de résidence par sexe et groupes d'âges quinquennaux.

CRAHOL	1,47,80,4	ENSEMBLE	1	Z	ONE URBAIN	E	ZONE RURALE			
GROUPE D'AGE	Total Sexe masculin		Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	
0-4 ans	953 400	480 488	472 912	118 321	58 359	59 962	835 079	422 129	412 950	
5-9 ans	786 463	412 380	374 083	94 054	46 022	48 032	692 409	366 358	326 051	
10-14 ans	472 222	259 559	212 663	64 469	32 660	31 809	407 753	226 899	180 854	
15-19 ans	548 653	228 571	320 082	68 331	30 840	37 491	480 322	197 731	282 59	
20-24 ans	436 776	177 956	258 820	51 064	21 689	29 375	385 712	156 267	229 445	
25-29 ans	416 519	178 861	237 658	51 573	21 659	29 914	364 946	157 202	207 74	
30-34 ans	363 174	171 672	191 502	48 693	18 607	22 086	322 481	153 065	169 41	
35-39 ans	232 585	129 060	103 525	31 460	16 218	15 242	201 125	112 842	88 28	
40-44 ans	231 154	123 794	107 360	25 038	12 906	12 132	206 116	110 888	95 22	
45-49 ans	111 444	68 297	43 147	14 981	8 722	6 259	96 463	59 575	36 88	
50-54 ans	146 656	81 145	65 511	14 500	7 175	7 325	132 156	73 970	58 18	
55-59 ans	58 717	37 086	21 631	7 926	4 525	3 401	50 791	32 561	18 23	
60-64 ans	100 027	53 725	46 302	10 045	4 565	5 480	89 982	49 160	40 82	
65-69 ans	33 105	19 876	13 229	4 225	2 340	1 885	28 880	17 536	11 34	
70-74 ans	57 092	28 579	28 513	5 551	2 382	3 169	51 541	26 197	25 34	
75-79 ans	16 237	8 985	7 252	2 031	976	1 055	14 206	8 009	6 19	
80 ans et +	39 320	17 845	21 475	3 823	1 350	2 473	35 497	16 495	19 00	
Non déclaré	17 267	7 963	9 304	3 360	1 788	1 572	13 907	6 175	7 73	
TOTAL	5 020 811	2 485 842	2 534 969	611 445	292 783	318 662	4 409 366	2 193 059	2 216 30	

Tableau 3 : Population résidente étrangère selon la zone de résidence par sexe et groupe d'âges quinquennaux.

2021105		ENSEMBLE			ZONE URBAII	VE	ZONE RURALE		
GROUPE D'AGE	Total Sexe				Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
0-4 ans	12 473	6 366	6 107	7 800	3 978	3 822	4 673	2 388	2 285
5-9 ans	8 946	4 586	4 360	5 186	2 523	2 663	3 760	2 063	1 697
10-14 ans	6 212	3 159	3 053	3 589	1 636	1 953	2 623	1 523	1 100
15-19 ans	8 317	3 672	4 645	4 569	2 052	2 517	3 748	1 620	2 128
20-24 ans	8 155	3 899	4 256	4 635	2 513	2 122	3 520	1 386	2 13
25-29 ans	8 644	4 289	4 355	5 004	2 779	2 225	3 640	1 510	2 130
30-34 ans	7 650	4 064	3 586	3 915	2 323	1 592	3 735	1 741	1 99
35-39 ans	5 189	3 203	1 986	2 914	1 910	1 004	2 275	1 293	98
40-44 ans	5 078	3 086	1 992	2 357	1 611	746	2 721	1 475	1.24
45-49 ans	2 581	1 751	830	1 474	1 070	404	1 107	681	42
50-54 ans	3 142	2 009	1 133	1 245	891	354	1 897	1 118	77
55-59 ans	1 255	908	347	603	448	155	652	460	19
60-64 ans	1 675	1 109	566	498	355	143	1 177	754	42
65-69 ans	500	340	160	184	131	53	316	209	10
70-74 ans	784	456	328	224	130	94	560	326	23
75-79 ans	225	148	77	63	48	15	162	100	6
80 ans et +	509	270	239	138	62	76	371	208	16
Non déclaré	844	568	276	360	228	132	484	340	14
TOTAL	82 179	43 883	38 296	44 758	24 688	20 070	37 421	19 195	18 22

leau 4 : Population résidente totale selon la zone de résidence par département, arrondissement et sexe.

)EPARTEMENT Arrondissement			ENSEMBLE		Z	ONE URBAINE		ZONE RURALE		
		Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
NIGER		5 102 990	2 529 725	2 573 265	656 203	317 471	338 732	4 446 787	2 212 254	2 234 533
AGADE	Z	124 985	63 956	61 029	36 103	18 443	17 660	88 882	45 513	43 369
	Agadez Arlit Bilma	92 140 25 436 7 409	47 011 13 524 3 421	45 129 11 912 3 988	23 997 10 386 1 720	11 805 5 837 801	12 192 4 549 919	68 143 15 050 5 689	35 206 7 687 2 620	32 937 7 363 3 069
DIFFA	and the	167 389	82 721	84 668	17 493	8 491	9 002	149 896	74 230	75 666
	Diffa Mainé-Soroa N'Guigmi	58 875 76 232 32 282	28 625 37 775 16 321	30 250 38 457 15 961	4 253 4 973 8 267	2 044 2 507 3 940	2 209 2 466 4 327	54 622 71 259 24 015	26 581 35 268 12 381	28 041 35 991 11 634
DOSSO		693 207	336 162	357 045	53 765	21 577	32 188	639 442	314 585	324 857
	Birni-N'Gaouré Dogondoutchi Dosso Gaya Loga non déclaré	140 128 213 357 160 902 111 166 57 201 10 453	66 280 105 947 76 612 53 767 28 325 5 231	73 848 107 410 84 290 57 399 28 876 5 222	10 479 14 629 16 959 8 709 2 989 0	3 903 6 503 5 587 4 169 1 415 0	6 576 8 126 11 372 4 540 1 574	129 649 198 728 143 943 102 457 54 212 10 453	62 377 99 444 71 025 49 598 26 910 5 231	67 272 99 284 72 918 52 859 27 302 5 222
MARADI		949 747	472 116	477 631	92 959	45 335	47 624	856 788	426 781	430 007
	Aguié Dakoro Guidam-Roumji Madarounfa Mayahi Tessaoua Ville de Maradi non déclaré	125 097 178 107 138 905 141 846 167 567 144 482 44 459 9 284	61 764 90 702 68 402 69 530 83 572 71 952 21 647 4 547	63 333 87 405 70 503 72 316 83 995 72 530 22 812 4 737	10 189 10 688 10 289 3 453 3 292 10 590 44 458	4 975 5 317 4 921 1 614 1 658 5 204 21 646	5 214 5 371 5 368 1 839 1 634 5 386 22 812 0	114 908 167 419 128 616 138 393 164 275 133 892 1 9 284	56 789 85 385 63 481 67 916 81 914 66 748 1 4 547	58 119 82 034 65 135 70 477 82 361 67 144 0 4 737
NIAME	Υ	1 171 822	592 286	579 536	274 335	138 647	135 688	897 487	453 639	443 848
	Filingué Niamey (Kollo) Ouallam Say Téra Tillabéri Ville de Niamey	208 499 131 145 143 431 97 486 210 089 138 199 242 973	104 963 66 820 75 635 50 512 102 848 68 129 123 379	103 536 64 325 67 796 46 974 107 241 70 070 119 594	6 311 0 3 712 4 405 8 761 17 732 233 414	3 180 0 1 758 2 266 4 142 8 763 118 538	3 131 0 1 954 2 139 4 619 8 969 114 876	202 188 131 145 139 719 93 081 201 328 120 467 9 559	101 783 66 820 73 877 48 246 98 706 59 366 4 841	100 405 64 325 65 842 44 835 102 622 61 101 4 718
TAHOUA		993 615	488 560	505 055	91 201	40 373	50 828	902 414	448 187	454 227
	Birni-N'Konni Bouza Illéla Keita Madaoua Tahoua Tchin-Tabaraden Ville de Tahoua	175 159 142 061 131 744 127 439 147 713 135 078 103 169 31 252	87 105 69 744 65 274 63 094 72 132 65 971 49 417 15 823	88 054 72 317 66 470 64 345 75 581 69 107 53 752 15 429	20 144 5 290 8 299 3 572 14 988 0 7 656 31 252	9 681 1 670 3 147 1 793 5 244 0 3 015 15 823	10 463 3 620 5 152 1 779 9 744 0 4 641 15 429	155 015 136 771 123 445 123 867 132 725 135 078 95 513	77 424 68 074 62 127 61 301 66 888 65 971 46 402	77 591 68 697 61 318 62 566 65 837 69 107 49 111
ZINDE		1 002 225	493 924	508 301	90 347	44 605	45 742	911 878	449 319	462 559
	Gouré Magaria Matamey Miria Tanout Ville de Zinder	114 098 273 005 114 610 292 764 149 317 58 431	56 430 136 332 54 765 143 844 73 308 29 245	57 668 136 673 59 845 148 920 76 009 29 186	7 612 7 856 7 085 8 420 5 460 53 914	3 641 3 854 3 371 4 279 2 538 26 922	3 971 4 002 3 714 4 141 2 922 26 992	106 486 265 149 107 525 284 344 143 857 4 517	52 789 132 478 51 394 139 565 70 770 2 323	53 697 132 671 56 131 144 779 73 087 2 194

<u>Tableau 5</u> : Répartition de 100 personnes de chaque département nées ou non au département de résidence.

DEPARTEMENT	LIEU DE NAISSANCE										
DE RESIDENCE	Département de résidence (non migrants)	Autre département (migrants internes)	A l'étranger (migrants externes)	Non déclaré	Total						
AGADEZ	78.2	13.9	2.2	5.7	100,0						
DIFFA	86.3	3,5	2,7	7,5	100,0						
DOSS0	96.3	1.4	0.7	1,6	100.0						
MARADI	94,8	2,2	1,0	2.0	100,0						
NIAMEY	87.8	4.9	3.9	3.4	100,0						
TAHOUA	97,2	1,1	0,5	1,2	100,0						
ZINDER	95.4	1.5	0.8	2.3	100.0						
TOTAL	93.3	2,7	1.6	2.4	100.0						

Tableau 6 : Répartition de 100 résidents de sexe masculin de chaque groupe d'âge quinquennal selon le lieu de naissance.

GROUPE	DEPA	RTEMENT DE RESIL	)FNCF	and the second second	the second	Carrier 1	
D'AGE	Canton de résidence	Autre canton arrondissement de résidence	Ailleurs	AUTRE DEPARTEMENT	A L'ETRANGER	NON DECLARE	TOTAL
0-4 ans	72.4	21,3	2.7	1,2	0,6	1,8	100,0
5-9 ans	71.4	21.5	3,1	1.6	0,8	1,7	100.0
10-14 ans	70,6	20,6	3,7	2,1	1.0	2,0	100,0
15-19 ans	68.6	20.0	4.6	3.0	1.5	2,3	100,0
20-24 ans	65,3	20.3	5.3	4,4	2,3	2,5	100,0
25-29 ans	64.3	20.8	5.4	4.6	2.6	2,5	100.0
30-34 ans	63.6	21,5	5.4	4.1	2.6	2,7	100.0
35-39 ans	63.2	20.6	5,9	4.7	2,8	2,8	100.0
40-44 ans	63.0	21,7	5,4	3,9	2,9	3,1	100.0
45-49 ans	63.2	19.9	6.3	4.5	3.2	2.9	100.0
50-54 ans	63.1	22,0	5,3	3,2	3,1	3,3	100,0
55-59 ans	64.6	19.5	6,5	3.4	3,1	3,0	100.0
60-64 ans	63.9	21.5	5,6	2,9	2,8	3,3	100,0
65-69 ans	65.2	18.7	6.8	3.4	2,5	3,5	100,0
70-74 ans	64,0	21,2	5,9	2,9	2,4	3,6	100,0
75-79 ans	66,6	18,7	6,3	2,8	2,5	3,0	100,0
80 ans et +	64,0	22,6	5,3	2,6	2,2	3,2	100,0
Non déclaré	35.2	12.5	4.6	5,2	2.7	39,8	100.0
ENSEMBLE	67.8	20.9	4.3	2,8	1.7	2,4	100.0

<u>Tableau 7</u> : Répartition de 100 résidents de sexe féminin de chaque groupe d'âge quinquennal selon le lieu de naissance.

GROUPE	DEPA	RTEMENT DE RESID	ENCE		E. Maryan		
D'AGE	Canton de résidence	Autre canton arrondissement de résidence	Ailleurs	AUTRE Departement	A L'ETRANGER	NON	TOTAL
0-4 ans	73,0	20,5	2,8	1,3	0,6	1.8	100.0
5-9 ans	71.7	20.6	3.4	1.9	0.8	1.7	100.0
10-14 ans	70,8	19,2	4.1	2,6	1,2	2,0	100.0
15-19 ans	67.4	21.2	4.8	2,8	1.5	2.4	100.0
20-24 ans	64,9	21,9	5.3	3,4	1,9	2,7	100,0
25-29 ans	64.5	21.1	5,8	3.8	2.1	2.8	100.0
30-34 ans	64,1	21,7	5,7	3,3	2,2	3,0	100,0
35-39 ans	64.1	20.1	6.6	3,9	2,3	3.0	100.0
40-44 ans	65,2	20,7	5,8	2,8	2,3	3,2	100,0
45-49 ans	65,8	18.9	6.7	3.3	2,5	2.8	100,0
50-54 ans	66.0	20,4	5.8	2,6	2,2	3,0	100.0
55-59 ans	66.8	17.9	7,0	3,0	2,1	3,2	100,0
60-64 ans	67,0	20,0	5,8	2,3	1,7	3,2	100,0
65-69 ans	68,4	17.6	6.8	2.7	1.7	2,8	100,0
70-74 ans	68,2	19,3	5,5	2,3	1,6	3,1	100,0
75-79 ans	68.6	17.4	6,5	2,7	1,8	3.0	100,0
80 ans et +	67,4	20,2	5,6	2,2	1,6	3,0	100,0
Non déclaré	47.2	18,1	4,1	3.7	1,8	25,0	100,0
ENSEMBLE	68.2	20.7	4,6	2.6	1,5	2,4	100.0

Tableau 8 : Proportion (%) de la population nées ou non au lieu de résidence (1) selon le sexe.

DEPARTEMENT				-	LIEU DE NAISSANCE								
	DEPARTEMENT D	E RESIDE	RESIDENCE ARRONDISSEMENT DE RESIDENCE					CANTON DE RESIDENCE					
DE	Non-mig	rants	Higr	ants	Non-mig	rants	Higr	ants	Non-mig	rants	Migrants		
RESIDENCE	Н	F	Н	F	Н	F	H	F	Н	H F		F	
AGADEZ	76	80	17.7	14.5	73	78	20.5	16.6	66	69	28.2	25.3	
DIFFA	85	88	7,4	5,1	82	85	10,1	7,6	57	61	34,8	32,0	
DOSSO	96	96	1,7	2.4	93	93	4.8	5,7	80	80	18,0	18,3	
MARADI	95	94	3,0	3,4	91	90	7,2	8,2	56	55	42,0	42,	
NIAMEY	87	88	9.3	8.2	78	79	18.1	17.4	65	66	31.8	31,	
TAHOUA	97	97	1,6	1,6	95	95	3,5	3,8	75	76	23,5	22,1	
ZINDER	95	95	2,5	2,2	92	92	5.4	5,4	69	68	28.9	29,	
TOTAL	93.0	93.5	4.4	4.1	88,7	88.9	8.8	8.7	67.8	68,2	29,7	29,	

<sup>(1)</sup> Le complément des proportions de non-migrants + migrants à 100 concerne les non-déclarés.

Les % des non-migrants sont arrondis.

Tableau 9 : Répartition de la population urbaine par département selon le lieu de naissance.

DEPARTEMENT			LIEU	DENAIS	SANCE		
DE	DEPAR	TEMENT DE RESIDE	ENCE	AUTRE	A	NON	
RESIDENCE	Canton de résidence	Autre canton arrondissement de résidence	Ailleurs	DEPARTEMENT	L'ETRANGER	DECLARE	TOTAL
	and the second	Arrana Adam Arrana Arrana	dily.	EFFECTIFS			The second
AGADEZ	15 103	5 087	2 276	11 252	1 382	1 003	36 103
DIFFA	12 311	663	914	2 195	804	606	17 49
DOSSO	41 153	1 300	3 312	5 717	1 551	732	53 76
MARADI	69 189	2 226	7 644	10 199	1 772	1 929	92 95
NIAMEY	113 505	4 708	73 458	45 911	31 025	5 728	274 33
TAHOUA	72 909	3 284	4 817	6 987	1 334	1 870	91 20
ZINDER	63 443	1 640	10 315	8 843	1 954	4 152	90 34
NIGER	387 613	18 908	102 736	91 104	39 822	16 020	656 20
				POURCENTAGE			
AGADEZ	41.8	14.1	6.3	31.2	3.8	2.8	100.0
DIFFA	70.4	3,8	5,2	12,5	4,6	3,5	100,0
DOSS0	76.5	2,4	6.2	10.6	2,9	1.4	100,0
HARADI	74,4	2,4	8,2	11,0	1,9	2,1	100,0
NIAMEY	41.4	1,7	26.8	16,7	11,3	2,1	100,0
TAHOUA	79,9	3,6	5,3	7,7	1,5	2,1	100,0
ZINDER	70.2	1.8	11,4	9.8	2,2	4,6	100.0
NIGER	59.1	2,9	15.7	13.9	6.1	2.4	100.0

Tableau 10 : Répartition de la population rurale par département selon le lieu de naissance.

DEPARTEMENT			LIEU	DENAIS	SANCE	COL.	
	DEPAR	TEMENT DE RESIDE	NCE	AUTOC	and the second	MAN	
DE RESIDENCE	Canton de résidence	Autre canton arrondissement de résidence	Ailleurs	AUTRE DEPARTEMENT	A L'ETRANGER	DECLARE	TOTAL
	and part were	THE STREET	and the second second	EFFECTIFS			The second
AGADEZ	69 310	5 124	854	6 122	1 393	6 079	88 88
DIFFA	86 752	40 413	3 440	3 590	3 791	11 910	149 89
DOSS0	514 618	88 166	18 806	3 890	3 356	10 606	639 44
MARADI	458 832	327 157	35 007	10 933	8 108	16 751	856 78
NIAMEY	649 608	155 977	31 720	11 143	14 754	34 285	897 48
TAHOUA	678 767	190 785	15 447	4 097	3 097	10 221	902 41
ZINDER	625 210	234 686	20 391	6 762	6 118	18 711	911 87
NIGER	3 083 097	1 042 308	125 665	46 537	40 617	108 563	4 446 78
	:			POURCENTAGE	and the second		
AGADEZ	78.0	5.8	1.0	6.9	1,6	6,8	100.0
DIFFA	57,9	27,0	2,3	2,4	2,5	7,9	100,0
DOSSO	80.5	13.8	2,9	0,6	0.5	1.7	100,0
MARADI	53,6	38,2	4,1	1,3	0,9	2,0	100,0
NIAMEY	72.4	17.4	3,5	1,2	1,6	3,8	100.0
TAHOUA	75,2	21,1	1,7	0,5	0,3	1,1	100.0
ZINDER	68.6	25,7	2,2	0.7	0.7	2,1	100.0
NIGER	69.3	23.4	2.8	1,0	0.9	2,4	100,0

<u>Tableau 11</u>: Répartition de la population âgée de 15 ans et plus par sexe et par département selon l'état matrimonial.

DEPARTEMENT		E	TAT HAT	RIHONIA		
DE RESIDENCE	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Non déclaré	Total
			SEXE MAS	CULIN		
AGADEZ	11 384	21 452	562	1 133	160	34 691
DIFFA	3 633	35 984	751	2 685	112	43 165
DOSSO	45 522	119 175	2 123	1 346	759	168 925
MARADI	46 279	179 281	2 153	7 321	497	235 53
NIAMEY	108 699	212 759	3 226	2 609	919	328 21
TAHOUA	64 756	176 733	2 693	3 543	891	248 616
ZINDER	43 271	226 340	3 035	22 076	325	295 047
NIGER	323 544	971 724	14 543	40 713	3 663	1 354 187
			SEXE FEN	ININ		
AGADEZ	4 875	22 806	2 968	4 480	300	35 429
DIFFA	2 527	45 895	4 473	3 924	137	56 956
DOSSO	11 418	163 702	20 419	3 247	767	199 553
MARADI	7 389	232 237	14 984	11 625	799	267 034
NIAMEY	39 257	243 800	35 087	10 955	1 678	330 777
TAHOUA	20 765	217 156	29 323	15 048	2 394	284 68
ZINDER	8 537	275 259	21 968	19 011	877	325 65
NIGER	94 768	1 200 855	129 222	68 290	6 952	1 500 08

Tableau 12 : Répartition de la population résidente masculine âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial par groupes d'âges quinquennaux.

GROUPE		E	TAT HAT	RIHONIAL		
D'AGE	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Non déclaré	Total
15-19 ans	197 217	30 464	272	3 835	455	232 243
20-24 ans	78 808	94 379	734	7 336	598	181 85
25-29 ans	30 610	143 661	950	7 497	432	183 15
30-34 ans	10 867	157 339	1 170	6 050	310	175 73
35-39 ans	4 019	123 810	878	3 363	193	132 26
40-44 ans	2 505	119 972	1 067	3 118	218	126 88
45-49 ans	985	66 862	659	1 424	118	70 04
50-54 ans	1 005	78 560	1 242	2 142	205	83 15
55-59 ans	354	36 190	654	725	71	37 99
60-64 ans	604	50 737	1 598	1 707	188	54 83
65-69 ans	182	18 745	703	521	65	20 21
70-74 ans	398	25 581	1 691	1 176	189	29 03
75-79 ans	159	7 930	637	362	45	9 13
80 ans et +	345	14 171	2 145	1 237	217	18 11
Non déclaré	4 486	3 323	143	220	359	8 53
TOTAL	323 544	971 724	14 543	40 713	3 663	1 354 18

<u>Tableau 13</u> : Répartition de la population résidente féminine âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial par groupes d'âges quinquennaux.

GROUPE		and the second second	ETAT HAT	RIHONIAL		and the second
D'AGE	Célibataire	Harié	Veuf	Divorcé	Non déclaré	Total
15-19 ans	66 312	251 579	786	5 758	292	324 72
20-24 ans	12 047	243 051	1 406	6 381	191	263 07
25-29 ans	4 538	229 131	2 103	6 083	158	242 01
30-34 ans	2 840	180 525	4 488	6 988	247	195 08
35-39 ans	1 302	94 685	4 433	4 849	242	105 51
40-44 ans	1 525	88 421	11 036	7 784	586	109 35
45-49 ans	587	32 680	6 806	3 563	341	43 97
50-54 ans	907	38 793	18 569	7 421	954	66 64
55-59 ans	275	10 912	8 095	2 349	347	21 97
60-64 ans	684	14 889	23 707	6 462	1 126	46 86
65-69 ans	191	3 586	7 666	1 650	296	13 38
70-74 ans	486	4 257	18 956	4 320	822	28 84
75-79 ans	114	1 032	5 018	943	222	7 32
80 ans et +	409	1 666	15 475	3 454	710	21 7
Non déclaré	2 551	5 648	678	285	418	9 50
TOTAL	94 768	1 200 855	129 222	68 290	6 952	1 500 0

Tableau 14 : Calcul des indices d'attraction de chiffres terminaux par la méthode composite de MYERS

Population nigérienne.

	Population chiffre te		Pondér	ation	Population o	omposite	Ecart à
AGE TERMINAL a	âge 10+a à âge 60+a (1)	âge 20+a à âge 60+a (2)	pour la colonne (1)	pour la colonne (2)	(1)x(3)+(2)x(4) (5)	Répartition en %	10.0 (6) - 10,0 (7)
			нони		1		
0	536 452	443 856	1	9	4 531 156	35.5	25.5
1	60 532	28 989	2	8	352 976	2,8	-7.2
2	128 516	64 600	3	7	837 748	6.6	-3.4
3	76 106	39 498	4	6	541 412	4,2	-5.8
4	66 245	31 349	5	5	487 970	3.8	-6.2
5	330 387	238 773	6	4	2 937 414	23.0	13,0
6	67 195	38 952	7	3	587 221	4,6	-5,
7	131 053	82 034	8	2	1 212 492	9.5	-0.
8	93 427	50 517	9	1	891 360	7.0	-3.0
9	39 689	22 904	10	o	396 890	3.1	-6.
Total					12 776 639	100.0	
Indice global d'attraction							76.9
			FEHHE	S			
0	603 883	535 419	1	9	5 422 654	39,1	29.1
1	45 311	21 405	2	8	261 862	1.9	-8.1
2	105 897	56 436	3	7	712 743	5,1	-4.
3	63 148	30 623	4	6	436 330	3.1	-6.
4	63 919	25 612	5	5	447 655	3,2	-6,1
5	373 923	260 344	6	4	3 284 914	23.7	13.
6	73 791	32 571	7	3	614 250	4,4	-5,
7	148 348	67 803	8	2	1 322 390	9.5	-0.
8	105 725	42 677	9	1	994 202	7,2	-2,
9	37 485	15 795	10	0	374 850	2.7	-7.:
Total					13 871 850	100,0	
Indice global d'attraction							85.

Tableau 15 : Calcul des indices d'attraction de chiffres terminaux par la méthode composite de MYERS

Population étrangère.

	Population		Pondéra	ation	Population o	composite	Ecart
AGE TERHINAL a	chiffre te âge 10+a à âge 60+a (1)	âge 20+a à à âge 60+a (2)	pour la colonne (1)	pour la colonne (2) (4)	(1)x(3)+(2)x(4) (5)	Répartition en Z (6)	10.0 (6) - 10.0 (7)
			нони	E S			
0	9 133	8 170	1	9	82 663	29.2	19.2
1	1 671	1 229	2	8	13 174	4.7	-5,3
2	2 755	2 000	3	7	22 265	7.9	-2.1
3	2 033	1 536	4	6	17 348	6,1	-3,9
4	1 734	1 232	5	5	14 830	5.2	-4.8
5	5 910	4 529	6	4	53 576	18,9	8.9
6	1 843	1 366	7	3	16 999	6.0	-4.0
7	2 643	1 986	8	2	25 116	8.9	-1.1
8	2 356	1 615	9	1	22 819	8,1	-1.
9	1 411	995	10	0	14 110	5.0	-5,0
Total					282 900	100.0	
Indice global d'attraction							56.3
		4.7	FEMME	S		7	
0	8 862	8 002	1	9	80 880	34.3	24.3
1	1 056	646	2	8	7 280	3.1	-6,
2	1 978	1 290	3	7	14 964	6.3	-3,
3	1 376	867	4	6	10 706	4.5	-5.
4 5	1 314	728	5	5	10 210	4,3	-5,
3	5 727 1 455	4 134 818	6 7	4 3	50 898	21.6 5.4	11, -4.
7	2 298	1 286	8	2	12 639 20 956	8,9	-1,
_	1 963	987	9	1	18 654	7.9	-2,
9	880	453	10	0	8 800	3.7	-6,
Total	·				235 987	100.0	
Indice global		÷					71.
d'attraction			1	1		9.8%	1 - 1 - 1 - 1

Tableau 16 : Calcul des indices d'attraction de chiffres terminaux par la méthode composite de MYERS

Population rurale.

	Population		Pondéra	ation	Population o	omposite	Ecart
AGE TERNINAL a	chiffre te åge 10+a å åge 60+a (1)	âge 20+a à âge 60+a (2)	pour la colonne (1)	pour la colonne (2)	(1)x(3)+(2)x(4) (5)	Répartition en %	à 10,0 (6) - 10.0 (7)
			нони	S			
0	500 248	415 947	1	9	4 243 771	36.9	26.9
1	48 200	21 564	2	8	268 912	2,3	-7,7
2	111 954	54 972	3	7	720 666	6.3	-3.7
3	63 098	32 107	4	6	445 034	3,9	-6,1
4	54 746	25 234	5	5	399 900	3,5	-6,5
5	300 118	218 714	6	4	2 675 564	23.3	13,3
6	56 561	32 588	7	3	493 691	4.3	-5.7
7	115 328	71 832	8	2	1 066 288	9,3	-0.7
8	90 446	53 363	9	1	867 377	7,5	-2.5
9	31 388	17 993	10	0	313 880	2.7	-7.3
Total			4		11 495 083	100.0	
Indice global d'attraction			N.A.		Against Control of the Control of th		80.4
a Labora	47	ala de la companya d	FENNE	S	No. of		
0	552 067	491 865	1	9	4 978 852	40,5	30.5
1	34 943	15 749	2	8	195 878	1.6	-8,4
2	89 957	47 057	3	7	599 270	4.9	-5,1
3	51 072	24 294	4	6	350 052	2.8	-7.2
4	53 588	20 708	5	5	371 480	3,0	-7,0
5	335 726	233 160	6	4	2 946 996	24.0	14.0
6	63 129	27 099	7	3	523 200	4.3	-5,7
7	130 875	57 833	8	2	1 162 666	9.5	-0.5
8	91 089	35 720	9	1	855 521	7,0	-3,0
9	30 226	12 514	10	0	302 260	2.5	-7.5
Total			174 - 184	1.5	12 286 175	100.0	
Indice global d'attraction						7.4	89.0

Tableau 17 : Calcul des indices d'attraction de chiffres terminaux par la méthode composite de MYERS

Population urbaine.

	Population		Pondér	ation	Population o	composite	Ecart
AGE TERMINAL a	chiffre te âge 10+a à âge 60+a (1)	age 20+a à age 60+a (2)	pour la colonne (1)	pour la colonne (2)	(1)x(3)+(2)x(4)	Répartition en %	10.0 (6) - 10.0 (7)
ar qu	0.7847.3		номи		1	- 10	
		many southern the					20A 144
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 Total  Indice global d'attraction	47 770 14 003 19 317 15 041 13 233 36 179 12 477 18 488 15 838 9 775	38 512 8 714 11 628 8 927 7 347 24 588 7 730 12 308 9 270 5 969	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	9 8 7 6 5 4 3 2 1 0	394 378 97 718 139 347 113 726 102 900 315 426 110 529 172 520 151 812 97 750 1 696 106	23.3 5.8 8.2 6.7 6.1 18.6 6.5 10.2 9.0 5.8	13.3 -4.2 -1.8 -3.3 -3.9 8.6 -3.5 0.2 -1.6 -4.2
and the second		CV JETO	FENHE	S		0.5	1.00
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9	60 678 11 441 17 941 13 452 11 645 43 924 12 117 19 771 16 599 8 261	51 556 6 319 10 669 7 196 5 632 31 318 6 290 11 256 7 944 3 856	1 2 3 4 5 6 7 8 9	9 8 7 6 5 4 3 2 1 0	524 682 73 434 128 506 96 984 86 385 388 816 103 689 180 680 157 335 82 610	28.8 4.0 7.0 5.3 4.7 21.3 5.7 9.9 8.6 4.5	18.1 -6.1 -3.1 -4. -5. 11. -4. -0. -1,
Indice global d'attraction							60.

<u>Tableau 18</u>: Population résidente selon la distinction urbain-rural, nigérien- étranger par sexe et par grands groupes d'âges.

		ENSEMBLE		Z	ONE URBAIN		Atom	ZONE RURALE	
AGE	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
4.6	La ve			OPULATION	RESIDENTE	TOTALE	Total Control of the	erina kapira pertangan	and the second
- 15 ANS	2 239 716	1 166 538	1 073 178	293 419	145 178	148 241	1 946 297	1 021 360	924 937
15 - 59 ANS	2 595 689	1 223 323	1 372 366	332 282	157 938	174 344	2 263 407	1 065 385	1 198 022
60 ANS et +	249 474	131 333	118 141	26 782	12 339	14 443	222 692	118 994	103 698
NON DECLARE	18 111	8 531	9 580	3 720	2 016	1 704	14 391	6 515	7 876
TOTAL	5 102 990	2 529 725	2 573 265	656 203	317 471	338 732	4 446 787	2 212 254	2 234 533
Land				POPULATION	RESIDENTE	NIGERIENN			
- 15 ANS	2 212 085	1 152 427	1 059 658	276 844	137 041	139 803	1 935 241	1 015 386	919 855
15 - 59 ANS	2 545 678	1 196 442	1 349 236	305 566	142 341	163 225	2 240 112	1 054 101	1 186 011
60 ANS et +	245 781	129 010	116 771	25 675	11 613	14 062	220 106	117 397	102 709
NON DECLARE	17 267	7 963	9 304	3 360	1 788	1 572	13 907	6 175	7 732
TOTAL	5 020 811	2 485 842	2 534 969	611 445	292 783	318 662	4 409 366	2 193 059	2 216 307
		and the same of th		POPULATION	RESIDENTE	ETRANGERE	Part India		
- 15 ANS	27 631	14 111	13 520	16 575	8 137	8 438	11 056	5 974	5 082
15 - 59 ANS	50 011	26 881	23 130	26 716	15 597	11 119	23 295	11 284	12 011
60 ANS et +	3 693	2 323	1 370	1 107	726	381	2 586	1 597	989
NON DECLARE	844	568	276	360	228	132	484	340	144
TOTAL	82 179	43 883	38 296	44 758	24 688	20 070	37 421	19 195	18 226

Tableau 19 : Population résidente par département par sexe et par grands groupes d'âges.

AGE	AGADEZ	DIFFA	00550	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	ZINDER	NIGER
-4-	17148			ENSENBL	E .			
- 15 ANS	54 865	58 268	324 729	447 182	512 833	460 313	381 526	2 239 716
15 - 59 ANS	62 139	97 335	332 567	460 236	597 307	488 439	557 666	2 595 689
60 ANS et +	7 204	11 388	32 522	39 776	55 228	42 531	60 825	249 474
NON DECLARE	777	398	3 389	2 553	6 454	2 332	2 208	18 111
TOTAL	124 985	167 389	693 207	949 747	1 171 822	993 615	1 002 225	5 102 990
30 77 g				HOMMES	5			
- 15 ANS	29 265	30 556	167 237	236 585	264 074	239 944	198 877	1 166 538
15 - 59 ANS	31 005	45 692	150 697	211 978	295 992	226 260	261 699	1 223 323
60 ANS et +	3 361	6 298	16 383	22 520	28 728	21 477	32 566	131 333
NON DECLARE	325	175	1 845	1 033	3 492	879	782	8 53
TOTAL	63 956	82 721	336 162	472 116	592 286	488 560	493 924	2 529 725
				FEMME	3	^		
- 15 ANS	25 600	27 712	157 492	210 597	248 759	220 369	182 649	1 073 178
15 - 59 ANS	31 134	51 643	181 870	248 258	301 315	262 179	295 967	1 372 366
60 ANS et +	3 843	5 090	16 139	17 256	26 500	21 054	28 259	118 14
NON DECLARE	452	223	1 544	1 520	2 962	1 453	1 426	9 58
TOTAL	61 029	84 668	357 045	477 631	579 536	505 055	508 301	2 573 265

Tableau 20 : Répartition de 100 résidents de chaque sexe par département et par grands groupes d'âges.

4 G E	AGADEZ	DIFFA	DOSS0	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	ZINDER	NIGER
		ga Tag Angganari		ENSENBLE			1	
- 15 ANS	43.9	34.8	46,8	47.1	43.8	46,3	38,1	43.9
15 - 59 ANS	49.7	58.1	48.0	48.5	51.0	49,2	55.6	50,9
60 ANS et +	5,8	6,8	4,7	4,2	4,7	4,3	6,1	4,9
NON DECLARE	0.6	0.2	0,5	0.3	0.6	0.2	0.2	0,4
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	2-3-95		rist	HOMMES				
- 15 ANS	45.8	36.9	49,7	50.1	44.6	49,1	40.3	46.1
15 - 59 ANS	48.5	55,2	44,8	44,9	50,0	46,3	53,0	48,4
60 ANS et +	5.3	7.6	4.9	4.8	4,9	4.4	6.6	5.2
NON DECLARE	0,5	0,2	0,5	0,2	0,6	0,2	0,2	0,3
TOTAL	100.0	100,0	100.0	100,0	100,0	100,0	100.0	100.0
				FEMMES		A STAN		400
- 15 ANS	41.9	32,7	44,1	44,1	42,9	43.6	35,9	41.7
15 - 59 ANS	51.0	61.0	50.9	52.0	52.0	51.9	58,2	53,3
60 ANS et +	6,3	6,0	4,5	3,6	4,6	4,2	5,6	4,6
NON DECLARE	0.7	0.3	0.4	0.3	0.5	0.3	0.3	0,4
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 21 : Population résidente par sexe et par grands groupes d'âges selon l'ethnie.

AGE	DJERMA	HAOUSSA	PEUL	TOUARES	KANOURI	TOUBOU	ARABE	AUTRE	ENSEMBLE
T a	Again 3		- 3 × 6	ENSEN	BLE	12	-9 - National - National - 1		
- 15 ANS	479 580	1 226 886	212 822	197 965	66 511	9 969	7 417	10 935	2 212 085
15 - 59 ANS	526 803	1 333 809	282 104	241 166	130 156	13 398	8 321	9 921	2 545 678
60 ANS et +	53 341	121 450	25 474	25 108	16 616	1 644	924	1 224	245 781
NON DECLARE	2 635	6 320	1 307	1 533	457	43	27	4 945	17 267
TOTAL	1 062 359	2 688 465	521 707	465 772	213 740	25 054	16 689	27 025	5 020 811
4		No. of the Control of		HOMME	S	ar date: yequi			A CAMPAGE
- 15 ANS	245 439	639 298	115 553	104 073	33 656	5 082	3 819	5 507	1 152 427
15 - 59 ANS	251 502	617 867	136 466	115 829	59 445	6 459	3 971	4 903	1 196 442
60 ANS et +	26 836	65 035	13 952	12 145	9 037	810	472	723	129 010
NON DECLARE	1 323	2 506	451	636	171	14	12	2 850	7 96
TOTAL	525 100	1 324 706	266 422	232 683	102 309	12 365	8 274	13 983	2 485 842
		700		FENNE	S		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		1
- 15 ANS	234 141	587 588	97 269	93 892	32 855	4 887	3 598	5 428	1 059 650
15 - 59 ANS	275 301	715 942	145 638	125 337	70 711	6 939	4 350	5 018	1 349 236
60 ANS et +	26 505	56 415	. 11 522	12 963	7 579	834	452	501	116 77
Non déclaré	1 312	3 814	856	897	286	29	15	2 095	9 304
TOTAL	537 259	1 363 759	255 285	233 089	111 431	12 689	8 415	13 042	2 534 96

Tableau 22 : Répartition de 100 résidents de chaque sexe par ethnie et par grands groupes d'âges.

AGE	DJERMA	HAOUSSA	PEUL	TOUAREG	KANOURI	TOUBOU	ARABE	AUTRE	ENSEMBLE
			3 15 4	EMSEN	BLE				
- 15 ANS	45.1	45,6	40.8	42.5	31,1	39.8	44,4	40,5	44,1
15 - 59 ANS	49,6	49.6	54,1	51,8	60,9	53,5	49,9	36,7	50,7
60 ANS et +	5.0	4.5	4.9	5.4	7.8	6,6	5,5	4.5	4.9
NON DECLARE	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	18,3	0.3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100.0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
				HOMME	S				
- 15 ANS	46.7	48.3	43,4	44,7	32,9	41,1	46,2	39.4	46,4
15 - 59 ANS	47.9	46.6	51.2	49.8	58,1	52,2	48,0	35,1	48,1
60 ANS et +	5,1	4,9	5,2	5,2	8,8	6,6	5,7	5,2	5,2
NON DECLARE	0.3	0.2	0.2	0.3	0.2	- 0,1	0.1	20.4	0,3
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100,0	100.0	100,0
		Application of the second		FENNE	S				
- 15 ANS	43.6	43.1	38.1	40,3	29.5	38.5	42.8	41,6	41.8
15 - 59 ANS	51,2	52,5	57,0	53,8	63,5	54,7	51,7	38,5	53,2
60 ANS et +	4.9	4,1	4.5	5.6	6,8	6.6	5,4	3.8	4,6
NON DECLARE	0,2	0,3	0,3	0,4	0,3	0,2	0,2	16,1	0,4
TOTAL	100,0	100,0	100.0	100,0	100,0	100.0	100,0	100.0	100.0

Aroupement:	lameau ou campement:								70 (a	b) Durée de résidence du mênege loi :	np eouel	ména	0		OUI, ménage part HON Moins o'un an	. 3	20,00	RECENSEMENT GENERAL 1977	MEN.
0 V CI	ZONE	CONCESSION MENAGE	VENA	- J		°			9 6	c) Le ménage cultive-t-il des champs ?	thve-t-II o	des ch	sdws		Entre un et deux Plus de deux any QUI		0000 9	QUESTIONNAIRE	NAIRE
						Age	90				-	-	-	H	Ac	cthrite	Activité principale		
		Llen de				8		no	Pitrale des			_	-00		12 den	derniers	mole		sio
N° d'ordr	Nom du père	avec le chef de ménage	Statut de sonebisèn	Etat metrimon	өхөб	eènns ne	année de nalesance	Nigérien Etranger	Nigériens ou Nationalité des Etrangers	Canton ou pays de naissance	Langues	pariées Lire et écrire	Miveau so	letts enial	Profession	anab noflauti noteathord a	Branche d'activité de l'exploitation, de l'entreprise	l'activité vitation, eprise	Type d'activité m relmeb.
-	2		4	10	0	78	76	60	٥	10	=	12	-	13	14	8 20	16		17.
+												+	1-						
					.   -	-	-	-	-			+	-						
1							7				1	+	4	+					
+												-	1						
+											1	-							
+												+-	1			17			
+												++	17	+		17			
+												1-1	1-	+					
+												-	1-			17			H
+												1-	1						
-			-		1-	-	-	1=		-	-	1-	+-	+=		<u> </u>		-	T=

선생님 사람들이 되었다. 그는 사람들은 사람들이 되었다면 보고 있는 것이 되었다. 그는 사람들은 사람들은 사람들은 사람들이 되었다면 보다 되었다. 
일이 빠졌다. 그 병원 개념과 교육사에서 가장 있다. 작가 되었다. 그 등록 중에 이용되다. 그는 그리고 되었다.
뉴스 위한 경우는 100 - 120kg - 100 - 120kg - 100kg - 1

***
€

